Vol 14 # 28 • Du 13 au 19 Janvier 2021
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE
1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

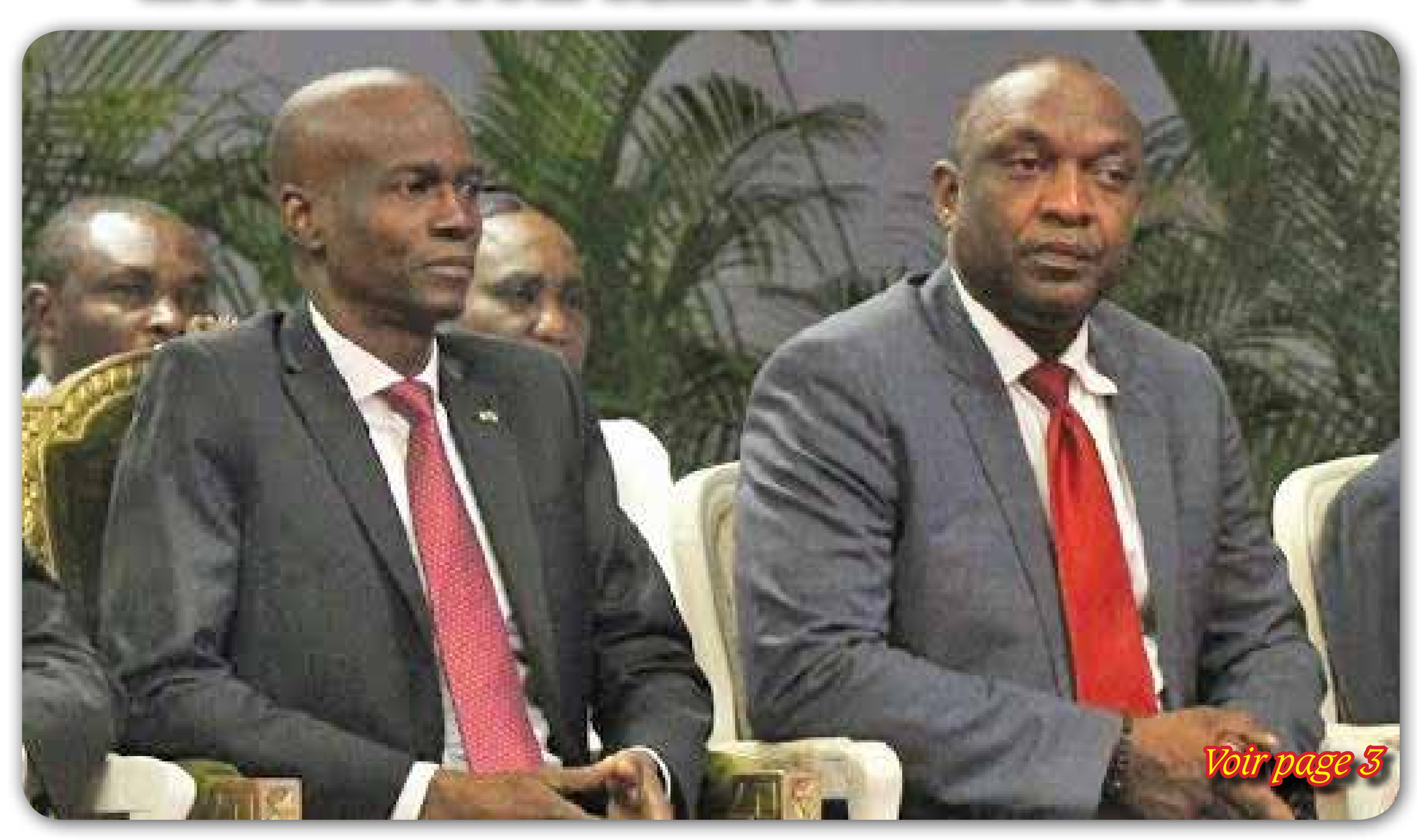
RETOUR SUR LA FAILLITE D'UNE POLITIQUE DE RECONSTRUCTION



Voir page 3

Le premier ministre haïtien d'alors Jean-Max Bellerive, et l'ex-président américain Bill Clinton, ce dernier, en particulier, disposant du contrôle sans partage de la CIRH.

L'ARBITRAGE AMÉRICAIN



Voir page 3

Jovenel Moïse et Youri Latortue. C'est l'arbitrage des Etats-Unis qui décidera le gagnant du gros lot, entre le président et les acteurs de l'opposition. Voilà à quel jeu risqué, l'avenir du pays est en train de faire face











1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

L'arroseur arrosé !

Par Berthony Dupont

Le spectacle de terreur manifesté en plein air le 6 janvier dernier au Capitole à Washington apparaît comme une simple protestation électorale mais elle caractérise également une lutte interne au sein de la classe dirigeante étatsunienne.

Cette manifestation n'est pas seulement le témoignage du dernier chant de sirènes et des obsèques politiques d'un certain Donald Trump, elle n'est pas non plus une expression de force; elle est plutôt le signal ou l'aveu de faiblesse de l'empire américain qui ne peut empêcher d'afficher chez lui les recettes de sabotage qu'il a l'habitude d'appliquer contre d'autres pays.

Les partis démocrate et républicain, deux visages d'un même corps, deux tendances politiques difficiles à départager puisqu'ils sont complémentaires en raison de leurs sentiments communs à défendre toujours les actions hégémoniques imposées sous les hordes impérialistes.

L'explosion qui s'est produite au sein du laboratoire du chef de fil de l'impérialisme international ne nous étonne guère. Que personne ne se laisse tromper ! Cette émeute illustre la décadence d'un système agonisant qui ne peut comme auparavant se régénérer, mais qui s'efforce quand bien même de se reconstituer de sorte qu'il continue à perpétuer sa domination planétaire.

Cette violence déraillée nous rappelle, dans une certaine mesure, certaines agressions criminelles d'occupation, d'exploitation et de répression brutale de l'impérialisme à travers les pays qu'il ne cesse de combattre, produisant des effets néfastes de déstabilisation à outrance.

Alors, avons-nous oublié les applaudissements au Congrès, quand Trump faisait la promotion du soi-disant gouvernement intérimaire de Juan Guaido présenté au Capitole pour saboter le Parlement et le gouvernement Vénézuéliens pour les besoins de la cause capitaliste?

Qui en maintes occasions concocta des coups d'état en Haïti et dans d'autres pays de l'Amérique et des Caraïbes pour empêcher aux masses populaires de conduire leur pays vers de nouveaux horizons politiques? Beaucoup de manœuvres souterraines d'infiltrations de courants hostiles aux options socialistes et révolutionnaires ont été utilisées par l'impérialisme à l'égard des peuples aspirant à la paix au progrès et à leur libération des dictatures qui les oppriment.

Ce n'est un secret pour personne que les derniers présidents en Haïti, pour ne citer que les deux chiens de garde du système Michel Martelly et Jovenel Moise, ont été justement imposés non pas par les élections mais par les décisions du Département d'Etat américain.

Un système qui institutionnalise la terreur et le meurtre tout en justifiant toujours les actes de barbarisme qu'ils commettent. L'arroseur dont sa coutume cynique et sinistre est d'arroser les autres, s'est fait pas mal arroser, justement par les jets réactionnaires de raciste qu'il porte en lui-même. Ce que vous faisiez contre vos voisins est arrivé chez vous. Où est le mal dans cela ? Ce qui s'est produit n'est qu'une simple tentative de reproduction de votre pratique impériale à modifier ailleurs les résultats électoraux !

Quoiqu'il en soit, ce qui s'est passé à Washington baptisé d « 'insurrection fasciste de Trump visant à détruire la démocratie américaine » n'est autre qu'un contrecoup de leurs actes, le comportement de différentes administrations américaines à travers le monde pour imposer leur propre force aux autres et leur dicter la façon de vivre.

L'ancien président George W Bush l'a si bien traduit : « c'est ainsi que l'on discute des élections dans une république bananière ». En d'autres termes, il indique : ce que les griffes de l'aigle ont l'habitude de prôner et d'instaurer chez les autres, nous l'avons vu appliqué chez nous.

Cette attaque contre le Congrès américain n'est pas la démocratie américaine qui a été ébranlée ou attaquée mais sa dictature à défendre les causes injustes, en tant qu'allié authentique de l'apartheid israélien et de la colonisation du peuple palestinien sans oublier le durcissement de sa politique impérialiste contre Cuba, Iran et la Syrie.

Le trumpisme est un pur produit de la loi de la jungle du système capitaliste, qui viole, intervient, agresse tout sur son passage. Face à l'état de violence permanente que la domination impérialiste implique, il est nécessaire qu'un terme soit mis à ces manœuvres d'intoxication : S'il n'est pas conforme chez vous, impérialiste, il ne l'est pas non plus chez les autres.

Bref, soyons plus clair, le capitalisme n'est pas simplement enfoncé dans le déshonneur, il court irrémédiablement à sa perte. Par conséquent, notre rôle c'est d'aiguiser ses contradictions pour le pousser à s'enfoncer davantage.

Cette politique doit finir par échouer, soyez-en sûr, n'est-ce pas une loi du développement de l'histoire que les agresseurs et les oppresseurs périssent ou s'autodétruisent eux-mêmes comme le scorpion réalisant qu'il ne peut se sortir d'une situation dangereuse vient à se piquer mortellement lui-même.

Traquée de toutes parts, la bête venimeuse finira par hurler de rage au moment de sa mise à mort par l'ensemble des peuples subjugués, révoltés en masse.

Retour sur la faillite d'une politique de reconstruction

Par Alain Saint-Victor*

Cette année marque le onzième anniversaire du séisme dévastateur, qui non seulement emporta une bonne partie de l'infrastructure de certaines villes comme Port-au-Prince, Jacmel et Léogane, causa des dizaines de milliers de morts, mais aussi marqua à jamais les esprits par le traumatisme qui en résulta.

Le bilan fut catastrophique : dès le 30 janvier, le Bulletin d'information du gouvernement haïtien fait état de plus de 112 000 morts, de près de 200 000 blessés et 120 000 sans-abris.

Toutefois, ce n'était qu'un début. Trois semaines plus tard, soit le 27 février, le journal en ligne Alterpresse, citant la Direction de la Protection Civile (DPC), estime que le nombre de morts pourrait atteindre 300 000, que près de 600 000 personnes avait laissé Port-au-Prince (dont 160 000 se dirigeant vers la zone frontalière avec la République Dominicaine) et plus de 295 000 maisons avaient été endommagées ou détruites(1).

Ce bilan, malgré élevé, est considéré comme une estimation ne donnant qu'une idée du nombre de personnes tuées et déplacées : on ne saura, en effet, le nombre exact des victimes de ce séisme, un autre aspect qui ne fait qu'amplifier le côté tragique de cette catastrophe.

Il a fallu plusieurs jours avant que le pays, péniblement, commence à se réveiller de la torpeur de ce long cauchemar. Le spectacle apocalyptique d'une capitale ravagée par une longue guerre s'offre au regard médusé d'une population démunie, déboussolée, traumatisée : « Les ruines, omniprésentes à Port-au-Prince, Léogane et Petit-Goâve (département de l'Ouest) donnent encore à ces villes l'image de zones ayant subi des bombardements intensifs(2). »

La destruction ne se traduisait pas uniquement en dégâts matériels, en nombre de morts ou en désarroi psychologique, elle ébranlait la base même de la société civile et de l'État. La reconstruction ne pouvait se faire sans penser du même coup à une modification profonde de la façon dont fonctionne l'État. Le gouvernement reconnait lui-même que « le projet de reconstruction sera le support de la transformation de l'État … », et que ce nouvel État doit avoir essentiellement trois objectifs : « 1) Réduire les inégalités sociales, 2) Rééquilibrer le territoire national en diminuant le poids de la région de Port-au-Prince et 3) Enrayer le processus de dégradation environnementale(3) ».

Des objectifs somme toute fort ambitieux, mais qui répondent à une nécessité incontournable, celle d'une nouvelle vision de la nation. Face à la catastrophe, l'État haïtien, malgré ses difficultés historiques à faire face aux différents problèmes du pays, devait trouver les moyens nécessaires de construire sur de nouvelles bases la société, et cette construction ne peut se faire sans une transformation de l'État lui-même.

L'idée est reprise par plusieurs compatriotes : le séisme doit constituer un nouveau départ, inciter à de nouvelles réflexions, développer des élans patriotiques, bref, former une nouvelle conscience de la nécessité d'un avenir en commun. D'espérer « qu'engloutisse avec les piliers des bâtisses et des monuments, avec les blocs de béton jadis protégeant les refuges, avec les cadavres jetés dans les fosses communes comme des immondices anonymes, tout le système socio-politique pourri d'Haïti qui considère le prochain comme un pallier et un pion malléable à merci, un système qui n'a cure que des gens vivent au milieu de la crasse et de la misère la plus horrible […](4). »

Et cette reconstruction doit être l'œuvre des Haïtiens et des Haïtiennes,



Un haïtien muni d'une pancarte demandant à Mme Clinton où sont passés les 6 milliards de dollars destinés à la Reconstruction d'Haïti

ceux et celles, nourri(e)s par le sentiment de l'urgence d'une nouvelle société. Car au fond « qui peut construire cette société nouvelle et a la légitimité pour le faire? Évidemment, le peuple haïtien unifié, soutenu par la solidarité internationale (5). »

Une proposition adoptée par le président de la Banque mondiale lui-même, Robert B. Zoellick : « *Haïti ne saurait être reconstruite par des étrangers bien intentionnés. Les bailleurs de fonds doivent travailler de concert avec le gouvernement et le peuple haïtien, tandis que les pouvoirs publics et le parlement doivent tracer la voie à suivre et s'engager à travailler la main dans la main* (6). »

Deux semaines après le séisme, l'administration Obama, par le biais de l'Agence pour le Développement International, annonce un premier versement de 379 millions de dollars sur les deux milliards promis. Toutefois, contre toute attente, de cette aide, l'État haïtien ne reçoit qu'un cent sur chaque dollar dépensé. Une raison qui tient du fait, comme l'explique Timothy R. Knight, ancien directeur de l'USAID, « de s'assurer que l'argent va au meilleur endroit possible (7). »

Une accusation, à peine voilée, de corruption illustrant le manque de confiance des Américains vis-à-vis du gouvernement haïtien, malgré des déclarations soulignant l'importance de la participation de ce dernier dans la reconstruction du pays.

Dès lors, l'aide devait être gérée par un organisme dont le contrôle se trouvait hors de la portée du gouvernement haïtien. C'est ainsi que fut créée la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH).

L'ouvrage de Jean-Marie Bourjolly, *Haïti : Un pays à désenvelopper (8)* regorge de détails édifiants sur le fonctionnement de cette commission. Créé le 21 avril 2010, l'organisme « regroupait […] en son sein, outre le gouvernement haïtien, tous les joueurs clés de la communauté internationale qui intervenaient en Haïti… [et] sa mission spécifique était 'd'assurer une planification et une coordination stratégiques, ainsi que de mettre en œuvre les ressources en provenance de bailleurs de fonds' ». Comme le remarque l'auteur : « Avec un tel acteur, […] les milliards promis en dons et en investissements […] allaient être utilisés à bon escient (9) ».

Un espoir vraisemblablement partagé par plusieurs observateurs et qui relève sans doute de la croyance (ou plutôt de l'idéologie) que l' « étranger » saura mieux gérer l'aide de la reconstruction puisqu'il dispose du savoir, mais aussi et surtout parce qu'il détient la légitimité morale pour le faire. Une approche qui met à nu l'incapacité fonctionnelle de l'État haïtien, mais également sa crédibilité de gouverner la nation.

Néanmoins, au fil de la lecture, Bourjolly en nous dévoilant le mécanisme même de fonctionnement de cette commission, explique comment la prétendue mission de cette dernière était vouée à l'échec. Sa structure et ses statuts étaient conçus de telle sorte que le pouvoir décisionnel était concentré entre les mains de deux hommes : le premier ministre haïtien d'alors Jean-Max Bellerive et l'ex-président américain Bill Clinton, ce dernier, en particulier, disposant du « contrôle sans partage de la CIRH. Le cadre légal servait à asseoir ce contrôle. » Et l'auteur de conclure par une remarque très significative : « Les manœuvres autour de ce cadre légal devaient permettre de sauvegarder les apparences : c'est le conseil d'administration lui-même qui aurait à confier de plein gré l'ensemble de ses responsabilités (à l'exception de l'approbation finale des projets de plus de 10 millions) à Clinton – officiellement aux coprésidents, Bellerive jouant là aussi le rôle de figurant (10). »

En dehors de ce « cadre légal » servant à légitimer un pouvoir imposé par « l'extérieur », l'auteur examine comment le « monde des affaires » perçoit la reconstruction, un monde dominé par la figure emblématique de Réginald Boulos, qui ne voit dans la catastrophe qu'une « immense opportunité », voulant clairement envoyer le message que « nous sommes ouverts pour les affaires. » Un slogan repris plus tard par le candidat à la présidence Michel Martelly.

Mais s'il y a une participation du « monde des affaires » à cette reconstruction, pour l'essentiel, elle ne sera pas haïtienne. Car, comme le remarque Bellerive, il s'agit de donner aussi aux entreprises étrangères « leur part du gâteau, car l'aide humanitaire ne dure pas, mais les intérêts, oui ». Une maxime dont devait bénéficier le sénateur dominicain Felix Bautista qui, par le biais de ses entreprises, a obtenu une « bonne partie du gâteau ». « Quant aux entreprises haïtiennes, précise l'auteur, elles n'auront guère plus que les miettes tombées par terre (11). »

L'ouvrage de Bourjolly témoigne de la faillite d'une politique de reconstruction sous l'égide d'un organisme conçu et dirigé par « l'étranger ». Faisant partie lui-même du CIRH, en tant que représentant de l'exécutif, l'auteur atteste, de l'intérieur, l'échec de cette politique, les mécanismes qui ont conduit à cet échec, en particulier la structure et le fonctionnement même de la commission. Pour cela seulement, il faut lui en savoir gré : ces documents mis à la disposition du public ont certainement une grande valeur historique.

Néanmoins, le livre dépasse le cadre strict de la reconstruction post-séisme. On y trouve également deux chapitres, l'un consacré à l'introduction du choléra par les soldats de la MINUSTAH et l'autre à la « transition politique » en Haïti. Deux « événements » qui portent encore l'empreinte de l'ingérence étrangère sur le pays.

Ces échecs et ces tragédies – dans les faits il s'agit là de souffrances incommensurables endurées par la vaste majorité du peuple haïtien – soulèvent encore la question de la nature et du rôle de l'État dans ce pays. C'est à partir de ce questionnement, dans la mesure où nous y portons un regard critique historique, que nous devons développer de nouvelles perspectives pour l'avenir. Car aussi longtemps que « notre » État fonctionne comme une structure oppressive au service d'intérêts étrangers et de l'oligarchie, un État qui objectivement, comme le remarque l'anthropologue Michel-Rolph Trouillot, travaille contre la nation, aussi longtemps que nous serons dans cette situation, alors il n'y aura aucune possibilité de changement.

Si le séisme a occasionné la tragédie, il n'est pas pour autant responsable de ces causes profondes. Celles-ci sont liées à un type d'État, un système de gouvernement, à une structure socio-économique, à un choix de société. On peut mentionner certes « la démission des élites … [l'existence] d'un gouvernement incompétent ou dépassé par les circonstances(12) ».

Mais on ne peut passer sous silence le choix d'une politique néolibérale, renforcée depuis quarante dernières années : le fait que « l'État haïtien - c'est-à-dire le gouvernement - a depuis longtemps abdiqué ses responsabilités envers la majorité des citoyens haïtiens et, du moins depuis l'ère des Duvalier, a remis aux donateurs d'aide bilatérale et multilatérale, aux agences non gouvernementales (ONG) la responsabilité de fournir des services à la population. Plus d'ONG par habitant opèrent en Haïti que dans n'importe quel autre pays du monde, et elles fournissent 70 pour cent des soins de santé dans les zones rurales et 80 pour cent des services publics. Cela, à son tour, a conduit à un laisser-aller extrême et à la privatisation quasi totale de tous les services de base (13). »

*Enseignant et historien

Notes:

1) Haïti-séisme : Crise humanitaire majeure. Les dernières données, un mois et demi après, Alterpresse, 27 février 2010
2) Haïti-séisme : La mesure du défi de la reconstruction, Alterpresse, 12 février 2010
3) Haïti Demain, Objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction, CIAT, Mars 2010
4) Haiti-Séisme : La Katrina d'Haïti, par Tontongi, Alterpresse, 22 janvier 2010
5) Une reconstruction avec et pour Haïti, Collectif d'auteurs haïtiens-québécois, Le Devoir, 30 janvier 2010
6) Comment reconstruire Haïti par Robert Zoellick, président du Groupe de la Banque mondiale, Politico, le 1er février 2010
7) Haiti government gets one penny of U.S. quake aid dollar, Associated Press, January 27 2010
8) Jean-Mary Bourjolly, Haïti : Un pays à désenvelopper. Des ratés de la commission chargée de coordonner l'aide post-séisme aux convulsions d'une reconstruction politique et institutionnelle infructueuse, Les Éditions JFD, 2020

9) Ibid. p 12
10) Ibid. p36
11) Ibid. p109
12) Haïti-Séisme : La tragédie haïtienne et le parrainage international par Castro Desroches, Alterpresse, 29 janvier 2010
13) Beyond the Earthquake : A Wake-Up Call for Haiti, by Alex Dupuy, Latin American Perspectives, vol. 37, n.3, May 2010

L'arbitrage américain



Les deux équipes au service des puissances tutrices face à face

Par Marie Laurette Numa

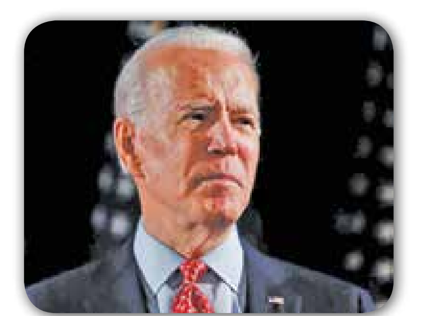
Avec la crise qui sévit en Haïti entre l'opposition traditionnelle et le pouvoir en place, les deux équipes se préparent à un grand affrontement. L'une fait appel à une mobilisation populaire visant à jeter dans les poubelles de l'Histoire le gouvernement PHTK qui serait remplacé par transition dite de rupture. L'autre pour sa part ne cesse également de s'adresser au peuple pour l'aider à rester au pouvoir malgré la fin de son mandat constitutionnel de sorte qu'il prépare des élections générales en 2021 et la mise en œuvre d'une nouvelle constitution.

Mais il y a de l'absurde dans cet affrontement. En effet, alors que les deux protagonistes font appel aux masses populaires, en fait, dans les coulisses, il ne manque pas d'individus grassement payés pour faire du lobby auprès des dirigeants américains et acheter ainsi leurs bonnes grâces afin de leur faciliter la tâche de les utiliser contre leur propre pays et le peuple en général.

Ainsi donc, l'inauguration du 20 janvier à Washington sera une date décisive pour l'un et l'autre. Du coup ils sont devenus des partisans de Biden, celui qui, marchant sur les pas de son prédécesseur Donald Trump, va décider de l'avenir du pays pendant les quatre prochaines années de son mandat à la Maison Blanche.

C'est l'arbitrage de l'impérialisme américain qui décidera pour les représentants des classes dominantes haïtiennes en lutte pour le pouvoir. Celui qui trouvera les bonnes grâces de Washington sera l'heureux gagnant de la confrontation en cours.

C'est pour dire que ni l'un ni l'autre ne comptent réellement sur les masses populaires puisqu'ils s'allaitent tous deux à la même mamelle des puissances impérialistes. Les masses populaires ne doivent compter que sur leur propre force créatrice pour sauver ce pays face aux vautours locaux et internationaux qui ont tous pillé et gaspillé l'argent de la Reconstruction du pays après le terrible séisme du 12 janvier 2010.



C'est l'administration Biden, qui va décider de l'avenir du pays pendant les quatre prochaines années de son mandat à la Maison Blanche

C'est l'arbitrage impérial des Etats-Unis qui décidera entre Jovenel Moise et les multiples acteurs de l'opposition celui qui remportera le gros lot. Voilà à quel jeu risqué, l'avenir du pays est en train de faire face.

Nous de Haïti Liberté, nous ne cesserons jamais de dénoncer ces vendeurs de patrie, ces marchands de pays. Un jour viendra où le peuple organisé les balayera tous et leur demandera des comptes.

Vive la lutte des masses ouvrières et paysannes opprimées ! Non à l'ingérence des Etats-Unis dans les affaires internes du pays ! Que le peuple haïtien prenne en main la destinée du pays de Dessalines.

Prise de position des jésuites d'Haïti sur la crise haïtienne actuelle

La profonde crise que traverse la société haïtienne depuis quelques décennies atteint aujourd'hui des dimensions inimaginables. Nous avons l'impression d'être dans le chaos total ; au fond d'un gouffre d'où aucune issue n'est visible à l'horizon. L'incertitude et la souffrance paraissent hélas ! emporter tout espoir. Notre nation s'effondre lentement et avec elle nos institutions et les valeurs fondamentales sur lesquelles repose notre existence collective. Cette triste situation nous interpelle comme hommes et femmes, chrétiens et chrétiennes et encore davantage comme Religieux jésuites. Ce cri de l'Apôtre Paul raisonne actuellement plus que jamais dans nos esprits et dans nos cœurs et nous pousse à l'action : « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile (1 Cor 9, 16) »

I.- les raisons de notre engagement au service de la société haïtienne

Nous venons de célébrer Noël, le mystère de l'Incarnation. Le Dieu créateur de l'univers qui fait irruption dans l'histoire de l'humanité pour ouvrir l'expérience humaine à la transcendance et à l'Espérance. Le prophète Isaïe décrit l'avènement du Messie comme l'inauguration d'une terre nouvelle et d'une humanité renouvelée qui rendent possibles de nouvelles relations de fraternité entre les humains et ces derniers avec la nature (Is, 11,1-10). Jésus a compris sa mission comme reçue de son Père avec qui il restait en communion permanente (Jn 10, 30). L'expérience de Jésus dévoile la solidarité de Dieu avec l'homme en général et spécialement avec l'homme en difficulté. Elle lui ouvre de nouveaux horizons en lui révélant les valeurs de partage, d'empathie (Mc 10, 46ss ; Mt 14, 13-36). La finalité ultime de sa mission reste l'épanouissement intégral de l'être humain et de tout être humain.

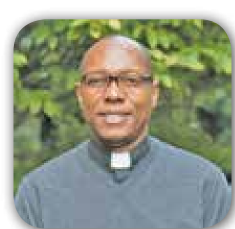
Notre mission aujourd'hui reçue du Christ comporte comme exigence radicale la tâche d'incarner chaque jour ces valeurs dans la réalité brûlante du monde et du peuple souffrant d'Haïti. Dans la méditation sur l'Incarnation de Ses Exercices Spirituels, Saint Ignace de Loyola rappelle cette empathie du Père pour le genre humain dans sa diversité et ses misères et sa décision d'envoyer son Fils dans le monde pour le sauver (Cf Saint-Ignace, Exercices Spirituels #102). Le Pape François, pour sa part, nous le rappelle instamment : « Aujourd'hui est né pour vous un Sauveur » Lc 2,11. Pour moi, pour vous. » (Cf. Pape François, Homélie de la messe de la nuit de Noël 2020)

Fidèles à cette mission, en totale communion avec notre Pape François et nos Évêques d'Haïti qui, dans leurs récents messages, ne cessent de dénoncer et d'attirer l'attention sur la gravité de la crise actuelle (Cf. CEH, Message de Noël 2020), en solidarité avec nos frères et sœurs des autres confessions religieuses, tous nos frères et sœurs Haïtiens de bonne volonté et avec notre peuple souffrant d'Haïti, nous, les Jésuites d'Haïti, de concert avec nos collaboratrices et collaborateurs, déclarons ce qui suit :

ii.- quelques dimensions de la crise

2.1.- Une crise sociale globale et profonde

La crise que vit la société haïtienne n'est nullement une simple crise conjoncturelle. Il s'agit d'une crise sociale globale et profonde c'est-à-dire qui touche toutes les couches et sphères de la société. Elle est en train de saper les formes organisationnelles de base de notre société et menace l'existence même de l'État. Nous assistons avec douleur à l'effondrement des institutions publiques, notamment les institutions représentatives, la banalisation des valeurs fondamentales qui rendent possible le vivre-ensemble et la perte des repères éthiques qui se traduit dans le non-respect pur et simple de l'autre. Notre pays se convertit en un pays à risque où l'insécurité prend des dimensions incroyables : multiplication des gangs armés, kidnapping, meurtres etc. Tout ceci se réalise souvent avec la complicité des plus hautes autorités de l'État, dans l'indifférence et parfois l'impuissance de la Police Nationale d'Haïti. La Conférence Épiscopale Haïtienne (CEH) dans son Message de Noël 2020



Père Jean Denis SAINT-FÉLIX, S.J, Supérieur des jésuites d'Haïti

dénonce ces graves problèmes qui sont en train de miner le corps social : la violence, la misère, l'insalubrité, les actes de viol, d'assassinat, de barbarie, etc. (CEH, Message de Noël 2020 # 3)

2.2.- Une crise politique

La crise actuelle est aussi politique. Elle se manifeste dans le discrédit total du politique exprimé dans la perte de crédibilité des acteurs politiques, la généralisation des déficits publics et le non-respect des budgets de l'État. Les attitudes et comportement des responsables politiques s'apparentent à ce que nous pouvons qualifier de paresse, c'est-à-dire l'absence de courage, de créativité, de planification et de prévision. C'est la routine et le laisser-aller qui prédominent. Nous observons une remise en cause des droits et des valeurs de la propriété privée, la multiplication et le renforcement des réseaux engagés dans la corruption, la drogue et le trafic des personnes. L'État perd de plus en plus le contrôle des groupes armés et de portions chaque jour plus importantes du territoire national.

Nous vivons sous la menace constante d'un retour à la dictature avec un Exécutif qui gouverne à coup de décrets et souvent au mépris de la Constitution. Fait insolite ! L'irruption de bandits et de criminels notoires –certains, dit-on, recherchés par la police sur la scène politique et médiatique. Ce climat politique délétère se déploie sur fond de profonds problèmes sociaux : dégradation généralisée et inquiétante des conditions de vie, la fuite des capitaux humains et financiers (Environ 84% de ceux qui ont passé le bac II ces dernières années laissent le pays), absence criante donc de ressources humaines dans tous les secteurs sociaux et l'apparition en force du phénomène d'exilés sociaux et économiques.

2.3.- Une crise économique

La crise globale de notre société a une dimension éminemment économique. Cette dernière a comme indicateurs : la baisse de la production dans tous les secteurs de l'économie nationale, la chute du Produit Intérieur Brut (PIB) réel. Ce dernier s'élevait pour l'année 2019 à 9.6 milliards de dollars américains, soit 854 $ par habitant. Il reste insignifiant, comparé à celui de la République Dominicaine qui s'élevait à 75 milliards de dollars américains durant la même période. Plus de 60% de la population du pays vit sous le seuil de pauvreté absolue. La grande majorité des Haïtiens est incapable d'avoir accès aux services sociaux de base dont l'éducation. L'exode rural bat son plein ; les paysans émigrent chaque jour en grand nombre vers la ville à la recherche d'un emploi qui n'existe malheureusement pas.

Nous assistons à une accumulation de déficits commerciaux et budgétaires durant ces dernières années, au détournement des fonds publics et à l'institutionnalisation de la corruption, etc. Le pays importe actuellement presque tout : les technologies, les produits alimentaires (viande, poisson, lait), les voitures, les médicaments, les tissus etc. Ce qui accélère chaque jour davantage le déséquilibre de la balance des paiements avec ses nombreuses conséquences négatives tant sur le plan micro que sur le plan macroéconomique.

2.4.- Une crise constitutionnelle

L'une des expressions de cette crise sociale globale reste la dimension constitutionnelle. Cette dernière se manifeste dans les violations constantes de la Charte fondamentale du pays et ceci tant par les acteurs politiques nationaux qu'internationaux. Du côté des acteurs nationaux, nous observons : les arrestations arbitraires, la révocation illégale de juges, l'abolition tout court de la Constitution en juin 1988 en cautionnant l'occupation étrangère du territoire national. Plus récemment, l'Exécutif publie une suite de décrets ; pratique qui n'est nullement reconnue par la Constitution et fait partie de méthodes dictatoriales rappelant la triste période de la dictature des Duvalier. Les citoyens perdent toute confiance dans leurs institutions politiques, spécialement dans l'institution électorale. Ce qui risque d'entrainer de nouveaux soulèvements populaires. Bref cette crise constitutionnelle s'enracine dans un phénomène encore plus grave et plus fondamental qui est la perversion même de l'État de droit et l'impuissance du droit tout court.

2.5.- Quelques causes fondamentales de la crise

Les causes explicatives de cette profonde crise sont nombreuses. Nous citons entre autres :

Les criantes inégalités sociales et le vide immense qui séparent ceux qui possèdent et ceux –la grande majorité- qui arrivent à peine à survivre. « Deux nations dans une nation » disait déjà l'écrivain et homme politique haïtien, Louis Joseph Janvier au XIXe siècle. (Cf Louis J. Janvier, Les Constitutions d'Haïti) ;

L'absence de politiques publiques d'intégration des citoyens et une mentalité de prébende tolérée et encouragée même par les élites ;

Un déficit d'empathie et de conscience citoyenne qui se convertit en culture dominante ;

L'accumulation des injustices sociales depuis plusieurs siècles et notre mépris des valeurs fondamentales dont la solidarité, le respect de la vie, de l'environnement et la promotion du bien commun, le dépassement de soi, etc. ;

Les occasions manquées de transfert stable du pouvoir s'exprimant dans des transitions interminables et des crises politiques récurrentes ;

Nos nombreuses tares culturelles telles que l'arrogance, l'égoïsme, le manque de magnanimité, une mentalité revancharde ;

La mauvaise gestion de nos relations avec notre environnement international.

2.6.- Nos richesses, même au sein de la détresse

Toutefois cette situation de détresse risque de cacher nos nombreuses richesses qui peuvent constituer des atouts importants dans tout effort pour surmonter la crise et lancer le pays sur la voie du progrès. Haïti dispose d'immenses potentialités naturelles et culturelles. Nous mentionnons entre autres : un sous-sol riche et inexploité, plus de 1700 kilomètres de côtes, de nombreux sites historiques et naturels, parmi les plus riches de la région, une population jeune, une diaspora constituée de plus de deux millions de personnes et dotée de ressources professionnelles importantes. Par ailleurs, s'amorce un mouvement citoyen, à travers les multiples organisations sociales, les organismes de défense des droits humains, certains médias, les partis politiques etc., qui, en dépit de ses limites, reste porteur d'espoir dans le processus de construction de la démocratie et d'un État de droit dans le pays.

III.- Existe-t-il des voies de sortie ?

Nous avons la certitude que cette situation ne représente pas une fatalité, ni le fruit du hasard. Elle est la résultante de l'action humaine. Par conséquent, des voies de sortie sont toujours possibles. Il y a lieu d'espérer que notre nation pourra renaître, moyennant une profonde prise de conscience collective, une action déterminée de ses filles et de ses fils qui parte des nombreux défis identifiés et des potentialités réelles existantes.

Il est temps de faire advenir un véritable mouvement civique visant à promouvoir l'amour du pays, l'engagement citoyen, le désintéressement, le respect de la vie, la promotion du bien commun, le sens du bénévolat –notamment chez les jeunes- pour les bonnes causes dans les domaines social et politique.

Il est urgent dans notre société de promouvoir un véritable retour aux valeurs spirituelles fondamentales dont l'amour de l'autre, l'empathie ; bref une renaissance spirituelle qui servira de base à l'action dans les champs socio-économique, politique, culturel, etc.

Il est indispensable de créer un dynamisme économique basé sur l'investissement dans la production de biens et de services en vue de résorber le chômage de masse qui déshumanise, renforce les inégalités et est à la racine de multiples maux dans notre société.

Il est temps d'entrer dans une vraie mouvance de modernisation de la société ; une modernisation inclusive, en offrant à tous sans exception une éducation de qualité.

Il est nécessaire de décentraliser le pays et de dépasser « la république » de Port-au-Prince, tel que stipulé dans la Constitution de 1987, pour une plus grande inclusion administrative, économique et enfin de lancer le pays sur la voie d'un développement durable.

Il est important d'engager toutes les forces religieuses dans la voie de la renaissance d'Haïti afin de dépasser les clivages entre les religions et permettre une saine collaboration entre elles (catholiques, protestants, vodouisants etc.) dans le domaine social, pour le plus grand bien de la nation.

Conclusion/exhortation

Si le drame que nous vivons actuellement est conséquence de l'action humaine, une sortie de crise et des lendemains plus beaux pourront advenir grâce à une action positive des fils et des filles de notre pays.

Nous exhortons les principaux acteurs tant nationaux qu'internationaux à prendre les décisions appropriées, dans le strict respect des principes démocratiques fondamentaux, pour aider à sauver ce pays.

Nous exhortons les forces vives de la nation, nous demandons de se mettre debout, à ce carrefour historique de notre pays, pour refaire la geste de 1804 et lancer ainsi ce vaste mouvement de renaissance nationale qui redonnera espoir et dignité à notre peuple.

Nous exhortons également tous les militants sociaux et politiques, les nombreuses organisations de la diaspora haïtienne, à ne pas perdre courage et à continuer la lutte pour renverser cette situation insupportable.

Nous exhortons le peuple vaillant d'Haïti, peuple courageux et résilient, peuple fier même au fond de l'adversité à continuer de puiser dans sa foi, dans sa riche culture et dans son histoire unique, de nouvelles raisons d'espérer et le courage nécessaire pour faire de son rêve d'une Haïti nouvelle, une réalité.

Donné au Centre de Spiritualité des Jésuites, Tabarre 10, Cazeau, le 18 décembre 2020.
Pour les Jésuites d'Haïti :
Père Jean Denis SAINT-FÉLIX, S.J, Supérieur des jésuites d'Haïti

Père Jean-Marie LOUIS, S.J, Conseiller
Père Rogério da SILVA, S.J, Conseiller
Père Kawas FRANÇOIS, S.J, Conseiller
Père Kénel SÉNATUS, S.J, Conseiller
Père Jean Maxène JOAZILE, S.J, Secrétaire

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au voeu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public accueille l'action en divorce intentée par la dame née Marie Brigitte CIUS en la forme maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi trente et un (31) juillet deux mille vingt, contre le sieur Lionel Gervais admet le divorce de la dite dame née Marie Brigitte CIUS contre son époux Lionel Gervais pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port au Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement du présent dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers, compense les dépens vu la qualité des parties.
Commet Jean Marc Augustin l'huissier du siège, pour la signification de ce jugement
Rendu de nous Jean Osner PETIT PAPA juge au Tribunal de première instance de ce ressort de Port au Prince en audience civile publique ordinaire du vendredi trente et un (31) juillet deux mille vingt en présence du substitut du commissaire du gouvernement , Me Michel Christophe faisant office du Ministère public, et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège
Il est ordonné. .....etc. En foi de quoi.... etc ......
Jean Serge DUVERTl
Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal de première instance de Saint Marc, par jugement rendu le dix neuf septembre deux mille dix huit par le juge Phemond DAMACY, après examen, le Ministère public maintient le défaut octroyé contre le défendeur. Admet le divorce de la dame Monica JACQUES d'avec son époux Edward BELANCOURT pour incompatibilité de caractère et aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de Saint Marc de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement. Commet l'huissier Charlotin SAINT PIERRE pour la signification.
Me Joseph Jean DAVID, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen, le Ministère public entendu maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce du sieur CHARLEMAGNE BERTETE, d'avec son épouse née MARLENE JEAN LOUIS pour injures graves et publiques aux torts réciproques des époux, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Est de Port au Prince de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce Tribunal pour la signification de ce jugement
Ainsi jugé et prononcé par nous, ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile ordinaire et publique, du jeudi trente juillet deux mille vingt, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Mozart TASSY
Il est ordonné. ...etc..... En foi de quoi..... etc .....
Me. Mario ACACIA ,Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action ;Admet le divorce de la dame née SOPHONIE THEODORE, d'avec son époux GARRY ZENEAU, pour injures graves et publiques aux torts de l'époux ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Est de Port au Prince de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens vu la qualité des parties, Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous, ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt trois juillet deux mille vingt, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Mozart Tassy greffier du siège,
Me . Ilvet AUGUSTIN, Av.

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère public , le Tribunal maintient le défaut requis octroyé à la barre contre la partie défenderesse ; Admet le divorce du sieur Frantzsy JOSEPH d'avec son épouse la dame Monise ALMÉUS ;Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse, ce, conformément aux termes des articles 217 et suivants du code civil ;Ordonne à l'officier de l'état civil de la Croix des Bouquets de transcrire sur les registres destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Ordonne aussi à la dame Monise ALMÉUS de reprendre son nom de jeune fille ; Compense les dépens en raison de la qualité des parties; Commet l'huissier Jacob MEDE de ce Tribunal pour la de ce jugement
Ainsi jugé et prononcé par nous Silien PLUVIOSE, juge en audience civile ordinaire, et publique du lundi dix neuf octobre deux mille vingt (2020) An 217ème de l'indépendance en présence de Me Eddy DERICE substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance de Me Lucnas ETIENNE greffe du siège

L'indignation sélective: marqueur de l'indigence pour tous

PAR Erno Renoncourt

Du chaos viral qui submerge l'Europe au chaos électoral qui bouleverse les USA, le monde doit se préparer à une indigence fractale qui peut le disloquer fatalement, si, à court, à moyen et à long terme, une résistance internationale ne s'organise pas, au nom de la dignité humaine, contre le chaos néolibéral.

Une insurrection en Trump l'œil

Ce 6 janvier 2020 est un marqueur historique d'une importance inouïe dans le devenir du monde. Il met en perspective l'effondrement qui menace la civilisation occidentale dont la charge d'imposture semble atteindre sa limite de rupture.

Le scénario insurrectionnel, qui s'est joué ce 6 janvier 2020 au congrès des USA, et que les leaders politiques et les médias occidentaux condamnent unanimement, a été maintes fois répété en Haïti, ces 30 dernières années, sans pourtant déranger la conscience des bien-pensants du monde. Et pour cause, car Haïti étant une terre d'expérimentation de la médiocrité humaine, les exactions commises (Coup d'État, Choléra, Massacres, Gangstérisation de l'État) contre le peuple haïtien laissent naturellement une grande partie du monde indifférente. Surtout, quand ces exactions sont planifiées par l'expertise des Ambassades des USA, de la France, du Canada et des agences internationales dont l'Union Européenne et les Nations Unies.

Mais au-delà d'Haïti, la condamnation mondiale des scènes insurrectionnelles d'hier à Washington a ceci de sélective, que ces mêmes scènes de pagaille seraient validées par la France, le Canada, l'Union Européenne si elles avaient eu lieu à Hong Kong, en Iran, au Venezuela, en Russie, pour ainsi dire en tous lieux où les élites au pouvoir ne s'alignent pas sur la ligne de l'impérialisme occidental. Qu'on ne me fasse surtout pas dire que les pays ci-dessus mentionnés sont pour autant des modèles de vertu démocratique.

Il y a donc manifestement la flagrance d'une indignation sélective de voir l'opinion mondiale réprouver un fait survenu dans une mégapole, alors qu'elle tend à la banaliser dans un shithole et à l'approuver en tout autre lieu en désaccord avec les grandes métropoles occidentales.

Pour l'histoire, on rappellera que les USA par le biais de l'USAID, avaient, en 2010, financé des violences politiques en Haïti, en marge des élections présidentielles, pour imposer le candidat qu'ils avaient choisi, au mépris de la volonté de la population haïtienne. Et dans la foulée de ces violences post électorales, un régime gangstérisé au service de Washington et des capitales occidentales, s'est depuis installé en Haïti sans que l'opinion publique mondiale s'en émeuve de ses crimes, de ses violences et de ses médiocrités. D'ailleurs, chaque fois que le peuple haïtien manifeste pour exiger la destitution de ces autorités illégitimes, les ambassades des USA, de la France et du Canada invitent la Police à sévir implacablement, tout en réclamant le respect du mandat électoral. Pourtant les ambassades de ces mêmes pays approuvent publiquement la révocation du mandat légitime du président Vénézuélien et cautionnent les violences des manifestants de Hong Kong. Ce sont là des cas flagrants de double langage caractéristique de cette indignation à double vitesse.

Dans le spectacle affligeant de l'agonie de l'imposture démocratique américaine, le monde entier a vu combien les assaillants pro Trumpistes, qui pénétraient au Capitole (congrès des USA) pour imposer leur verdict électoral et leur loi insurrectionnelle, n'étaient pas le moins du monde inquiétés. C'étaient des blancs qui s'amusaient sous le regard amusé d'autres blancs en uniforme. On se souvient par contre combien la police américaine, dans de nombreux États, chargeait avec violence les manifestants du mouvement Black Live Matters qui ne faisaient que demander justice contre les inégalités séculaires pratiquées par le Capital contre les Noirs et les pauvres.

Notre propos en nous attardant sur ce qui s'est passé hier à Washington est de montrer que ces émeutes ne sont qu'un scénario « Trumpeur » d'un drame plus profond. Car, tout en portant la marque d'une insurrection en trompe l'œil, elles relèvent d'un malaise plus profond que celui d'un homme incontrôlable. La prise du congrès par les partisans de Trump pour imposer leur verdict électoral indique que le néolibéralisme a porté les impostures de la démocratie à leur limite de rupture et qu'elles sont en train de céder puisque ne pouvant plus être renouvelées. Ainsi, l'indignation sélective suscitée par ces incidents s'inscrit comme un marqueur de ce temps que nous appelons l'indigence pour tous.

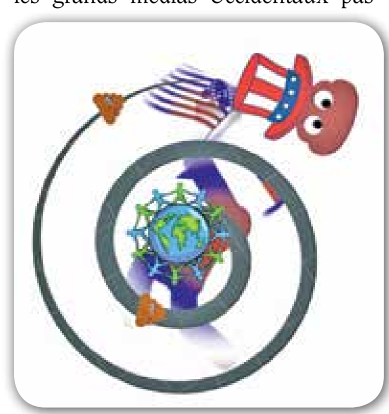


Des manifestants pro-Trump occupèrent le Congrès américain

L'indigence pour tous

Et comme tel, cet évènement interpelle notre sens critique en nous encourageant à faire preuve de distanciation vis-à-vis des institutions culturelles et médiatiques de l'Occident. Une manière de nous protéger de leur enfumage corrosivement indigent. Comme preuve de cet enfumage, on peut se rappeler avec quelle véhémence la chorale médiatique unifiée autour des intérêts du capital était montée au créneau, contre la barbarie des musulmans radicaux, en revendiquant pour Charlie Hebdo le droit de caricaturer Mahomet, au nom de la liberté de la presse. Pourtant, n'est-ce pas troublant de constater que pas un d'entre ces grands médias n'a osé défendre Julian Assange pendant qu'il agonise sous les tortures de l'Occident dans les prisons de Londres pour délit de liberté d'expression ? Quelle plus inhumaine attitude que celle de voir la corporation médiatique peuplée de journalistes, d'éditorialistes et de caricaturistes, arborant les fanions de la liberté d'expression, abandonner le journaliste le plus remarquable par son courage, tant il a assumé risquer sa vie pour informer le monde sur les violations systématiques des droits humains pratiquées par l'Armée Américaine, en toute impunité, en Irak et en Afghanistan !

Les Afghans et les Irakiens sont-ils à ce point dépourvus de valeur, aux yeux des médias et des dirigeants de l'Occident, que le journaliste, qui sacrifie sa vie pour dénoncer les violations dont ils sont victimes, ne mérite pas d'être défendu ? N'est-ce pas au nom de ce même enfumage, qui ne reconnait pas de valeur aux Haïtiens, que les grands médias Occidentaux passent sous silence les crimes et les massacres commis depuis 10 ans en Haïti par un pouvoir soutenu par l'occident et ses institutions démocratiques ?



Indigence Pour tous © Erno Renoncourt

Pourtant il y a une certitude qui n'échappe point à celui qui a le moindre bon sens : Si Julian Assange était soit :

un journaliste Russe, militant LGBT anti Poutine

un journaliste activiste de Hong Kong anti Chinois

un journaliste Iranien, activiste anti Gardiens de la révolution

un journaliste Vénézuélien, activiste politique anti Chaviste

Il aurait eu la reconnaissance de tous les médias occidentaux, de toutes les institutions culturelles occidentales. Les organismes de droits humains du monde entier auraient créé des prix en son nom. On aurait frappé des effigies à sa légende, on lui aurait décerné des prix et des titres par légions. Le festival de Cannes et Tout Hollywood auraient déployé leurs projecteurs pour illuminer sa carrière, et les intermittents de la culture auraient plébiscité son nom pour le Prix Nobel de la paix. Et peut-être même qu'il aurait pu figurer dans les prières de l'angélus du Pape pour une béatification prochaine.

Ainsi va le monde au temps de l'indigence pour tous, ce ne sont pas les valeurs humaines et la liberté d'expression qui sont défendues par les institutions de l'Occident, mais la liberté et les valeurs du capital et du profit. Voilà pourquoi, il faut être prudent quand les médias et les institutions de l'Occident nous vendent spontanément et massivement un produit ; qu'importe que ce soit un vaccin, les résultats d'une élection ou toute autre chose. N'avez-vous pas vu comment presque toutes les valeurs de liberté et de dignité humaine semblent se cristalliser uniquement dans les droits des personnes LGBT ? N'avez -vous pas vu qu'une bonne partie de la gauche mondiale s'est fourvoyée dans la débauche et se retrouve sans repères depuis que le lobby LGBT a pris le pouvoir et établi ses quartiers au sommet de l'édifice des droits humains ? Qu'on ne me fasse surtout pas dire que les personnes LGBT n'ont pas de droits !

Je sais qu'il sera plus simple de faire passer ce message pour un discours haineux et homophobe plutôt que de méditer sur son sens profond. Mais j'assume le risque de porter cette dissidence. De toute évidence, dans ce monde fissuré par l'indigence, il n'y a pas de neutralité et d'indifférence possible. Soit on est globalement sur la rive de la dignité humaine, avec la même dose d'indignation et d'engagement contre toutes les injustices du monde ; soit on est un indigent assumé avec des indignations sélectives et un penchant pour les engagements subventionnés par le capital. Comment finir sans aussi mentionner cette autre indignation sélective : si les médias occidentaux (notamment français) parlent de violences policières, c'est simplement parce que des Blancs sont tabassés, éborgnés, estropiés par un État policier, défenseur du capitalisme sauvage, qui ne tape plus uniquement, comme avant, sur le Noir, le pauvre et l'Arabe, mais sur tout ce qui empêche au capital d'avancer vers la

suite à la page(16)

Ayiti : Lajistis sou beki

Linda Aleksann Linda / J. Fatal Pya



Je fanm nan mare, pou l sou beki ankò, sa grav pase aksangrav

Je fanm nan mare, pou l sou beki ankò, sa grav pase aksangrav

Depi plizyè lane aparèy jistis la pa janm gen chans pou l fonksyone kòmsadwa. Yo mwa pa janm pase pou w pa tande swa tout aparèy la ou byen youn nan pyès ki pi enpòtan ladan l yo anpàn. Lè se pa pàn komisè, se pàn jij, lè se pa pàn jij se pàn grefye. Pou tout moun ki pran tout tan yo pou yo founi de grenn je yo gade pi bèl kalte aparèy jistis la genyen nan dènye jou sa a yo se tounen yon gwo izin ki la pou founi pàn devandèyè san gade dèyè tout lajounen.

Chak jou ou tande grèv san bout pasipala. Mezanmi o ! Pou je fanm lan mare epi pou li sou beki anko. Tout moun ka konstate nan ki nivo sistèm jidisyè a trouve l jounen jodi a. Li chaje ak yon seri pwoblèm nan tout kadav kò a pran depi nan grenn chive nan tèt li rive jis nan tèt zòtèy li. Kidonk tout ka malad nèt. Gen moun ki menm di pou jan yo wè aparèy jistis l ye la a li pi mal pase lanmò.

Lè nou konstate KSPJ ki se ti non jwèt Konsèy Siperyè Pouvwa Jidisyè a ki gen pou misyon : kontwole pouvwa jidisyè a, li la tou pou siveye epi mete lòd ak disiplin nan mitan Majistra yo. KSPJ sa a tou, ou tande a gen yon pouvwa jeneral enfòmasyon ak rekòmandasyon sou eta Majistrati a ye. KSPJ a ta dwe travay kòtakòt ak Minis Jistis la, poutan nan dènye tan sa yo se toutan gen deblozay ant 2 pati sa a yo si w konn de matlòt k ap goumen pou yon grenn gason. Lè nou konstate zafè jij yo mete deyò nan sistèm lan ak manda yo.

Depi plizyè mwa gen anpil jij manda yo rive nan bout lontan sa. Sa vle di tou gen plizyè dosye ki bloke akòz sitiyasyon malouk sa a. Sa k pi mal la se Konsèy la ki gen pouvwa pou voye lis jij manda yo fini yo ak lòt sa ki merite nominasyon yo bay minis Jistis la pou limenm voye l bay Prezidan peyi a pou l ka chwazi renouvle manda yo oubyen nonme lòt jij tou nèf. Men renouvèlman sa a sanble pran nan blokis piske plizyè dizèn jij ap tann manda yo renouvle depi plizyè mwa e gen nan yo ki menm gen ane pandan moun ap pouri nan prizon.

Divès dosye ki rete ap tann tounen pwatann. Pwoblèm jij fè moun paka jwenn jistis. Eske se paske dosye renouvèlman manda jij yo pa nan priyorite gouvènman an ditou ? Pètèt. Enfòmasyon nou ka fè konfyans fè n konnen pouvwa Ekzekitif la ap fè chantaj ak dosye renouvèlman manda jij yo, pouvwa Ekzekitif la ta ekzije pou KSPJ ta mete 3 non jij ki konn travay pou pouvwa a nan lis KSPJ te sètifye yo.

3 jij sa a yo se Bredy Fabien ki te blanchi prezidan Jovenel Moïse nan akizasyon kòm chèf nan ekzèsis ak jimnastik dechèpiyay nan foure 10 dwèt awousa l tout longè nan lajan Leta a. Jij Ramoncite Accimé k ap mennen dosye Petwo Karibe a ak Fermo Jude Paul ki te libere Calixte Valentin Mercidieu ki te akize nan zak sasinay an 2012 nan zòn Gantye. Koze sa a fè Asosyiasyon Majistra a yo k ap tann renouvèlman manda yo voye pye si w konn mal bourik entchò ki fin manje pay mayi nan solèy mwa jiyè.

San nou pa bliye depi septanm 2019 okenn aktivite nan Koudapèl pa mache akòz pwoblèm ensekirite ki genyen nan zòn Bisantnè a jij yo pat vle pwoche nan Va a pou yo pa fè ladènye sou yo. Malgre nan yon nòt mwa jiyè 2020 an KSPJ te fè konnen : Lakou a reprann aktivite l yo. Men Lakou a te dwe al nan yon lòt kay nan limewo 6 ri Kaseyis nan zòn Pako. Poutan pa janm gen yon grenn jij ki al chita depi lè sa a (kòz politik) alòske kou dapèl kapital la ekzèse jiridiksyon li sou plizyè tribinal. Premye enstans Pòtoprens la, Kwadèboukè, Jakmèl ak Tigwav.

Yon lòt gwo pwoblèm ankò se kantite lajan bidjè jistis la ki pa ka reponn tout bezwen sistèm lan, sa ki antrene: Aryere salè, salè anplwaye nan aparèy jistis la ki pa kanpe sou anyen, move kondisyon travay, pa gen akonpayman, pa gen machin disonib pou jij yo al fè konsta. Sitiyasyon malouk sa a revòlte tout branch nan aparèy jidisyè a. Sa ki ponn yon dikdal grèv youn aprè lòt menm gen de lè youn sou lòt. Se sa ki sot pase la a nan lane ki sot pase yo.

Majistra doubout yo te tannen yon grèv ki dire plizyè senmenn pou denonse move kondisyon travay, pou yo reklame yon ti diplis sou kòb y ap touche a, kat debi pou ekzije aplikasyon lwa 27 novanm 2007 la sou estati Majistrati a. Kanpe travay sa a te deja paralize asiz kriminèl yo ki te dwe koumanse nan plizyè jiridiksyon nan peyi a. Malgre tout pwoblèm sa a yo minis Jistis la pat janm jwenn tan pou chita sou pwoblèm sa yo.

Se sa ki kòz grèv la se nan 2 jou avan ane a fini minis Jistis la te resi deside rankontre ak Asosiyasyon Majistra Doubout yo. Selon youn nan responsab Asosiyasyon Majistra Doubout yo minis Jistis la pwomèt pou li chita sou revandikasyon yo. Kidonk Asosiasyon Majistra Doubout yo anonse y ap met yon bout pou yon ti moman nan grèv yo t ap fè a pou yon mwa konsa. Sòti nan youn tonbe nan yon lòt menm jou a.

Menm kote Majistra Doubout yo anonse yo mete yon bout nan mouvman grèv yo a pou 1, Asosyasyon Grefye yo anonse sou bò pa yo yo retounen ak mouvman grèv pa yo a apati 12 janvye 2020 an. Konsa, yon lòt epizòd pral kòmanse. N ap fè sonje Grefye yo te deja fè yon grèv lane pase ki te dire yon bon ti tan malgre bèl pwomès aloral minis Jistis la pwoblèm Grefye yo pa fèyon pa kita yn grenn pa nago. Yon lòt fwa ankò aparèy jistis la pap ka fonksyone piske se Grefye yo ki pou ekri, pou resevwa tout pyès yo. Kidonk Grefye yo se plim jij yo.

Ane jidisyè 2019-2020 an te mèg anpil alòske li posib pou ane 2020-2021 an pi mèg ankò, si pa gen anyen ki fèt pou rezoud divès pwoblèm k ap sakaje bil aparèy jidisyè a nan peyi a. Ni tou, nou pa dwe bliye kriz politik la ki te deja tankou yon siklòn k ap vanse bridsoukou sou teritwa a.

Detan lajistis sou beki pa bò lakay nou, sa tou fè pil milye moun ki nan prizon e ki pa janm jije yo piplis mal toujou. Se sa nan langaj lajistis la yo rele prevansyon prevantiv pwolonje a. Nan sitiyasyon sa a, sa vin tounen yon pratik jounen jodi a nan prizon yo.

Gen anpil prizonye ki ta dwe rejwenn libète yo depi 2 ou 3 lane poutan yo toujou nan prizon san nou pa bliye prizonye politik yo k ap kanni nan prizon tou sou konsyans chèf Leta a ak matchòpwèl li yo ki vle fè militan an yo abi ak lenjistis. Penitansye Nasyonal ki se pi gwo prizon nan peyi a chaje ak moun pil sou pil. Gen anpil nan yo ki pa janm wè ak figi yon jij ki pou ta mande yo ki mò k te pete fyèl lanperè. Gen kote se gadavi ki sèvi prizon lè nou pran egzanp vil Tigwav kote prizonye yo se nan gadavi yo anpile yo pil sou pil. Alòske espas la pat fèt pou sa. Men tou sa konn ranje koze jij raketè yo tou.

Konferans pou laprès Komite mobilizasyon sitwayen pou respè konstitisyon an



Men kèk moun ki te nan konferans lan: Camille Charlmers, André Michel, Nènel Cassy, Blaise Robelto Flanky (AAA), Rony Timothée, Dominique Saint Eloi ak Ulrick

Lendi 11 janvye 2021an, nan lokal Radyo tele-kiskeya, yon nouvo komite pran nesans nan mitan opozisyon an, li rele : Komite mobilizasyon sitwayen pou respè konstitisyon an. Jou sa a yo te bay yon konferans pou laprès kote yo te prezante yon kalandriye aktivite ki gen pou fèt kont pouvwa PHTK a. Yon fason pou kenbe mobilizasyon an pou l kab rive 7 fevriye 2021, ki se dat fen manda konstitisyonèl Jovenèl Moise sou pouvwa a.

Diferan aktè ki te prezan yo te pran lapawòl. Yo pat mete dlo nan bouch pou yo denonse pouvwa phtk a ak tout akolit li yo. Pami yo avoka Andre Michel ki se pòtpawòl òganizasyon Sektè demokratik popilè, li te fè apèl ak popilasyon, mande yo pou yo okipe beton an sou divès dat mobilizasyon yo tankou 15 janvye 2021 dat ki senbolize Jounen ansyen militan meriken an Martin Luther King.

Y ap manifeste tou jou mèkredi 20 janvye 2021, dat envestiti nouvo prezidan meriken an Joe Biden. Eske se pou sipòte l oubyen pou mande l wete Jovenel nan tèt peyi a ?

Camille Charlmers dirijan Papda a men ki te reprezante platfòm Konbit la nan reyinyon sa a te fè limenm yon bilan sou 10 lane pouvwa PHTK nan tèt peyi a. Li te esplike se plis mizè, kidnapin, plis kòripsyon nan antrepriz piblik yo ki te pran pye nan peyi pandan 10 lane sa a.

Anpil militan channmas te vin kore konferans sa pou relansman mobilizasyon an nan tout peyi a.

Elysée-Luckner Vil

O Kongo !

Venteyen me demil
Solèy leve Kongo
Ak yon chemiz lespwa
Yon chapo libète
Nan tèt li

Solèy ekri lapli
Yon lèt san dous
Anmè nan bouch lanmè
Anmè nan bouch Loksidan.

Solèy voye di lapli:
Moboutou tonbe!
Yon gason kanson
Kabila ! Kabila !
Pran Kongo
Ak de men
Lafrans dlo nan je
Labèljik andèy
Zayi pran legzil
Zayi mawon
Pèp la ozanj.

Mizik ap bouyi monte
Mizik nan tout peyi a
Kenbe
Kenbe la
Kabila
Kenbe pa lage!

Demokrasi kon larivyè
Pran desann ak pikwa, manchèt, pèl
Pete sous koripsyon
Koupe souf represyon
Anvayi jaden pwa Kongo
Loksidan espantan
Loksidan kalsitran
Meriken kriye diktati

Lapli reponn solèy :
Sa k tonbe tonbe nèt
Pa detere sa k antere
Latè bezwen fimye
Pou lavi donnen

Pou flè konsyans fleri
Kenbe
Kenbe la
Kabila
Kenbe pa lage!

16 janvye demil en
Van chire pawòl
Lapli ak solèy
Solèy kouche Kongo
Anba rèl ak anmwe
Loksidan Lumumba Kabila
Loksidan Sankara Kabila
Loksidan etenn lespwa Kongo
Ak de bal lan kè
De bal lan kè Kabila
Pou solèy pa janm leve
Pou lapli pa janm tonbe
Pou lavi pa janm fleri
O Kongo !

Berthony Dupont

Pou tout viktim goudougoudou 12 janvye 2010 yo

Douz Janvye demildis
Solèy dòmi ak dlo nan je
Pousyè katrè klewonnen malè
Chirepit anba zèklè
Avèg

Malè troke lajwa
Pou fè n danse kanaval sou yon pye
Rèv nou akokiye
Anba dekonb

Nou kanpe devan latwoublay
Nou tranble nou tonbe
Dwèt sou bouch
Nou poze kesyon ak dlo nan je

Kako pale Nasyonal leve
Move sant nan tonb blanchi
Pran lari Pòtoprens
De batan pòt lopital ouvè
Pou jwenn remèd pou koripsyon
Prizon louvri
Prizonye sèl kòk chante
Lekòl nan rekreyasyon
Pou jwenn myèt meyè ledikasyon

Chante sa a twò long
Wowoli sa a twò fen pou n konte
Zegwi sa a paka file
Sèkèy milnèfsan katrevenkat

Dirije n nan simityè demildis

Tilezanj nan bèso kou granmoun
Fanm kako kou nèg vanyan
Kriye san mouchwa ak san nan nen
Sakad sa a pi rèd
Douz janvye demildis
Nou pap janm bliye w
Nou pa swete wè w ankò!

Yves-Mary Fontin

(Tèks sa a se yon ekstrè rekèy powèm mwen: Ak San Grav, ki gen pou parèt)

Haïti: 217 ans d'indépendance, et la libertaire Soupe de giraumont



Ils lui ont fait payer ce mauvais exemple. Personne n'a aidé la république noire; ils l'ont tous boycotté ... comme si la leçon aux esclaves pour avoir osé se libérer se prolongeait ».

Depuis la déclaration d'indépendance, le 1er janvier 1804, le peuple haïtien prépare et consomme sa soupe de potiron « Joumou » avec une joie historique. Il danse, chante et montre également la cadence du Kompa. Les raisons sont multiples et puissantes.

« Joumou » Giraumont ou soupe à la citrouille (également connue sous le nom d'Auyama) était interdite aux esclaves jusqu'au jour où le chef révolutionnaire Jean-Jacques Dessalines a déclaré l'indépendance d'Haïti vis-à-vis de ses colonisateurs français. Le même jour, le 1er janvier, ils ont joyeusement préparé et bu leur soupe « *Joumou* », gratuitement. Ce jour marque 217 ans et à partir de cette date où que se trouve une Haïtienne, une femme haïtienne cherchera un moyen de préparer et d'apprécier sa soupe « *Joumou* » comme une réaffirmation de sa liberté, comme une manifestation culturelle et comme un symbole de son combat héroïque, un exemple pour les autres peuples qui ont avancé dans leurs processus d'indépendance.

Gonaïves, 1804

L'historien et chercheur cubain Sergio Guerra Vilaboy écrivit à propos de cet exploit: «Le 1er janvier 1804, devant une foule imposante rassemblée aux Gonaïves, le général Jean Jacques Dessalines (1758-1806), ancien esclave qui se révolta à Colonie française de Saint Domingue, proclamée République d'Haïti, sauvant le nom donné par les Arawaks à la région montagneuse occidentale d'Hispaniola.

Dessalines avait combattu pour sa liberté aux côtés de Toussaint Louverture, dont il fut plus tard lieutenant, et qu'il accompagna dans les troupes auxiliaires au service de l'Espagne et, depuis 1794, en tant que général de la République française, après l'abolition de l'esclavage par Paris. Avec ce grade, il excellait à expulser les occupants espagnols et anglais de l'île. En janvier 1802, lorsque Saint Domingue est envahi par l'armée du général Victor E. Leclerc, envoyée par Napoléon pour rétablir l'esclavage et l'ancien ordre colonial, Dessalines se bat durement contre les envahisseurs. À la suite de l'entente entre Leclerc et Louverture, en mai de cette année-là, Dessalines abandonna la lutte contre les Français et après l'exil forcé de son patron, il devint le principal chef des anciens esclaves.

Fin octobre 1802, Dessalines lève ses troupes et organise ce qu'on appelle l'Armée Indigène, un nom qui lie la guerre contre les Français à la résistance aborigène à la conquête. Allié aux chefs mulâtres qui avaient été ses ennemis, également en rébellion contre les hôtes de Napoléon, qui appliquaient une répression aveugle, il réussit à organiser un large mouvement de libération. Au Congrès d'Arcahaie, réuni à la mi-mai 1803, le siège de Dessalines fut confirmé et le drapeau tricolore de la Révolution française fut adopté comme drapeau haïtien, dépouillé de la couleur blanche, et avec la devise Liberté ou La Mort.

L'offensive menée par Dessalines a acculé les troupes européennes, déjà décimées par les défaites et la fièvre jaune, au Cap François et à Mole Saint Nicolas, qui se sont rendues après la bataille de Vertières, le 18 novembre de la même année. En conséquence, les restes de l'armée napoléonienne se sont retirés dans l'ancienne partie espagnole de l'île, sous souveraineté française depuis le traité de Bâle (1795), tandis que la première nation indépendante d'Amérique latine et la seule sur la planète sans esclavage était en train de s'établir. (Dessalines, Libérateur d'Haïti. Fracto Report, décembre 2020)

Paradoxalement, l'histoire parle abondamment des processus d'indépendance en Amérique latine et semble cacher Haïti, une nation qui a sauvé même son nom d'origine.

Pourquoi n'a-t-on pas appris depuis si longtemps à connaître Haïti et à l'aimer?

L'exemple

Ils ont toujours décrit Haïti comme la nation la plus pauvre du continent, sur la base de son temps présent et plus récent, après le tremblement de terre de 2010, et non sur ce qu'elle aurait dû être si nous sommes guidés par sa surprenante histoire de libération. La richesse matérielle, les ressources d'Haïti, il faut le noter, ont été pillées par la France, l'Espagne et les États-Unis.

Cela donnerait l'impression paradoxale qu'en raison de sa lutte tenace et victorieuse, Haïti a été jeté dans l'oubli par la majorité des historiens affiliés à la colonisation d'hier et d'aujourd'hui.

Comme le dit Ignacio Ramonet: «*Ils lui ont fait payer ce mauvais exemple. Personne n'a aidé la république noire; ils l'ont tous boycotté ... comme si la leçon aux esclaves pour avoir osé se libérer se prolongeait* ».

Luis Vitale, historien né en Argentine, nationalisé chilien et décédé en 2010, avait déclaré que : «*Les répercussions de la révolution haïtienne ont été si profondes que plusieurs précurseurs de l'indépendance latino-américaine se sont rendus sur l'île pour voir sur le terrain comment il était possible pour un si petit pays de gagner les meilleures troupes de Napoléon et établir la première nation indépendante d'Amérique latine, qui deviendrait le premier pays noir non monarchique au monde, et pour la première fois les esclaves ont réalisé un triomphe définitif dans l'histoire universelle, surmontant l'exploit de Spartacus contre l'Empire romain. Ce phénomène, si évident pour ses contemporains, fut plus tard relégué dans l'oubli par les historiens. Il est bien connu de tous que les Histoires des Amériques - soutenues par les Académies nationales - ouvrent le chapitre de l'Indépendance avec les révolutions de 1810, omettant volontairement Haïti*». (1)

Pour cette raison, au-delà de leurs noms, on sait peu de choses sur Toussaint L'Ouverture (mort en France, emprisonné, incapable de voir le fruit de sa lutte), Jean Jacques Dessalines (qui a proclamé l'indépendance), et Alexandre Pétion, (la Solidarité haïtienne qui a tant aidé Miranda et Bolívar).

Pedro San Miguel, historien et enseignant de Porto Rico donne un autre indice: «Du point de vue des secteurs hégémoniques, la rébellion des esclaves - c'est-à-dire des êtres humains soumis à un système impitoyable d'exploitation économique - a été conceptualisée comme une insurrection des Noirs contre les Blancs, ce que c'était, bien sûr, mais ce n'était pas que ça. « *Un nègre est un nègre, seulement dans certaines circonstances historiques, il existe en tant qu'esclave* », a écrit Marx. Pour les élites caribéennes, il s'agissait de subtilités philosophiques difficiles à discerner.

Pour eux, un homme noir était un esclave; Et si ce n'était pas le cas, ça devrait l'être. Mais en plus, un nègre était par définition un sauvage, un barbare. Être noir n'était pas seulement le contraire d'être blanc; c'était aussi le contraire d'être civilisé. Les communautés marginalisées par les «élites créoles», même par leurs secteurs mulâtres, étaient enracinées dans la conception que le «blanc» était une forme d'attribution à une culture, l '«occidentale», qui était la civilisation par excellence. Tout ce qui s'éloignait de cet idéal représentait l'extinction de la culture ».

217 ans plus tard

217 ans se sont écoulés et la bataille du peuple haïtien irréductible se poursuit. Cette bataille a été rude, très dure dans leur situation politique, sociale et économique. Même sur le plan culturel, on a tenté de rendre invisible une nation qui a contribué de son mieux aux causes et aux cultures d'autres peuples des Caraïbes et d'Amérique latine.

Combien de fois, quand on parle de littérature, d'art et de musique, est-ce qu'Haïti est nommé?

Combien en avez-vous écouté à la radio et vu à la télévision privée?

Que nous disent les noms de la grande chanteuse Martha Jean Claude, de l'écrivain et activiste Jacques Roumain, du sociologue Gérard Pierre-Charles et du poète René Depestre? Ils sont un exemple de vie culturelle à eux, avec des bases ancestrales que l'Haïtien ne nie jamais, qu'il n'oublie pas, tout comme il ne faut pas oublier qu'Haïti était un véritable point de rencontre des peuples, de ses aborigènes aux colonisateurs français et espagnols sans ignorer un fait non mineur: l'extraordinaire mélange africain, aux origines diverses, qui arriva au vieux Saint Domingue lorsque commença le brutal commerce des noirs comme esclaves. La culture d'Haïti est donc riche, inclusive et diversifiée.

La comédie musicale

Dans la célébration du Jour de l'Indépendance, comme dans toute l'année, les tambours résonnent en Haïti, et ils résonneront là où il y a un Haïtien ou un Haïtien. C'est que dans le pays des Caraïbes l'art est préservé (avec ses secrets) pour construire les tambours associés à leurs ancêtres et à leurs religions

L'influence noir-africaine est décisive et se maintient malgré ce que signifiait l'influence française et européenne en général et aussi malgré les processus relativement récents de pénétration culturelle avancés par les puissances occidentales, en particulier les États-Unis. La musique reste encore les représentations religieuses et le culte vaudou, mais Haïti n'est pas étrangère à la musique de l'académie, à la fois d'Europe et d'Haïtiens qui y ont été formés.

D'un autre côté, Haïti a influencé les événements musicaux et culturels dans d'autres pays, Cuba en étant un bon exemple.

Dans le cas cubain, il y a l'influence d'Haïti dans la musique générée à Guantánamo, en particulier le Changüí, et aussi dans le tombeau français, élevé à Cuba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pour le chercheur américain, Benjamín Lapidus La Tumba Francesa (tambour français) est un produit du processus de transculturation dans l'Est cubain. «*Cela a commencé en 1791, lorsque, en raison de la révolution haïtienne, les propriétaires fonciers ont fui vers Cuba. Entre 1795 et 1805, plus de 30 000 personnes d'Hispaniola se sont installées à l'Est. Environ 20 000 étaient noirs, dont beaucoup étaient des esclaves domestiques et des ouvriers agricoles. En peu de temps, les agriculteurs ont créé une industrie du café d'excellente qualité dans leur nouveau pays.*

Les créoles français et afro-haïtiens ont créé une communauté dynamique à Cuba. Peu de temps après l'arrivée des créoles, et tout au long du XIXe siècle, les Noirs libres et les mulâtres ont trouvé un nouveau foyer. Bien que les maires françaises aient la réputation d'être particulièrement sévères, les esclaves ont exprimé leur culture. Parmi ces expressions, la langue Kreyol et le vaudou ont été maintenues en vie. Le tombeau français, le cocoyé et le tajona sont trois des principaux genres nés à cette époque ». (Benjamín Lapidus. «Ce bongo qui t'appelle». Héritage latin)

Quant à la République dominicaine, les deux pays cultivent la merengue avec leurs propres formes et styles.

Ville très dansante, elle propose diverses danses telles que le Gagá (avec beaucoup de pirouette, presque acrobatique), le maraguán et diverses danses religieuses.

Plus récemment, l'Haïtien possède également le Konpa, ou Kompa (boussole) lié à la meringue haïtienne et associé à des éléments musicaux des îles voisines, les Grandes et Petites Antilles. Fort et un peu plus lent que le merengue, le Kompa a atteint une grande diffusion, une grande acceptation et devient progressivement une autre lettre de l'identité irréductible d'être haïtien, faisant vibrer et danser tout le monde.

Avec le grand contingent d'Haïtiens qui ont quitté leur terre pour d'autres latitudes, la culture d'Haïti, son histoire, la splendeur de sa musique, les couleurs de son art et la saveur de sa gastronomie s'est élargie. Le monde comprend de mieux en mieux l'histoire d'un pays qui a dû payer cher pour devenir la première nation indépendante d'Amérique latine, le premier pays noir non monarchique du monde, et sur le territoire où les esclaves ont succédé pour la première fois un triomphe définitif dans l'histoire du monde, le 1er janvier est le jour de leur indépendance. Le 2 janvier est le jour des ancêtres. Haïti n'oublie pas.

Haïti, le précurseur, combat et résiste. Il y a des célébrations d'espoir au milieu de la vie quotidienne difficile. 217 ans plus tard, il y a encore la soupe joumou.



Le monde comprend de mieux en mieux l'histoire d'un pays qui a dû payer cher pour devenir la première nation indépendante d'Amérique latine, le premier pays noir non monarchique du monde

Notes

(Haïti: Première nation indépendante d'Amérique latine. Luis Vitale. Source: Todo es Historia Magazine, n ° 245. Buenos Aires, novembre 1987).

TeleSUR 1er janvier 2021
Résumé de l'Amérique latine 2 janvier 2021

La Tribune de Catherine Charlemagne (150)

Inflation de propositions de l'opposition pour la transition !



Les dirigeants de la Direction Politique de l'Opposition Démocratique (DIRPOD)

La fin de l'année 2020 aura été submergée par le nombre de propositions venues de l'opposition dans l'hypothèse d'un départ du Président Jovenel Moïse du Palais national le 7 février 2021. La quantité de ces propositions démontre aussi qu'il y a une sorte de méfiance au sein même de cette opposition dite plurielle. Mais, cette surenchère porte en elle toute la problématique que les leaders des différentes branches de l'opposition n'ont jamais pu résoudre durant la lutte qu'ils ont menée pendant quatre années pour renverser le chef de l'Etat. Après une période de déchirure qui a traversé l'ensemble de l'opposition pour une question de leadership, c'est la plus importante force de l'opposition, la Direction Politique de l'Opposition Démocratique (DIRPOD), qui tente de reprendre la main en mettant en discussion une nouvelle proposition pour un pouvoir de transition.

En plein débat sur la nouvelle Constitution que le Président de la République souhaite faire adopter par un referendum populaire, ce regroupement de partis a préféré répondre par des propositions concrètes en vue de combler le vide, selon les responsables de cette coalition politique, le 7 février 2021 qu'ils espèrent signifier le départ de l'occupant du Palais national. C'est le lundi 30 novembre 2020 que la DIRPOD avait invité la presse au siège de l'un de ses membres, en l'occurrence la Fusion des Sociaux-Démocrates, pour les informer de son initiative. D'entrée jeu, les responsables de la Direction Politique de l'Opposition Démocratique défilent un calendrier avec les différentes étapes devant aboutir à la prise concrète du pouvoir le 7 février 2021. Car, pour les leaders de cette frange de l'opposition : toute entente avec le Président Jovenel Moïse est impossible et il n'est pas question non plus d'un dialogue avec celui-ci.

Pour eux, le premier objectif est de contraindre le chef de l'Etat à quitter le pouvoir le 7 février 2021. A partir de là, l'opposition mettra en œuvre son planning qui est aussi long que compliqué et, pour tout dire, pas très original comparativement à toutes les précédentes propositions de sortie de crise déjà en circulation depuis quatre ans. Tout d'abord, l'opposition commencera par créer une Commission bipartite composée de 7 membres. Cette entité comprendra 4 personnalités du monde politique, donc de l'opposition, et 3 venues de la Société civile. La première mission de cette Commission sera la désignation du Président provisoire de la République, donc le chef du pouvoir de la transition. Et comme l'opposition haïtienne ne va pas inventer le fil à couper le beurre, elle propose que la Commission bipartite choisit ce Président « parmi les juges de la Cour de cassation ».

Dans le document contenant les propositions et les modalités de la mise en place du « Pouvoir de Transition », les dirigeants de la Direction Politique de l'Opposition Démocratique expliquent que « Les membres de la Commission bipartite feront tout leur possible pour que leur décision soit prise par consensus. Au cas où ce consensus n'est pas trouvé dans les quarante-huit (48) heures, un vote sera organisé le troisième jour et la décision sera prise par une majorité de cinq (5) voix dont obligatoirement au moins trois représentants des partis politiques et au moins deux (2) représentants de la Société civile. Autant de tours de scrutin que nécessaires seront organisés jusqu'à ce qu'un juge soit choisi.

Avant d'entrer en fonction, les membres de la Commission prendront l'engagement de trouver les compromis indispensables pour qu'un choix soit fait dans les délais établis ». Un processus long et fastidieux mais, paraît-il, nécessaire afin de trouver le compromis recherché. Si pour la désignation du Président provisoire il faudrait un parcours de combattant, en ce qui concerne la nomination du chef du gouvernement de transition, donc du Premier ministre, cette fois les chefs de DIRPOD proposent un processus moins contraignant tout en avançant à ce que cette personnalité soit « reconnue et respectée » de la société. C'est toujours le rôle de la fameuse Commission bipartite de valider le choix du chef de la Primature parmi plusieurs prétendants qui seraient en lice.

« Il sera choisi par la Commission bipartite sur une liste de trois personnalités qui comportera au moins une femme. Cette liste comportera deux personnes proposées par les partis politiques de l'opposition et une par la Société civile. Le mandat du Premier ministre prendra fin après la prise de fonction des nouveaux élus qui devra intervenir au plus tard au début de l'année 2023 ». En somme, cette branche de l'opposition propose une transition de deux ans. Bien évidemment, dans cet agenda bien rempli où l'opposition ne semble oublier aucun détail, les concepteurs de ce nouvel organigramme en vue de la « Transition » insistent pour que les futurs membres du gouvernement intérimaire qui « seront choisis en concertation, le cas échéant, entre le Président de la République, le Premier ministre, les dirigeants des partis politiques et des organisations représentatives de la Société civile, sur des listes proposées par ces deux secteurs » soient interdits d'élections durant leur fonction au sein du gouvernement de transition. « Les membres du gouvernement de transition ne pourront se porter candidats à aucun poste électif » disent-ils.

Comme tout pouvoir en place, il faut un organisme de contrôle. Dans le cadre du pouvoir de transition espéré pour le 7 février 2021 en Haïti par l'opposition, ce ne sera pas la Commission bipartie qui jouera au gendarme. Cette tâche sera dévolue à un « Conseil consultatif » où certains voient déjà la suite du fameux « Conseil d'Etat » éphémère sous la transition post-Aristide en 2004-2006 avec le tandem Boniface Alexandre et Gérard Latortue à la commande. Ce nouveau « Conseil des Sages » qui n'aura ni le pouvoir d'un Parlement ni les prérogatives législatives aura tout de même pour mission de définir la feuille de route du pouvoir de transition et surtout de surveiller et contrôler les actions du gouvernement intérimaire. C'est un « Conseil consultatif » pléthorique qui sera installé le lendemain du 7 février 2021, selon les chiffres avancés par le Document dans lequel la DIRPOD a matérialisé ses propositions. En effet, cette entité qui sera une instance de veille comprendra pas moins de 13 membres et sera composée à part presque égale entre l'opposition et la Société civile ; 6 membres désignés par l'opposition politique et 7 venant des organisations de la Société civile.

Outre la « Commission bipartite » et le « Conseil consultatif », ce groupe d'opposants au Président de la République définit aussi les grandes lignes autour desquelles le pouvoir de transition doit s'atteler avant l'organisation des élections générales dans le pays.

Ces grands points qui ne sont pas différents de ceux déjà élaborés par l'opposition plurielle à chaque fois qu'elle présente une nouvelle proposition demeurent l'essentiel du programme pour le gouvernement de transition. Cette nouvelle politique s'articule autour de plusieurs axes parmi lesquels le nouveau pouvoir devrait : « rétablir l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire ; restaurer un climat de sécurité par le démantèlement des gangs armés ; créer les conditions pour la réalisation du procès PetroCaribe et du procès des massacres et exécutions sommaires ; mettre en place les structures de consultation et de concertation pour l'élaboration du projet national de transformation et de développement durable dans le cadre de la conférence nationale ; organiser des débats sur le choix des modifications à apporter à la Constitution et sur les modalités de leur mise en œuvre ; relancer l'économie nationale ; satisfaire les principales revendications légitimes et urgentes de la population ; mettre en place un organe électoral ad hoc qui aura pour mission l'organisation des élections générales ; trouver un mécanisme démocratique de réduction du nombre de partis politiques en vue de rationaliser le financement public de leurs activités ; encourager la participation massive des citoyennes et des citoyens aux divers scrutins . »

Un vaste programme donc qui, sans nul doute, prendra du temps à être réalisé et surtout demandera un climat de paix sociale et de stabilité politique dans le pays, ce qui n'est pas gagné à l'avance. D'ailleurs, cela dépendra de la manière dont le Président Jovenel Moïse quittera le Palais national, surtout s'il a eu le temps de faire ratifier sa nouvelle Constitution. Une reforme constitutionnelle qui va être la source de toutes curiosités politiques et sociales.

Depuis que ce document rédigé par : OPL, Veye Yo, VERITE, Secteur Démocratique et Populaire, MOCHRENA, Fusion, INITE, INIFOS, AAA, est rendu public par la DIRPOD, il semble que l'ensemble des organisations et partis politiques membres de cette Plate-forme politique cautionne ce document relatif aux propositions pour la mise en place du futur pouvoir de transition. Il reste à convaincre les autres branches de cette opposition plurielle qui, le moins que l'on puisse dire, n'ont pas toutes les mêmes visions ni compréhension de la transition de l'après Jovenel Moïse, à commencer par le leader du Parti Pitit Dessalines, Jean-Charles Moïse. Certes, le porte-parole du Secteur Démocratique et Populaire (SDP), Me André Michel, apparaît, cette fois, moins intransigeant sur les propositions de la plus importante coalition politique de l'opposition en demandant aux autres entités de l'opposition plurielle de faire leurs les propositions de la DIRPOD. « Nous demandons à tous les secteurs de la nation de s'approprier notre proposition, de retirer ce qui mérite d'être retiré, de changer ce qui mérite d'être changé, d'ajouter ce qui mérite d'être ajouté » dit-il.

Cela n'empêche pas certains de reprocher aux dirigeants de la DIRPOD une approche trop compliquée de la future transition. Tandis que d'autres soupçonnent les responsables de la DIRPOD d'une tentative hégémonique pour contrôler l'espace politique et le pouvoir après un hypothétique départ du Président de la République dans quelques semaines. Enfin, il y a ceux qui ne comprennent point le silence de l'opposition sur la proposition de la Conférence Episcopale d'Haïti (CEH) qui propose de jouer le rôle de médiateur entre les protagonistes (pouvoir, opposition et Société civile) afin de trouver un consensus avant la transition en 2021 ou 2022. Certes, l'ex-sénateur de l'Artibonite et Président du parti AAA,



La « Coordination Nationale de Transition » (CNT), de Steven Benoît

Youri Latortue, membre de la DIRPOD, eut à déclarer qu'« On est très ouvert à toute proposition entre Haïtiens respectant la Constitution et la date du 7 février 2021 ». Une façon pour cet opposant déterminé contre le Président Jovenel Moïse de dire que la Direction Politique de l'Opposition Démocratique reste disposée à la proposition de l'église catholique sur le dialogue.

Même son de cloche de la part d'autres adhérents de la Direction Politique de l'Opposition Démocratique, entre autres, l'OPL (Organisation du Peuple en Lutte) qui, par l'un de ses porte-paroles, Danio Siriack, s'est contentée de dire que le « Parti n'a aucune objection avec la proposition de médiateur de la CEH. » Mais, au cours de la même semaine, un autre groupe a lancé une autre proposition de sortie de crise, toujours dans la perspective du futur pouvoir de la transition. Cette proposition connue sous l'appellation de « Entente Nationale pour une Transition de Rupture » est le fruit

suite à la page(16)

Haiti's Earthquake 11 Years Later:
Review of the Failure of a Reconstruction Policy



The Jan. 12, 2010 earthquake in Haiti killed tens of thousands and destroyed thousands of buildings and homes, like these in Port-au-Prince

by Alain St. Victor

This year marks the 11th anniversary of Haiti's devastating Jan. 12, 2010 earthquake, which not only destroyed a good part of the infrastructure of cities like Port-au-Prince, Jacmel, and Léogane, caused tens of thousands of deaths, but also traumatized Haitians' emotional state forever.

The results were catastrophic: on Jan. 30, the Haitian government's newsletter reported more than 112,000 dead, nearly 200,000 injured, and 120,000 homeless.

Three weeks later, on Feb. 27, the news website Alterpresse, citing the Directorate of Civil Protection (DPC), estimated that the death toll could reach 300,000, and that nearly 600,000 people had left Port-au-Prince (including 160,000 heading for the border area with the Dominican Republic), and more than 295,000 houses had been damaged or destroyed. 1

This toll, although high, was considered to be only an estimate to give an idea of the number of people killed and displaced: we will not know, in fact, the exact number of this earthquake's victims, another aspect which only amplifies this catastrophe's tragedy. [The most extensive forensic statistical analysis estimated that between 46,000 and 85,000 people died -Ed.]



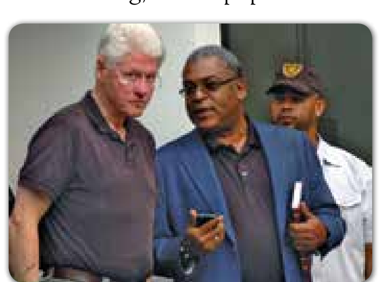
Haitian businessman Réginald Boulos saw in the earthquake a "huge opportunity" to herald that Haiti was "open for business."

It took several days before the country painfully began to wake up from the torpor of this long nightmare. The apocalyptic spectacle of a capital devastated by a long war was offered to the dumbfounded gaze of a destitute, disoriented, traumatized population: "The ruins, omnipresent in Port-au-Prince, Léogane and Petit-Goâve (department of West) still give these towns the image of areas that have been subjected to intensive bombardment." 2

The destruction did not translate only into vast material damage, a shocking death toll, or profound psychological distress; it shook the very foundation of civil society and the state. Reconstruction could not be done without at the same time thinking of a profound change in the way the state functions. The government itself recognized that "the reconstruction project will lay the groundwork for the transformation of the State", and that this new State must have essentially three objectives: "1) Reducing social inequalities, 2) Rebalancing the national territory by reducing the weight of the region of Port-au-Prince and 3) Halting the process of environmental degradation ." 3

These were very ambitious objectives responding to an inescapable need for a new vision of the nation. Faced with the disaster, the Haitian state, despite its historical difficulties in addressing Haiti's various problems, had to find the necessary means to build society on a new foundation, and this construction could not be done without a transformation of the State itself.

The idea was echoed by several compatriots: the earthquake must constitute a new beginning, encourage new thinking, develop patriotic impulses, in short, form a new awareness of the need for a shared future. To hope "that with the pillars of buildings and monuments, with the concrete blocks formerly protecting the refuges, with the corpses thrown into mass graves like anonymous rubbish, all of Haiti's rotten socio-political system which considers the next person as a springboard and a malleable pawn at one's mercy, a system which does not care that people live in the midst of filth and the most horrible misery […]. " 4



Former President Bill Clinton with Haitian Prime Minister Jean Max Bellerive.

And this reconstruction had to be the work of Haitians, those nourished by the sense of the urgent need for a new society. Because basically "who can build this new society and has the legitimacy to do so? Obviously, the unified Haitian people, supported by international solidarity." 5

The proposal was adopted by the World Bank's President himself, Robert B. Zoellick: "Haiti cannot be rebuilt by well-meaning foreigners. Donors must work together with the government and people of Haiti, while governments and parliament must chart the course and commit to working hand in hand."6

Two weeks after the earthquake, the Obama administration, through the Agency for International Development (USAID), announced a first installment of $379 million of the two billion pledged. However, against all expectations, the Haitian state received only one cent for every dollar spent. As Timothy R. Knight, USAID's former director, explained, one reason was "to make sure the money goes to the best possible place." 7

This was a thinly veiled accusation of corruption illustrating Americans' lack of confidence in the Haitian government, despite statements stressing the importance of the latter's participation in the country's reconstruction.

The aid therefore had to be managed by an agency whose control was beyond the reach of the Haitian government. This is how the Interim Commission for the Reconstruction of Haiti (IHRC) was created.

Jean-Marie Bourjolly's book, Haïti : Un pays à désenvelopper (Haiti: A Country to Unwrap)8 is full of insightful details on how this commission worked. Created on Apr. 21, 2010, the organization "brought together […] within it, in addition to the Haitian government, all the key players of the international community who intervened in Haiti ... [and] its specific mission was 'to ensure planning and strategic coordination, as well as implementing resources from donors' ". As the author notes: "With such an actor, […] the billions pledged in donations and investments […] were going to be put to good use." 9

This hope probably was shared by several observers and undoubtedly stems from the belief (or rather ideology) that the "foreigner" will know how to best manage reconstruction aid since he has the knowledge, but also, and above all, because that he has the moral legitimacy to do so. Such an approach laid bare not only the functional incapacity of the Haitian state, but also threw into question its competence to govern the nation.

Nevertheless, in the book, Bourjolly, by revealing to us the very mechanism of the IHRC's operation, explains how its alleged mission was doomed to failure. Its structure and statutes were designed so that decision-making power was concentrated in the hands of two men: then Haitian Prime Minister Jean-Max Bellerive and former U.S. President Bill Clinton, the latter, in particular, having the "undivided control of the IHRC. The legal framework served to establish this control." And the author concludes with a very significant remark: "The maneuvers around this legal framework should make it possible to safeguard appearances: it was the board of directors itself which would have to voluntarily entrust all of its responsibilities (with the exception of final approval of projects over $10 million) to Clinton - officially the co-chair with Bellerive, who was playing the role of a figurehead."10

Apart from this "legal framework" serving to legitimize a power imposed by "the outside," the author examines how the "business world"

suite à la page(16)

Haitian Regime Announces It Will Hold Elections and Constitutional Referendum This Year. The Opposition Rejects the Plan



President Jovenel Moïse (center) with the members of the CEP he hand-picked in 2020

by Telesur

A referendum to approve a new Constitution will take place in April while presidential, legislative, municipal, and local elections will be held in September and November.

That is what Provisional Electoral Committee (CEP) President Guylande Mesadieu announced on Jan. 7, 2021 as the electoral calendar was tweeted out.

The referendum on the Constitution is scheduled for Apr. 25, while the first round of presidential and legislative elections would be held on Sep. 19, with run-offs to follow on Nov. 21 along with municipal and local races.

"I want to reaffirm that all votes will be counted," Mesadieu said. "We will be able to carry out our mission in an independent manner while maintaining credibility and transparency in a democratic dynamic."

Legislative and regional elections were supposed to be held in 2018 but they were postponed due to the regime's foot-dragging and protests demanding President Jovenel Moise's resignation.

Constitutional reforms include the abolition of the Senate, the removal of a ban on dual nationality, and the acceptance of diaspora lawmakers.

Traditional and opposition parties have insisted on Moise's replacement by a three-year transitional government while highlighting that his term in office ends on Feb. 7, 2021, and not in February 2022 as he proclaims.

The opposition also rejected Moïse's appointment of CEP representatives, claiming they were chosen without a political agreement and are members of the ruling party.

Moise has been governing by presidential decree since Jan. 20, 2020, when the terms of all deputies and 20 senators expired.

Opposition politicians immediately rejected the CEP's announcement of a Constitutional referendum and general elections this year.

Former Sen. Youri Latortue, head of the Haiti in Action party (AAA), described the proposed electoral

suite à la page(16)

Conseil Electoral Provisoire

Calendrier Opérations Electorales 2020 - 2022

No	ACTIVITES	DUREE	DEBUT	FIN
1	Evaluation et validation des BED et des BEC	8 jrs	13-déc.-20	22-déc.-20
2	Recrutement du personnel (Membres de BEC et de BED)	12 jrs	4-janv.-21	15-janv.-21
3	Evaluation et validation des centres de vote	20 jrs	18-janv.-21	12-févr.-21
4	Mise en place de la liste électorale	93 jrs	18-nov.-20	26-mars-21
5	Campagne de communication, de sensibilisation et d'éducation civique	382 jrs	1-déc.-20	17-déc.-21
6	Acquisition du matériel électoral (sensible, non sensible, securite)	74 jrs	15-déc.-20	26-mars-21
7	Transmission de la base de données de l'ONI au CEP (-60j)	1 jrs	24-févr.-21	24-févr.-21
8	Listes electorales disponibles	0 jr	26-mars-21	26-mars-21
9	Accréditations (Cartes d'accreditations aux observateurs)	91 jrs	21-déc.-20	23-avr.-21
10	Jour du scrutin	0 jr	25-avr.-21	25-avr.-21
11	Tabulation	6 jrs	26-avr.-21	2-mai-21
12	Contestations	3 jrs	26-avr.-21	28-avr.-21
13	Publication et affichage résultats du referendum	1 jrs	2-mai-21	2-mai-21
14	Elaboration du projet de décret electoral	16 jrs	2-mai-21	21-mai-21
15	Fermeture de la liste électorale générale (- 60 j)	0 jr	21-juil.-21	21-juil.-21
16	Listes electorales disponibles	0 jr	20-août-21	20-août-21
17	Inscription des Partis et Groupements Politiques	11 jrs	8-mars-21	22-mars-21
18	Gestion des Candidatures (Inscription des candidats)	22 jrs	25-mai-21	24-juin-21
19	Acquisition du matériel électoral (sensible, non sensible, securite)	123 jrs	2-juin-21	20-nov.-21
20	Accréditations (Cartes d'accreditation aux mandataires et	140 jrs	3-mai-21	12-nov.-21
21	Campagne electorale	120 jrs	6-juil.-21	18-déc.-21
22	Jour des scrutins combinés: 1er tour Presidentielles et 1er tour Législatives	1 jr	19-sept.-21	19-sept.-21
23	Tabulation (1er tour)	6 jrs	20-sept.-21	26-sept.-21
24	Publication et affichage résultats préliminaires 1e tour Presidentielles, 2e tour Legislatives	1 jr	26-sept.-21	26-sept.-21
25	Contestations 1er tour presidentielles et 1er tour législatives	3 jrs	27-sept.-21	29-sept.-21
26	Publication résultats définitifs pour le 1e tour Presidentielles et 1er tour legislatives	1 jrs	15-oct.-21	15-oct.-21
27	Jour des scrutins combinés: 2e tour Presidentielles, 2e tour Législatives, Municipales et Locales	0 jr	21-nov.-21	21-nov.-21
28	Tabulation (2e tour)	5 jrs	22-nov.-21	26-nov.-21
29	Publication et affichage résultats préliminaires 2e tour presidentielles, 2e tour législatives, municipales et locales	1 jr	28-nov.-21	28-nov.-21
30	Contestations 2e tour presidentielles, 2e tour législatives, municipales et locales	3 jrs	29-nov.-21	1-déc.-21
31	Publication résultats définitifs 2e tour presidentielles, 2e tour législatives, municipales et locales	36	17-déc.-21	22-janv.-22

The Electoral Calendar of Jovenel Moïse's CEP.

LA RÉVOLUTION DE JOSÉ MARTI À L'HEURE DES BRASIERS



Le monument de José Marti sur la place de la révolution

Par Yusuam Palacios

À l'heure des brasiers, comme l'a dit José Marti, il n'y a de place ni pour l'ambiguïté ni les doubles standards. José Marti, œuvre de Servando Cabrera Moreno

En ce 62e anniversaire du triomphe de la Révolution cubaine, en une heure que l'on pourrait définir comme l'heure des brasiers, comme la qualifia Marti, caractérisée en même temps par un profond débat sur un sujet du plus grand intérêt : la défense de la Révolution depuis notre intelligentsia, notamment celle qui comprend dans son champ le plus habituel des écrivains, des artistes, des penseurs — sans que cela soit réducteur, puisque nous estimons que des politiciens peuvent aussi être considérés comme des intellectuels, entre autres penseurs. Cette analyse, qui pourrait concerner les politiciens, est plutôt axée sur l'écrivain ou l'artiste qui vit l'heure actuelle à Cuba, et sur sa participation à la construction d'une société meilleure.

Pour parler de l'intelligentsia révolutionnaire, il est indispensable de s'appuyer sur la pensée émancipatrice de José Marti, qui nous a indiqué une voie révolutionnaire, d'une part pour la défense de l'autochtone, de ce qui nous appartient, et d'autre part à partir de l'hypothèse d'un caractère entier et d'une cohérence discursive marquée par l'éthique. Ensuite, de son point de vue, comprenons le moment présent, révolutionnaire et déterminant. Revenons à Marti parce que nous trouvons en lui, malgré le temps, un extraordinaire soutien politique, éthique et culturel, un point de référence intellectuel. Il le fut aussi pour la génération d'hommes comme Julio Antonio Mella et Rubén Martinez Villena, et, de manière décisive, pour la Génération du centenaire de sa naissance, qui atteignit sa plus haute expression dans les principaux acteurs des actions du 26 juillet. Selon Roberto Fernandez Retamar, Fidel attribua à Marti « *la paternité de la révolution la plus créative du continent américain…* ».

Pourquoi Marti serait-il l'auteur intellectuel de l'attaque de [la caserne] Moncada ? N'y avait-il pas des références parmi les intellectuels cubains de l'époque, des contemporains de Fidel ? Je partage une analyse de Retamar dans l'essai Vers une intelligentsia révolutionnaire à Cuba, où il montre comment, avant le triomphe de la Révolution, plus précisément dans la période appelée inter- révolutionnaire (celle de l'année 1930 et celle qui débuta en 1953), l'intelligentsia cubaine était plongée dans le scepticisme, le détachement, la désillusion et le désespoir, provoqués par l'environnement politique et social si incertain et agité. En d'autres termes, il ne s'est pas passé la même chose que lors de la révolution de 1930, où il y eut, certes, des intellectuels de premier plan. En 1953, la situation était différente.

Mais pour en revenir au rôle de l'intelligentsia, il faut la contextualiser, la définir, à partir de l'existence d'une Révolution à Cuba, qui n'est pas un fait du passé, une entité abstraite, sans vie, qui ne dort pas dans la froide léthargie du non-sens, et qui est sans doute, de par son chant victorieux, une authentique Révolution culturelle. La valeur de la culture atteint dans cette Révolution une haute expression de défense et de garantie de survie (selon les mots de Fidel, la culture est le bouclier et l'épée de la nation, c'est la première chose qui doit être sauvée), et dans sa diffusion, selon Marti, se trouve la mère de la bienséance, la sève de la liberté, le maintien de la République et le remède à ses vices. À Cuba, Révolution et culture forment un corps théorique qui prend vie dans l'alternative socialiste que nous assumons, à partir de critères solides, cohérents, bien définis, d'autant plus lucides en temps de crise humaniste, de post-modernité, de réalité insoutenable dans le monde.

Cuba se trouve en plein processus éminemment révolutionnaire, changeant et transformateur, basé sur le sens du moment historique (selon la définition de Fidel de la Révolution, parce que, pour changer, – tout peut changer –, mais serait-ce un changement révolutionnaire ?) Dans de tels changements, les politiciens, l'avant-garde politique, jouent un rôle particulièrement important. Ainsi, où se situe cette intelligentsia qui doit se remettre en question, critiquer (à savoir l'exercice du critère, définition martinienne), proposer, avertir, chercher des solutions à des problèmes donnés ?

L'intellectuel a le choix entre créer en dehors de l'essentiel ou mettre son intelligence au service de l'œuvre commune et collective en construction. C'est-à-dire que l'intellectuel, soit il est révolutionnaire soit il ne l'est pas ; sa création peut être ou non au service de la Révolution, du peuple, de la culture qui est semée à travers les canaux de la vie quotidienne.

Il y a l'intellectuel qui assume en priorité qu'il vit une Révolution, et ensuite que son travail, pour être révolutionnaire, doit être pleinement impliqué dans la vie changeante du pays, afin de faire partie du façonnement continu d'une culture renouvelée et enrichie, aux valeurs qui répondent à un temps historique, à des paradigmes, à des critères éthiques et esthétiques de plus en plus libérateurs et dignes, en contribuant à la construction et au développement de la société, à travers sa pensée, sa création, sa proposition. Cependant, celui qui, par apathie, scepticisme, hypercriticisme (un mal caractérisé par l'égoïsme, l'exagération, la délégitimation), se met à part et s'exclut, incite à détruire ce qui est vraiment révolutionnaire. Souvent, ces intellectuels utilisent comme garants le dogmatisme néfaste, les erreurs commises au cours du processus de transformation, les fissures, les zones sensibles de la société, pour s'attaquer à la Révolution elle-même.

En fait, leur position hypercritique passe par la dévalorisation à outrance des changements et des transformations que nous avons effectués à Cuba. Il assume un faux concept de « révolutionnaire », et se bornent à une critique impitoyable qui sert l'ennemi de la Révolution. Il est facile de toucher du doigt les blessures sociales et d'appuyer dessus, pour qu'elles continuent à saigner, au lieu d'agir pour les réparer. Il est facile d'essayer de délégitimer le gouvernement, de « tout remettre en question », de faire croire que ce que nous faisons est mal. Il est facile de voir les taches du soleil et de renoncer à l'éthique avec laquelle un révolutionnaire cubain doit agir. Des positions nuisibles qui laissent voir une fragilité conceptuelle. C'est là qu'il nous faut de la lucidité, pour nous rendre compte que ce type d'intellectuel n'est pas le contre-révolutionnaire, mercenaire grossier, impudent et maladroit, mais une sorte de tigre qui cache ses griffes dans du velours, tout en tirant bénéfice de cet ennemi historique.

À Cuba, nous avons une intelligentsia révolutionnaire, héritière d'une tradition de lutte dans laquelle la création a fait partie intégrante de la proposition révolutionnaire. Et cette intelligentsia (pas l'avant-garde politique dans laquelle des hommes comme Fidel, Che, Hart…, étaient de profonds intellectuels), même si elle eut des exposants exceptionnels avant le triomphe révolutionnaire de 1959, n'existera pas avant le triomphe lui-même, et ce qu'il a apporté avec lui, lorsqu'elle s'insèrera dans la vie transformatrice du pays, et que sa création intellectuelle s'imprégnera progressivement de l'atmosphère révolutionnaire de cette époque.

Le discours de Fidel en 1961, connu sous le nom de Paroles aux intellectuels, y a beaucoup contribué. Il convient de noter que cela s'est produit alors que le caractère socialiste de la Révolution avait déjà été déclaré et que, face aux doutes (logiques et nécessaires) de certains artistes et intellectuels sur les voies de la création, les questions esthétiques, etc., des exigences propres aux créateurs, une politique fut élaborée par un intellectuel de l'envergure de Fidel, qui s'inspira de Marti.

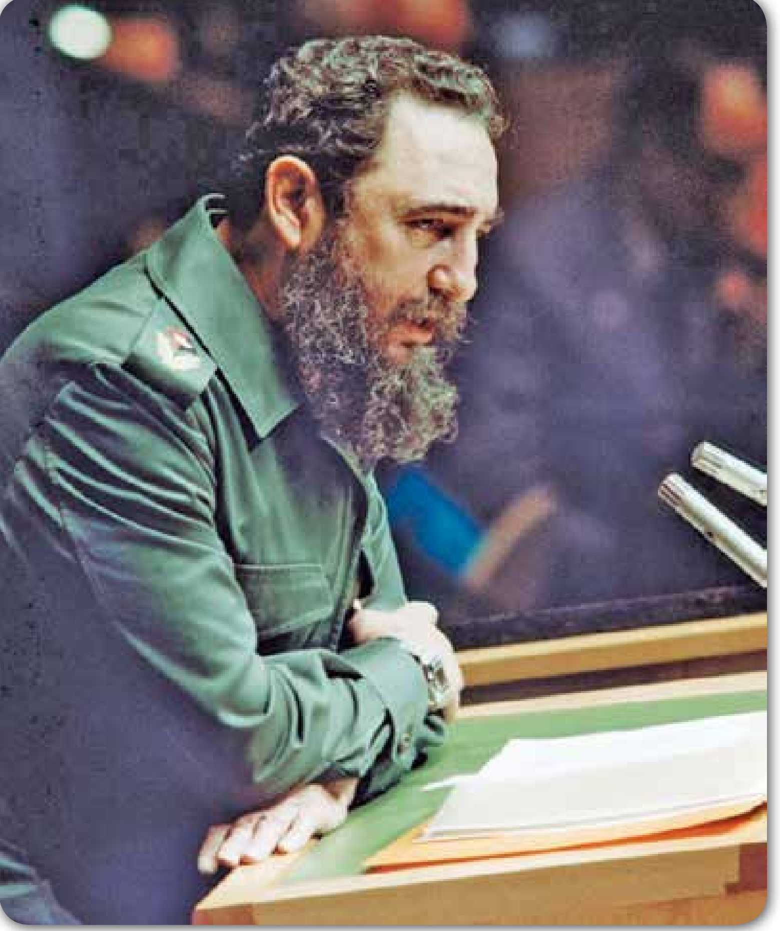
Il y eut des intellectuels qui rejoignirent la Révolution, qui devinrent des hommes nouveaux, dont la création artistique et intellectuelle assimilait de façon critique le caractère révolutionnaire du moment et de leur propre création. D'autres ont cédé à l'indolence, au scepticisme, à l'abandon et ont choisi une voie créatrice hors du pays (sur le plan individuel). Certains ont rejeté la proposition de pays, que la Révolution représentait et se sont ouvertement déclarés contre.

Aujourd'hui, Cuba vit une situation singulière avec une intelligentsia qui se regroupe en un noyau reconnu (de différentes générations) d'intellectuels organiques, cohérents, lucides, qui n'ignore pas les problèmes, qui ne fait pas de concessions de principes, qui assume une pensée critique dans les différentes manifestations, et, le plus authentique, qui se définit comme telle.

Mais on ne saurait nier que certains atteignent leur plénitude dans le tourbillon de la création et assument une neutralité qui conduit à la confusion, à l'indéfinition, qui sont les plus vulnérables en raison de leur distanciation, de leur repli, de leurs critères ambigus, de leur naïveté très néfaste (ceux qui ne dorment pas avec les armes du jugement, mais avec le séduisant foulard de la colonisation en tête).

Et il en est qui, en apparence, peuvent montrer un contenu soi-disant révolutionnaire, mais qui en réalité est tout son contraire. Ce sont ceux qui prétendent, par leur discours, qui devient conceptuellement incohérent, nier la dignité et l'éthique indispensable. Dans ce scénario, l'ennemi a attaqué la Révolution, en s'attaquant à la culture ; il a tenté de générer un chaos en critiquant l'institutionnalité révolutionnaire. Tel était le plan : nous diviser, nous affaiblir, nous déstabiliser.

Mais une fois de plus, les avertissements de Fidel dans Paroles aux intellectuels deviennent évidents : des intellectuels révolutionnaires cubains, reconnus et nouveaux constituent cette avant-garde qui ne dialogue pas avec ceux qui prétendent détruire les bases les plus authentiques de la Révolution. Cette avant-garde intellectuelle révolutionnaire à Cuba est adepte de José Marti et a fait un choix en disant, comme Marti dans « Verse, mon cœur, ta peine : Vers, soit on nous condamne ensemble, soit nous nous sauvons tous les deux. »



Fidel Castro

Continuons à forger l'anti-impérialisme et à parier sur le fait de continuer à dépasser les limites du possible, de continuer à vivre en Révolution.

Granma 6 janvier 2021

Contre l'Algérie : ces « ONG » guidées par les USA qui manipulent l'Europe



Le milliardaire américain George Soros a décidé de consacrer une partie de son immense fortune à la promotion des idées libérales. Il dispose d'un puissant réseau philanthropique dans une trentaine de pays. Sa fondation l'OSF finance de nombreuses ONGs, avec pour toile de fond la politique.

Par Ahmed BENSAADA

Quelle surprise de retrouver toutes les "ONG" financées par les USA derrière toute tentative de Révolution de couleur". Vous avez aimé celle de Georgie, avec l'incroyable pitre Sakachvili et son porte coton Glucksmann, aussi celle d'Ukraine, de Serbie, et tous les supposés "Printemps Arabes" ? Vous aimerez la nouvelle révolution que, sous forme de simagrée, ces mêmes groupes tentent de déclencher en Algérie. Alger est l'un des derniers pays arabes à ne pas capituler devant la cause Palestinienne. Ça a mérité bien une punition de la part de Washington et de son pilier Soros. Ah si l'Algérie pouvait devenir le Yémen ou la Libye !

Des milliers de lobbyistes ils sont environ 40 000 à Bruxelles, soit autour de 50 par député européen, arpentent les couloirs des différentes institutions de l'Union européenne, s'affairant à défendre les intérêts des milieux d'affaires. Nous sommes ici dans la corruption ou tentative classique. Désormais il y a plus. Puisqu'un usage habile, ou malin, des « Droits de l'Homme » peut être une arme capable de déstabiliser un pays sourd aux injonctions de l'Occident, on trouve maintenant parmi ces « influenceurs » des représentants d'organisations se réclamant des « Droits de l'Homme » et de « l'exportation de la démocratie ».

Une enquête, réalisée en 2019 (publiée en février 2020) et qui porte sur les rapports entre certaines ONG et la Cour Européenne des Droits de l'homme est flagrante. Elle montre comment la Cour est fortement infiltrée financièrement par certains de ces groupes de pression. Celle qui a le plus attiré l'attention est l'Open Society Foundations (OSF) du milliardaire américain George Soros. Cette fondation avait surpris les observateurs en publiant une liste de ses « alliés fiables » au sein du Parlement européen (2014-2019).

Dans un article publié en 2017 par RT France, on peut lire : « Sous forme de répertoire, la fondation de George Soros recense en effet les décideurs, députés et dirigeants européens en fonction de leur adhésion aux idéaux de la « société ouverte » (Open Society) [...]. Ce document recense 226 parlementaires (sur 751) considérés comme susceptibles de soutenir les valeurs de la « société ouverte » prônées par G. Soros et sa fondation. Ainsi, selon le rapport indépendant sur les influences qui s'exercent au sein de la CEDH, on note que « Vingt-deux juges des cent magistrats permanents ayant siégés entre 2009 et 2019, sont des anciens membres responsables de sept ONG fortement actives auprès de cette Cour. Douze juges sont liés au réseau Open Society Foundations, sept au Comité Helsinki, cinq à la Commission Internationale des juristes, trois à Amnesty International, un a Interights et un autre à AIRE. L'Open Society se distingue par le nombre de juges qui lui sont liés et par le fait qu'elle finance les autres organisations citées dans ce rapport. Depuis 2009, on compte au moins 185 affaires dans lesquels ces sept juges sont impliqués. [...] Cette situation met en cause l'indépendance de la Cour et l'impartialité des juges. » Est-il besoin d'ajouter un mot ? Tout est dit dans ce rapport très peu relayé dans la presse.

Parmi ses différentes activités, l'OSF déclare s'impliquer activement dans « la promotion de la démocratie ». Dans ce domaine, elle travaille de concert avec de nombreuses organisations américaines spécialisées dans l'« exportation » de la démocratie dont il est question. On trouve ici la National Endowment for Democracy (NED), la United States for International Development (USAID) et Freedom House. De leur propre aveu, ces ONG ne se cachent pas de s'être impliquées dans les « Révolutions colorées » comme la Serbie, la Géorgie ou l'Ukraine, et aussi dans les « Printemps Arabes ». Cette politique explique pourquoi elles sont considérées comme indésirables dans de nombreux pays, particulièrement en Russie. Dans la seule langue française plusieurs ouvrages, et enquêtes sont venus confirmer l'engagement des amis de Washington dans ces évènements tragiques. Dans le livre « Le Vilain petit Qatar », Nicolas Beau et Jacques-Marie Bourget, les auteurs de l'enquête, rapportent les propos publiés sur ce thème dans le New York Times. Le 14 avril 2011, dans un article signé par Ron Nixon, le quotidien écrit : « Alors même que les États-Unis versaient des milliards de dollars dans des programmes militaires étrangers et des campagnes antiterroristes, un petit noyau d'organisations financées par le gouvernement américain faisait la promotion de la démocratie dans les États arabes autoritaires. L'argent dépensé pour ces programmes était infime par rapport aux efforts menés par le Pentagone. Mais alors que les responsables américains et d'autres regardent les soulèvements du printemps arabe, ils constatent que les campagnes étasuniennes d'implantation de la démocratie ont joué un plus grand rôle dans les manifestations que ce que l'on savait auparavant, les principaux dirigeants des mouvements ayant été formés par les Américains à faire campagne, à s'organiser grâce aux nouveaux outils médiatiques et à surveiller les élections ».

Visiblement, la cible aujourd'hui désignée par Washington est l'Algérie qui manque gravement d'un « printemps ». Le Hirak, mouvement de protestation populaire, n'est pas au départ, comme toujours, dénué de raisons recevables. C'est une fois que la manifestation se met en marche que la mécanique du changement politique « low cost » est intéressante à analyser. Étant entendu que, dans la bouche de la CIA, de la NED et des ONG amies, la « démocratie » ne peut exister hors du modèle américain. Et pourquoi pas celui de Trump...

Dans cette nouvelle « guerre » contre l'Algérie, après celle de la décennie noire, il est important de noter le relais pris par l'Europe qui vient de prendre une résolution contre ce pays. Le Parlement demandant que « chacun apporte son soutien aux groupes de la société civile, aux défenseurs des droits de l'homme, aux journalistes et manifestants » ... Voilà donc Alger menacé de révolution colorée ou d'un printemps avancé.

Ce qui attire l'attention, ce sont les seize organismes signataires de la déclaration commune (en trois langues) qui a été largement diffusée dans les médias sociaux à la suite de l'adoption de la résolution. Les voici :

1. Human Rights Watch
2. Amnesty International
3. Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH)
4. Reporters Sans Frontières (RSF)
5. CIVICUS : Alliance mondiale pour la participation citoyenne
6. Article 19
7. EuroMed Droits
8. Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH)
9. Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA)
10. Syndicat National Autonome des Personnels de l'Administration Publique (SNAPAP)
11. Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA)
12. Action pour le Changement et la Démocratie en Algérie (ACDA)
13. Riposte Internationale
14. Forum de solidarité euro-méditerranéen (FORSEM)
15. Institut du Caire pour les études des droits de l'homme (CIHRS)
16. Cartooning for Peace

De prime abord, cette liste semble très hétéroclite. Que viennent faire, par exemple, un institut cairote et une ONG sud-africaine (CIVICUS) dans les affaires politiques algériennes ? Pour répondre à cette question, intéressons-nous à chacun de ces seize organismes et les liens qui les unissent. Commençons par les sept premiers de la liste. Ils ont tous un statut de lobbyiste auprès de l'Union européenne et sont tous financés par l'OSF de Soros.

À noter que RSF et Article 19 sont aussi financés par la NED. La palme du financement « démocratique » revient certainement à Article 19 qui reçoit aussi des subventions de Freedom House et l'USAID, en plus de celles du Département d'État américain.

Très actives dans le Hirak, la manifestation de rue algérienne, les cinq organisations suivantes (8 à 13) sont toutes algériennes. La LADDH et le CFDA sont (ou ont été) financés par la NED.

D'autre part, les organisations syndicales SNAPAP et CGATA sont dirigés par un activiste dont les liens avec la centrale syndicale américaine AFL-CIO (Solidarity Center) sont démontrés, comme peuvent en témoigner ces deux lettres. Rappelons que le Solidarity Center est un des quatre satellites de la NED tout comme le National Democratic Institute (NDI), l'International Republican Institute (IRI), et le Center for International Private Enterprise (CIPE).

Il est important de souligner que le NDI et l'AFL-CIO sont eux-aussi des lobbyistes à l'Union européenne. Une autre information intéressante :

suite à la page(19)

Médias et opposants vénézuéliens financés par Londres



Juan Guaidó en « réunion privée » avec le ministre britannique des Affaires étrangères Dominic Raab

Par Jesús Inojosa

Le ministère britannique des affaires étrangères a révélé la liste des médias vénézuéliens et des groupes d'opposition auxquels il a accordé un financement, dans le cadre de la stratégie de « soutien » au plan de changement de régime au Venezuela promu par les États-Unis en alliance avec l'Europe. « Le FCO (Foreign and Commonwealth Office) a financé plusieurs ONG entre janvier 2016 et septembre 2018, dans le cadre du soutien du Royaume-Uni au renforcement de la société civile, des droits de l'homme et de la démocratie », peut-on lire dans le document publiée par ce bureau le 20 février 2019, adressée à Nina Cross, à qui il présente ses excuses pour avoir omis dans le document précédent les médias et les groupes d'opposition financés par le Royaume-Uni.

Ce document a révélé que les bénéficiaires du financement, qui selon une publication du Daily Maverick pourrait dépasser un million de dollars en deux ans, parmi les bénéficiaires on peut compter le Centro de Justicia y Paz (Cepaz), la Fundación Efecto Cocuyo, le Conejo Nacional de Inversiones (Conapri), l'Instituto Radiofónico Fe y Alegría, le Sindicato Nacional de Trabajadores de la Prensa (Sntp), EXODO A.C., la Westminister Foundation for Democracy, PROVITA A.C, le Centro Iberamericano de Formación en Derecho Internacional y Derechos Humanos A.C. (Cifodidh) et Transparecia Venezuela.

Tous ces groupes et médias, avec une tendance marquée à l'opposition, n'ont pas hésité à manifester leur soutien au projet de « présidence intérimaire » dirigé par Juan Guaidó, qui avait le soutien du gouvernement britannique ayant décidé de donner sa reconnaissance à l'autoproclamé et de remettre les réserves d'or vénézuéliennes déposées à la Banque d'Angleterre.

Cette révélation du financement de secteurs de l'opposition vénézuélienne, s'ajoute à ceux qui ont été déclassifiés et dans certains cas informés par les Etats-Unis, qui dans la voix de leur « envoyé spécial pour le Venezuela », Elliott Abrams, a souligné le « soutien » monétaire qu'ils donnent du Département d'Etat et des fondations telles que le « National Endowment for Democracy » aux médias et ONG qui s'opposent au gouvernement vénézuélien.

Ce qui suit est une traduction de ce document :

Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni
Nina Cross
Par courrier électronique
request-520720-217e4812@whatdotheyknow.com
20 février 2019

Chère Nina Cross

EXAMEN INTERNE DE LA DEMANDE DE FOI REF : 1042-18

Merci pour votre courriel du 7 janvier demandant une révision interne du traitement de votre demande d'accès à l'information par le ministère des affaires étrangères et du Commonwealth.

Votre demande a été faite :

Vous avez répondu à ma FOI en me demandant quelles ONG et OSC vous financez au Venezuela et si vous financez Mercy Corps ou la Croix-Rouge.

Réponse :

Je peux confirmer que le Foreign and Commonwealth Office (FCO) dispose d'informations pertinentes pour votre demande.

Le FCO a financé plusieurs ONG entre janvier 2016 et septembre 2018, dans le cadre du soutien du Royaume-Uni au renforcement de la société civile, des droits de l'homme et des valeurs démocratiques au Venezuela. Cependant, le Royaume-Uni n'a pas fourni de financement à Mercy Corps ou à la Croix-Rouge au Venezuela entre ces dates.

C'est une réponse timide, car j'ai demandé quelle ONG elle finance. Veuillez indiquer les ONG et les

suite à la page(15)

La mémoire au service des luttes : le génocide des peuples Héréro et Nama

Par FUIQP et Alain Saint-Victor

Il y a 116 ans, le 11 janvier 1904, les peuples Herero et Nama du Sud-Ouest Africain allemand (la Namibie actuelle) se révoltaient contre les colonisateurs allemands. A l'origine de cette révolte populaire est la confiscation des meilleures terres par les colons, une confiscation qui empêche les Hereros de pratiquer la transhumance (migration périodique du bétail), ce qui peut causer la disparition de ce peuple nomade.

Sous la direction de Samuel Maharero (1856-1923), les Herero attaquent une garnison basée à Okahandja et parviennent à détruire les lignes de communication allemandes, le chemin de fer et le télégraphe.

Berlin réagit avec une sauvagerie exceptionnelle. En juin 1904, une troupe de 15 000 soldats débarquent, accompagnée de 6 vaisseaux de guerre. Pendant 5 mois un véritable carnage est mené méthodiquement avec bombardements et massacres n'épargnant pas les femmes, les vieillards et les enfants. Les Hereros sont contraints de fuir dans le désert du Kalahari. Pour empêcher toutes possibilités de survie, les Allemands empoisonnent les points d'eau.




Samuel Mahaharo, principal dirigeant herero de la lutte contre le colonialisme allemand.

Un plan d'extermination est mis en place et les ordres sont précis : « *Chaque Herero trouvé à l'intérieur des frontières allemandes, armé ou non, en possession de bétail ou pas, sera abattu* ». En quelques semaines, ce sont des dizaines de milliers de Hereros qui meurent de soif et de faim dans le désert.

Les autorités allemandes reconnaissent un nombre de morts allant de 25 000 à 40 000. En fait ils sont plus de 65 000 à périr dans ce génocide. Les survivants sont enchaînés et parqués dans 6 camps de concentration. Les détenus sont tatoués des lettres GH (Gefangener Herero : prisonnier Héréro). Plus de la moitié des prisonniers meurent en détention, soit près de 8000 personnes). Ils sont contraints aux travaux forcés pour la construction du chemin de fer.

Le jeune généticien et futur nazi Eugen Fischer (1874-1967) procède sur les détenus à des expérimentations médicales et à des mensurations sur les cadavres dans une optique anthropologique et eugéniste. En 1911 il reste officiellement 15 000 Hereros soit moins de 20 % de la population initiale.

Au début de l'année 1905, c'est au tour des Namas de se révolter. Un nouveau massacre se met alors en place avec des méthodes identiques à celles utilisées sur les Hereros. Plus de 20 000 Namas sont ainsi massacrés.

Il faudra attendre 1985 pour que le génocide soit reconnu, sous la pression de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. En 2004, cent ans après les débuts des massacres, l'événement refait une nouvelle fois surface dans la presse allemande suite à une demande namibienne d'indemnisation. Le 10 juillet 2015, le ministre allemand des Affaires étrangères (SPD) Frank-Walter Steinmeier reconnaît publiquement « un crime de guerre et un génocide ». Comme on peut le constater, les méthodes mises en œuvre par les nazis ont d'abord été utilisées contre les colonisés. La colonisation est toujours et partout une barbarie.

Dans son livre *Discours sur le colonialisme* Aimé Césaire écrit: *Oui, il vaudrait la peine d'étudier, cliniquement, dans le détail, les démarches d'Hitler et de l'hitlérisme et de révéler au très distingué, très humaniste, très chrétien bourgeois du XXe siècle qu'il porte en lui un Hitler qui s'ignore, qu'Hitler l'habite, qu'Hitler est son démon, que s'il le vitupère, c'est par manque de logique, et qu'au fond, ce qu'il ne pardonne pas à Hitler, ce n'est pas le crime en soi, le crime contre l'homme, ce n'est pas l'humiliation de l'homme en soi, c'est le crime contre l'homme blanc, c'est l'humiliation de l'homme blanc, et d'avoir appliqué à l'Europe des procédés colonialistes dont ne relevaient jusqu'ici que les Arabes d'Algérie, les coolies de l'Inde et les nègres d'Afrique.*

Texte: FUIQP et Alain Saint-Victor

Beethoven : l'homme, le compositeur, le révolutionnaire

Par Alan Woods

3ème partie

Deux cent cinquante ans après la naissance de Beethoven, nous lui rendons hommage avec cet article écrit par Alan Woods en 2006.

La Cinquième symphonie

Une flamme révolutionnaire anime chaque mesure des symphonies de Beethoven, en particulier la Cinquième. Ses premières mesures, qui sont très connues, ont été comparées au Destin frappant à la porte. Ces coups de marteau constituent peut-être l'ouverture la plus saisissante de l'histoire de la musique (écouter). Le chef d'orchestre Nikolaus Harnancourt, dont les enregistrements des symphonies de Beethoven sont une grande réussite, disait de la Cinquième : « Ce n'est pas de la musique ; c'est de l'agitation politique. Il nous dit : ce monde n'est pas bon. Changeons-le ! Allons-y ! » Un autre chef d'orchestre et musicologue célèbre, John Elliot Gardener, a découvert que les principaux thèmes de cette symphonie reposent sur des chants révolutionnaires français.

C'est la première symphonie qui réalise de façon systématique une progression de la tonalité mineure à la tonalité majeure. Bien que cette transition ait déjà été accomplie, avant Beethoven, l'irrésistible progression du mineur au majeur, son développement dialectique, dans la Cinquième, n'a pas de précédent. Comme la révolution elle-même, la lutte qui s'y déroule passe par toute une série de phases : l'offensive monumentale qui balaye tout sur son passage, les moments d'indécision et de désespoir – et l'apogée finale et triomphale.

Le message central de la Cinquième est la lutte contre l'adversité. Comme nous l'avons dit, les racines de cette symphonie plongent profondément dans la Révolution française. Cependant, son message ne dépend de cette association. Il peut être communiqué à différentes personnes, dans différentes circonstances. Mais le message est toujours le même : il faut se battre et ne jamais se rendre ! A la fin, nous sommes sûrs de vaincre !

Du vivant de Beethoven, les Allemands qui écoutaient cette symphonie y puisaient l'inspiration pour se battre contre les Français qui occupaient leur terre natale. Pendant la deuxième guerre mondiale, les premières mesures étaient utilisées pour mobiliser les Français contre les occupants allemands. Ainsi, la grande musique traverse les siècles et continue de nous émouvoir longtemps après l'époque de sa création, qui se perd dans les brumes du temps.

Egmont

Le seul opéra de Beethoven, Fidelio, s'intitula d'abord Leonora. Une femme en était la figure centrale. Leonora fut écrit en 1805, lorsque l'armée française, victorieuse, est entrée dans Vienne. Lors de la première représentation, le public était essentiellement composé d'officiers français et de leurs femmes. Comme l'Héroïque, cet opéra avait des tonalités clairement révolutionnaires, en particulier le célèbre chœur des prisonniers. Les prisonniers politiques qui émergent lentement de l'obscurité de leur donjon chantent un chœur émouvant : « Oh quelle joie de respirer l'air frais… » C'est une véritable ode à la liberté – qui est un leitmotiv du travail et de la pensée de Beethoven.

De même, la musique de scène Egmont, dont le sujet se rattache à la révolte des Pays-Bas contre l'oppression de l'Espagne, contient un message révolutionnaire explicite. L'Egmont historique était un noble flamand du XVIe siècle. Les Pays-Bas languissaient alors sous la botte du despotisme espagnol. Soldat doué et courageux, Egmont se battait du côté espagnol dans les guerres de Charles Quint, et fut même nommé gouverneur de Flandre par les Espagnols. Mais en dépit de ses services à la Couronne d'Espagne, il fut soupçonné de duplicité et décapité le 5 juin 1568, à Bruxelles.

Beethoven a connu l'histoire d'Edmont à travers la tragédie du même nom que Goethe avait écrite, en 1788, un an avant la Révolution française. L'homme dont la statue trône à Bruxelles y est présenté comme un héros de la guerre de libération nationale des Pays-Bas contre l'Espagne. Beethoven met en musique la pièce de Goethe. Il voyait dans Egmont un symbole de la lutte révolutionnaire contre toutes les tyrannies – quelqu'en soit le lieu et l'époque. En plaçant l'action de son Egmont au XVIe siècle, Beethoven pouvait échapper à l'accusation de subversion. Mais ce chef d'œuvre était bel et bien subversif.

Aujourd'hui, seule l'ouverture d'Egmont est bien connue (écouter). C'est dommage, car le reste de l'œuvre contient d'autres passages magnifiques. Le discours final d'Egmont, qui marche calmement vers la mort, dénonce la tyrannie et appelle courageusement le peuple à se révolter – et à mourir, si nécessaire – pour la cause de la liberté. Puis la Symphonie de la Victoire termine l'œuvre sur un feu d'artifice musical. Mais comment une tragédie peut-elle se terminer sur une telle note ? Comment peut-on parler de victoire lorsque le dirigeant d'une révolte est exécuté ?



Ludwig van Beethoven

Ce détail résume à lui seul le tempérament de Beethoven. Nous avons affaire à un incorrigible optimiste, un homme qui refuse d'admettre la défaite, qui a une confiance sans limite en l'humanité. Dans cette musique magnifique, il nous dit : qu'importe le nombre de défaites, le nombre de héros qui périssent, le nombre de fois où nous sommes jetés à terre – nous nous relèverons toujours ! On ne pourra jamais nous vaincre, on ne pourra vaincre nos cœurs et nos esprits ! Cette musique exprime l'esprit immortel de la révolution.

La traversée du désert

L'optimisme révolutionnaire de Beethoven allait être soumis à rude épreuve. Bien que Napoléon eût restauré tous les apparats de l'Ancien Régime, la France napoléonienne n'en inspirait pas moins de peur et de haine à l'Europe monarchiste. Les couronnes d'Europe redoutaient la révolution même sous la forme dégénérée du Bonapartisme – exactement comme sera crainte et détestée, plus tard, la caricature stalinienne et bureaucratique de la révolution d'Octobre. Tous conspiraient contre la France, l'attaquaient, tentaient par tous les moyens de l'étouffer.

L'avancée des armées napoléoniennes, sur tous les fronts, donnait à cette peur et cette hostilité un contenu concret. Emmenés par l'Angleterre et ses réserves d'or illimitées, les régimes monarchistes jetaient toutes leurs forces contre la menace française. Cette période convulsive faite de guerres, de conquêtes et de luttes de libération nationale se prolongea pendant plus de dix ans, avec des flux et des reflux. Après avoir conquis pratiquement toute l'Europe continentale, la Grande Armée de Napoléon subit une grave défaite, en 1812, dans les déserts glacés de Russie. Affaibli par ce revers, Napoléon fut finalement battu à Waterloo par les forces anglo-prussiennes, en 1815.

L'année 1815 fut marquée par deux désastres, pour Beethoven – un sur l'arène mondiale, l'autre dans sa vie privée : la défaite de la France à Waterloo et la mort de son frère bien-aimé, Kasper. Profondément affecté par ce décès, Beethoven insista pour obtenir la garde du fils de Karl et se charger de son éducation. Cela provoqua un long et douloureux conflit avec la mère de l'enfant.

La contre-révolution monarchiste l'emportait sur toute la ligne. Le Congrès de Vienne (1814-15) remit les Bourbons sur le trône, en France. Metternich et le Tsar de Russie lancèrent une véritable croisade pour renverser les régimes progressistes, partout. Les révolutionnaires, les libéraux et les progressistes étaient pourchassés, emprisonnés, exécutés. On imposa une idéologie réactionnaire fondée sur la religion et la monarchie. Les monarchies d'Autriche et de Prusse dominaient l'Europe, appuyées par les baïonnettes de la Russie tsariste.

Il est vrai que dans des pays comme l'Allemagne, la guerre contre la France avait des éléments de guerre de libération nationale. Mais son issue était entièrement réactionnaire. C'est particulièrement clair dans le cas de l'Espagne. La domination étrangère y fut renversée par un mouvement national dont la principale composante était « la masse obscure » – la paysannerie opprimée, illettrée et manipulée par un clergé fanatique et réactionnaire. Sous le règne de Ferdinand VII, la réaction dominait en Espagne. La constitution libérale y fut balayée.

Les magnifiques peintures torturées de Goya, à la fin de sa vie, reflètent l'essence de cette période turbulente. Les peintures et les gravures de Goya sont un reflet vivant de son époque. Comme la musique de Beethoven,

suite à la page(18)

Entretien exclusif avec John Catalinotto du Workers World sur la situation aux Etats-Unis

A la suite des événements du 6 janvier et de l'attaque des manifestants pro-Trump contre le Parlement fédéral à Washington, entrant avec le drapeau des confédérés au Capitole, Initiative Communiste est heureux de pouvoir publier cette interview exclusive de John Catalinotto, journaliste du Workers World, journal du World Workers Party (USA) réalisée pour IC par la commission internationale du PRCF le 7 janvier 2020. L'occasion d'entendre une analyse selon le point de vue des travailleurs – un point de vu totalement censuré par les médias du Capital – sur l'évolution actuelle de la situation aux Etats-Unis



John Catalinotto journaliste du Workers World Party

Initiative Communiste : Selon vous, M. Trump était-il fondé à remettre en question le résultat de l'élection ? La légitimité de Biden est-elle contestée par l'opinion publique ?

John Catalinotto (JC) : Plus encore que dans d'autres "démocraties" impérialistes, les élections aux États-Unis sont biaisées en faveur du grand Capital et dominées par l'idéologie de la classe dirigeante et le racisme. Lors d'une élection ici, la classe ouvrière choisit l'agent de la bourgeoisie qui la représentera et la réprimera, sans même une alternative réformiste. Cependant, il n'y a absolument aucune preuve qu'il y ait eu manipulation du vote au profit des candidats démocrates. Au contraire, il y a eu une tentative des Républicains d'éliminer le droit de vote pour les secteurs principalement afro-américains, latino-américains et indigènes, qui sont plus susceptibles de voter démocrate. Pour faire une réponse courte à la première question donc : non.

Une grande partie des personnes qui ont voté pour Trump croient à son Gros Mensonge, qu'il n'a cessé de répéter, à savoir qu'il y a eu une certaine manipulation électorale. À la base de cette fausse croyance, il y a le racisme systématique et la tentative de priver de leurs droits les personnes de couleur, les immigrants, les anciens prisonniers.

Derrière la volonté d'accepter les mensonges de Trump et les explications les plus farfelues se cachent la perte de la domination relative de l'impérialisme américain dans le monde, l'aggravation de la crise de la société capitaliste, l'appauvrissement de nombreux travailleurs et la ruine de larges secteurs de la classe moyenne, ce qui conduit à une inégalité extrême et croissante. Cette année, tout est exacerbé par la pandémie.

IC : Y a-t-il un risque de guerre civile latente ou ouverte aux États-Unis ? Quelles sont les véritables forces socio-politiques que représentent les camps "démocrate" et "trumpiste" ?

JC : Il est difficile de répondre à la première question : je dirais simplement que les organisations fascistes qui étaient à l'avant-garde des "Trumpites" hier utiliseront la publicité sur leurs actions audacieuses pour recruter. Cette journée soulève également la question de la loyauté des différents éléments de l'appareil d'État envers le Congrès. Les événements ont montré qu'un coup d'État (pensez à la Bolivie, novembre 2019) est envisageable. Pour une guerre civile, il faut deux armées. Ou une scission de l'appareil d'État.

Trump et les démocrates représentent tous deux la classe dirigeante impérialiste américaine, par analogie avec Marine Le Pen et Macron qui représentent la classe dirigeante impérialiste française. En ce qui concerne les relations étrangères, Trump promeut la politique des États-Unis d'abord, mène des guerres commerciales avec la Chine, préconise de réduire la part de coût du pillage impérialiste qu'il partage avec ses alliés impérialistes de la Guerre froide (Allemagne, France, UE, Japon). Biden représente la poursuite de la stratégie de la guerre froide suivie par toutes les administrations républicaines et démocrates après la Seconde Guerre mondiale.

En interne, Trump promeut des attitudes ouvertement racistes et misogynes, promet des solutions "populistes" aux travailleurs mais a remis des milliers de milliards de dollars à la grande bourgeoisie. Les démocrates ont une composition diversifiée de militants et offrent plus de concessions à la classe ouvrière, mais bien moins que les partis sociaux-démocrates européens.

IC : Une force alternative progressiste peut-elle se développer aux États-Unis et les espoirs placés par certains dans Sanders sont-ils de pures illusions ?

JC : Nous espérons certainement qu'une force alternative pourra se développer ici. Le mouvement "Black Lives Matter", qui a également reçu un grand soutien d'autres secteurs, notamment des jeunes travailleurs et étudiants blancs, en est un exemple. C'est aussi le début de l'organisation du travail dans certaines industries non syndiquées comme Amazon, Google, qui emploient de nombreux travailleurs. On pourrait s'attendre à la croissance d'un mouvement antifasciste ou antiraciste en réaction à ce qui s'est passé à Washington hier (6 janvier). Nous appelons à un tel mouvement.

Sanders est l'homme politique américain le plus proche d'un social-démocrate. Il a été un candidat crédible à la présidence. C'est ce qui lui a donné de l'attrait. S'il avait été nommé, presque toutes les forces progressistes des États-Unis l'auraient soutenu contre Trump. Une fois que la direction démocrate a forcé les autres candidats à s'unir derrière Biden, Sanders a abandonné. Il a fait de même en 2016 avec Hillary Clinton. En dehors de la lutte électorale, il n'est pas le leader d'un mouvement.

IC : Avec Biden au pouvoir, pourrait-il y avoir des changements positifs sur des questions internationales ?

JC : Il n'y a absolument aucune raison d'espérer des changements positifs. Il pourrait y avoir une tentative de rétablir les relations avec les alliés impérialistes des États-Unis en Europe et de cesser au moins d'insulter des continents entiers. Il pourrait y avoir des stratégies plus cohérentes. Son administration pourrait essayer de subvertir la Révolution cubaine en ouvrant des relations plutôt qu'en les fermant. Ses objectifs sont les mêmes. Biden vise lui aussi à maintenir l'hégémonie américaine, et il n'y a aucune raison de croire que sa politique sera plus efficace que celle de Trump. Biden a soutenu toutes les guerres américaines, et il a même été plus hostile que Trump envers la Russie, tout aussi hostile envers la Chine. Mais nous pensons que l'on ne peut compter ni sur le parti républicain ni sur le parti démocrate pour mener une politique étrangère pacifique.

Traduction de l'anglais JBC pour initiative-communiste.fr
8 janvier 2021

2021 verra-t-il une riposte palestinienne ?

Par Ramzy Baroud

Les douze derniers mois resteront dans l'Histoire comme l'année qui a mis fin au prétendu « processus de paix » parrainé par les États-Unis.



Il y a 30 temps débutait la première Intifada

Bien que 2021 ne verra pas de changement notable de la politique des États-Unis en Palestine, en Israël et au Moyen-Orient, elle offre aux Palestiniens l'occasion de penser en dehors du cadre étasunien.

L'année 2020 avait commencé par une incontestable offensive américaine pour traduire son discours politique en actions décisives. Le 28 janvier, le ainsi-nommé « Accord du Siècle » est devenu une véritable doctrine politique et un nouveau lexique s'est très vite imposé. Le prétendu « processus de paix » qui avait dominé le discours de Washington sur plusieurs décennies, semblait jeté aux oubliettes.

Comme l'Autorité palestinienne avait tout ce temps façonné sa propre stratégie pour répondre aux desiderata et exigences des États-Unis, le changement de cap de Washington lui laissait très peu de choix.

Le 1er février passé, le « président » de l'AP, Mahmoud Abbas, déclarait qu'il coupait tous les liens diplomatiques avec Israël et les États-Unis. Le mois de mai qui suivait, il annonçait que les dirigeants palestiniens annulaient tous les accords entre eux et Israël, y compris les liens de collaboration répressive.

Toutefois, si cette décision a pu calmer le ressentiment des Palestiniens, elle n'a été d'aucun effet pratique et n'a été maintenue que sur une courte durée [pour autant qu'elle ait été appliquée – NdT]. Le 17 novembre, l'AP a annoncé qu'elle avait repris tous les liens policiers et civils avec Israël, sabordant ainsi de fait ainsi la reprise de pourparlers entre le Fatah et le Hamas.

Ces pourparlers avaient débuté en juillet et, au contraire des réunions qui avaient précédé, les deux principales organisations palestiniennes semblaient en accord autour d'un ensemble d'axes politiques, parmi lesquels figurait leur rejet de « l'accord du siècle » et des plans israéliens d'annexer de larges parts des territoires palestiniens sous occupation.

En dernière analyse, l'AP, largement déconsidérée aux yeux des Palestiniens, a perdu le peu de crédibilité dont elle disposait encore aux yeux de ses rivaux. Abbas semblait se servir des pourparlers sur l'unité comme d'un moyen d'avertir Washington et Tel-Aviv qu'il avait encore à sa disposition quelques cartes politiques.

Mais si les dirigeants palestiniens ont réussi par le passé, et depuis sa création en 1994, à « jouer la montre » en garantissant ainsi le flux d'argent extérieur, cette stratégie arrive maintenant à ses limites. Les priorités des États-Unis au Moyen-Orient ont incontestablement changé et même les alliés européens de l'AP ne considèrent guère Abbas et son administration comme une priorité.

Une Union européenne affaiblie par le départ de la Grande-Bretagne et le brutal impact économique de la pandémie de la Covid-19, a repoussé la Palestine au pied de l'échelle des priorités occidentales.

Si 2021 doit apporter un changement positif dans la lutte palestinienne pour la liberté, de nouvelles stratégies doivent être définies et adoptées. La réflexion devrait s'orienter complètement vers de toutes nouvelles perspectives politiques.

Pour débuter, l'unité palestinienne doit être redéfinie de façon à ne pas se limiter à un simple contrat politique entre les organisations rivales du Hamas et du Fatah, chacun étant motivé par son propre programme et son propre souci de préservation.

L'unité doit être élargie pour s'étendre jusqu'à un dialogue national impliquant tous les Palestiniens – en Israël [Palestine de 48] et dans les territoires occupés ainsi que dans la diaspora – lesquels devraient avoir un rôle dans la formation d'une nouvelle vision palestinienne pour leur pays, en dépassant l'esprit factionnel.

Cette nouvelle vision devrait être développée et formulée en remplaçant les clichés éculés, les dogmes et les vœux pieux. Une solution à deux États, par exemple, est tout simplement irréalisable, non seulement parce qu'Israël et les États-Unis ont

SUPREME COURT OF THE STATE OF NEW YORK, COUNTY OF CORTLAND,
Index No. EF19-1113; Date Purchased: September 17, 2019
SUMMONS WITH NOTICE dated September 17, 2019. Plaintiff designates ERIE County as the place of trial
Basis of venue: CPLR 509. JORI GUZHUNA, Plaintiff against ALIXYANDRA BENAY ALLEN, Defendant.
ACTION FOR A DIVORCE
To the above-named Defendant YOU ARE HEREBY SUMMONED to serve a notice of appearance on Plaintiff's attorneys within thirty (30) days after the service of this summons is complete and in case of your failure to appear, judgment will be taken against you by default for the relief demanded in the notice set forth below. Dated: November 30, 2020. **Yaniv & Associates,** PC, Attorneys for Plaintiff, 972 Route 45, Suite 205, Pomona, NY 10970 646-395-9100. **NOTICE:** To the above-named Defendant, the above Summons is served upon you by publication pursuant to an Order of the Hon. Julie A. Campbell, A.J.S.C of the Supreme Court; County of CORTLAND, dated the September 17, 2019. The nature of this action is to dissolve the marriage between the parties, on the grounds: DRL Section 170 subd. (7) - Irretrievable Breakdown in Relationship for at Least Six Months. The relief sought is a judgment of absolute divorce in favor of the Plaintiff, dissolving the marriage between the parties in this action.
PLEASE TAKE NOTICE that pursuant to DRL §253, to the best of Plaintiff's knowledge, Plaintiff has taken all steps solely within Plaintiff's power to remove all barriers to the Defendant's remarriage following the divorce.
NOTICE OF AUTOMATIC ORDERS. Pursuant to Domestic Relations Law Section 236 part b sec. 2, the parties are bound by certain automatic orders which shall remain in full force and effect during the pendency of the action.
NOTICE ABOUT HEALTH CARE: PLEASE TAKE NOTICE that once a judgment of divorce is signed in this action, both you and your spouse may or may not continue to be eligible for coverage under each other's health insurance plan, depending on the terms of the plan.
NOTICE OF GUIDELINE MAINTENANCE FOR UNCONTESTED DIVORCE: If your divorce was commenced on or after January 25, 2016, this Notice is required to be given to you by the Supreme Court of the county where your divorce was filed to comply with the Maintenance Guidelines Law. The complete text of the notice is available at https://www.nycourts.gov/divorce/forms_instructions/NoticeGuidelineMaintenance.pdf.

Derrière le verdict de Londres sur Julian Assange

Par Manlio Dinucci

D'un procès injuste —celui à Londres de Julian Assange, fondateur de WikiLeaks— est sortie une sentence qui à première vue semble juste : la non-extradition du journaliste aux États-Unis, où l'attend une condamnation à 175 ans de réclusion sur la base de la loi sur l'espionnage de 1917. Reste à voir, au moment où nous écrivons, si et de quelle façon Assange sera libéré après sept ans de confinement à l'ambassade d'Équateur et presque deux années d'incarcération dure à Londres.

On parle d'une libération sous caution, mais, si Washington fait appel contre la sentence (comme il semble certain), la procédure d'extradition peut être ré-ouverte et Assange doit rester à disposition de la magistrature en Grande-Bretagne. Sans oublier le fait que dans son verdict la juge Vanessa Baraister s'est dite convaincue de la « bonne foi » des autorités états-uniennes et de la régularité d'un possible procès aux États-Unis, en motivant le verdict seulement pour des « raisons de santé mentale » qui pourraient amener Assange au suicide.

En réalité qu'est-ce qui a déterminé, à ce moment, la non-extradition de Julian Assange aux USA ?

D'une part la campagne internationale pour sa libération, qui a porté le cas Assange à



Julian Assange

l'attention de l'opinion publique. D'autre part le fait qu'un procès public d'Assange aux USA serait extrêmement embarrassant pour l'establishment politico-militaire. Comme preuve des « crimes » d'Assange l'accusation devrait montrer les crimes de guerre usaméricains , mis en lumière par WikiLeaks.

Par exemple, quand en 2010 l'agence a publié plus de 250 000 documents usaméricains, parmi lesquels beaucoup sont étiquetés « confidentiels » ou « secrets », sur les guerres en Irak et en Afghanistan. Ou bien quand en 2016, au moment où Assange était déjà confiné dans l'ambassade équatorienne à Londres, WikiLeaks a publié plus de 30 000 e-mails et documents envoyés et reçus entre 2010 et 2014 par Hillary Clinton, secrétaire d'État de l'Administration Obama.

Parmi ceux-ci un e-mail de 2011 révélant le véritable but de la guerre de l'OTAN contre la Libye, poursuivi en particulier par les USA et la France : empêcher que Kadhafi n'utilise les réserves d'or de la Libye pour créer une monnaie pan-africaine alternative au dollar et au franc CFA, la monnaie imposée par la France à 14 ex-colonies. Avec les dizaines de milliers de documents, qui ont mis en lumière les véritables objectifs de cette opération de guerre et de quelques autres, WikiLeaks a publié les images vidéos des massacres de civils en Irak et ailleurs, montrant le véritable visage de la guerre. Celui qui est aujourd'hui caché par les grands médias.

Alors que durant la guerre du Vietnam des années soixante, les compte-rendus de journalistes et les images des massacres suscitèrent un vaste mouvement contre la « guerre sale », contribuant à la défaite des USA, le journalisme de guerre est aujourd'hui de plus en plus enrégimenté : aux correspondants embedded (embarqués), suivant les troupes, n'est montré que ce que veulent les commandements, les seuls autorisés à fournir des « informations » dans leurs briefing. Les rares vrais journalistes opèrent dans des conditions de plus en plus difficiles et risquées, et souvent leurs compte-rendus sont censurés par les grands médias, dans lesquels domine la narration officielle des événements.

Le journalisme d'investigation de WikiLeaks a ouvert des brèches dans le mur d'omertà médiatique qui couvre les réels intérêts de puissantes élites qui, opérant dans l'« État profond », continuent à jouer la carte de la guerre : avec la différence qu'aujourd'hui, avec les armes nucléaires, elle peut mener le monde à la catastrophe finale.

Violer les cabinets secrets de ces groupes de pouvoir, en mettant en lumière leurs stratégies et leurs trames, est une action extrêmement dangereuse que ce soit pour les journalistes ou pour ceux qui, se rebellant contre l'omertà, les aident à découvrir la vérité.

Emblématique est le cas de Chelsea Manning, la militante usaméricaine accusée d'avoir fourni à WikiLeaks des documents dont elle avait eu connaissance en travaillant comme analyste de renseignement de l'armée de terre US pendant la guerre en Irak. Elle a été pour cela condamnée à 37 ans de détention dans une prison de haute sécurité et, relâchée après 7 années de détention dans des conditions très dures, elle a été de nouveau incarcérée pour avoir refusée de témoigner contre Assange ; après une tentative de suicide, elle a été remise en liberté provisoire.

Il manifesto 5 janvier 2021
Traduit par Marie-Ange Patrizio
Tlaxcala 6 janvier 2021

Suite de la page (12)

OSC que vous avez financées au Venezuela entre janvier 2017 et janvier 2019.

Je vous écris pour confirmer que j'ai procédé à un examen complet de tous les documents pertinents et du traitement de votre demande. J'ai examiné toutes les informations fournies et je suis convaincu qu'une recherche raisonnable a été effectuée en rapport avec votre demande.

Nous nous excusons d'avoir omis d'indiquer quelles autres ONG financées par le FCO au Venezuela pendant la période allant de janvier 2016 à septembre 2018, soit la période indiquée dans votre demande initiale d'accès à l'information. Il n'a fait aucune référence aux OSC dans la demande initiale.

Veuillez consulter la liste des ONG concernées par votre demande ci-dessous :

Centro de Justicia y Paz (CEPAZ)
FUNDACIÓN EFECTO COCUYO
Consejo Nacional de Promoción de Inversiones (CONAPRI)
Instituto Radiofónico Fe y Alegría
Indicación Nacional de Trabajadores de la Prensa (SNTP)
EXODO AC
Westminister Foundation for Democracy
PROVITA AC
Centro Iberamericano de Fromación en Derecho Internacional y Derechos Humanos AC (CIFODIDH)
Transparecia Venezuela, AC

Si vous estimez que nous n'avons pas traité correctement votre examen interne et que vous souhaitez déposer une plainte, vous pouvez demander une décision directement au commissaire à l'information. Le commissaire à l'information peut être contacté à l'adresse suivante Information Commissioner's Office, Wycliffe House, Water Lane, Wilmslow, Cheshire SK9 5AF Cordialement, Central FOI Unit Parliamentary, Ministerial and Central Services

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Unité centrale de la FOI

Services parlementaires, ministériels et centraux

Ultimas Noticias 7 Janvier 2021
Traduit Venesol 10 janvier 2021

fait tout leur possible pour l'enterrer, mais parce que, même si elle était mise en œuvre, elle ne répondrait pas aux attentes minimales des Palestiniens en termes de droits légitimes. Dans un scénario à deux États, les Palestiniens resteraient géographiquement et politiquement éclatés, et aucune mise en œuvre réaliste et juste du Droit au retour ne pourrait voir le jour.

Un « État démocratique unique » en Palestine et en Israël ne peut pas remédier à toutes les injustices du passé, mais c'est le seuil le plus porteur de sens pour imaginer un avenir possible, et certainement meilleur, pour tous les peuples vivant entre le fleuve Jourdain et la mer [Méditerranée].

De plus, la dépendance obsessionnelle à l'égard de Washington comme seule protagoniste capable d'assurer la médiation entre Israël et les Palestiniens doit cesser. Non seulement les États-Unis ont démontré leur manque total de crédibilité par leur soutien militaire et politique sans limites à Israël, mais ils se sont également positionnés comme un des premiers obstacles sur la voie de la liberté et de la libération des Palestiniens.

Il incombe aux dirigeants palestiniens de comprendre que l'équilibre des forces au niveau mondial est en train de changer fondamentalement et que les États-Unis et Israël ne sont plus les seules puissances dominantes au Moyen-Orient.

Il est temps pour les Palestiniens de diversifier leurs options, de renforcer leurs liens avec les puissances asiatiques montantes et de tendre la main aux pays d'Amérique du Sud et d'Afrique pour inverser leur dépendance politique et économique totale à l'égard des États-Unis et de leurs alliés.

De plus, bien que la résistance populaire en Palestine se soit constamment exprimée sous diverses formes, elle doit encore se transformer en plateforme de résistance durable pouvant se traduire en capital politique. L'année dernière a débuté avec le gel des manifestations de la Grande Marche du Retour de Gaza, qui a rassemblé des dizaines de milliers de Palestiniens dans une démonstration historique d'unité.

Cependant, les Palestiniens de Cisjordanie occupée tentent désespérément de naviguer entre deux systèmes de contrôle qui se chevauchent : l'occupation israélienne et l'Autorité d'Abbas. Cette situation a pour effet de marginaliser le peuple palestinien et de l'empêcher de jouer un rôle clé dans l'élaboration de sa propre lutte.

La résistance populaire doit servir d'épine dorsale à toute véritable vision palestinienne pour la libération. Enfin, pour que le nouveau discours politique palestinien ait un écho international, il doit être soutenu par un mouvement de solidarité à l'échelle mondiale qui se mobilise derrière un programme palestinien unitaire, tout en défendant les droits des Palestiniens aux niveaux de la ville, de l'État et du pays.

L'attaque à grande échelle des États-Unis et d'Israël contre le Mouvement de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) est l'illustration du succès de cette tactique pour imposer un changement de discours sur la Palestine et Israël.

Cependant, bien qu'il existe déjà dans le monde entier une base solide de solidarité à l'égard des Palestiniens, ce mouvement ne devrait pas se concentrer uniquement sur les campus universitaires et les cercles intellectuels. Il devrait s'efforcer d'atteindre tout un chacun, où qu'il se trouve.

Il est vrai que 2020 a été une année dévastatrice pour la Palestine, mais une analyse plus poussée nous permettrait de comprendre qu'elle offre un champ de possibilités pour qu'un tout nouveau discours politique palestinien soit construit.

Chronique de la Palestine 8 janvier 2021

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions conformes du Ministère public entendu; maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce de la dame Carine Jacques SIMON d'avec son époux Valbrun Jean CLAUDER pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port au Prince de transcrire dans ces registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ;Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Annie FIGNOLE, juge en audience civile ordinaire du dix juin deux mille dix neuf, en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du greffier Mozart TASSY

Il est ordonné. .....etc..... En foi de quoi..... etc ....

Me Ronald ALCINEUS, AV

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Ansekin PIERRE d'avec son épouse née Marie Evita MATADOR pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux :Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port au Prince à transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Devide MORANCY pour la signification de ce jugement: compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt et un octobre deux mille vingt en présence de Me Paul WESLEY Substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège.

Il est ordonné. .....etc ....En foi de quoi...... etc ....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public accueille l'action du demandeur, le sieur Philippe NELCY, en la forme maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi vingt six juillet deux mille dix neuf contre la dame née Marjorie AZOR ; Admet en conséquence le divorce des époux Philippe NELCY contre son épouse la dame née Marjorie AZOR pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs l'épouse ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Port au Prince Section Sud de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; compense les dépens vu la qualité des parties. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rosie Degand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance de Port au Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt six juillet deux mille dix neuf en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE substitut commissaire, faisant office du Ministère public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège

Il est ordonné. ....etc.... En foi de quoi.... etc ....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions du Ministère public, accueille l'action du demanderesse, la dame née Fana PIERRE , en la forme; maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi treize novembre deux mille vingt contre le sieur Shiller JOSEPH pour injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs l'épouse ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Port au Prince, section Sud de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ; Compense les dépens vu la qualité des parties. Commet l'huissier Clerbrun FAURE pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous Bredy FABIEN, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port au Prince, en la chambre du conseil en audience publique et ordinaire du vendredi treize novembre deux mille vingt en présence du substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et Me. Eunide LEGERME faisant office du Ministère public et avec l'assistance du sieur Jean Serge DUVERT greffier du siège

Il est ordonné. ....ect ......En foi de quoi...... etc ....

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut déjà accordé à l'audience du vingt quatre Octobre deux mille dix neuf et pour le profit déclare compétent pour connaitre l'action en divorce initiée par la dame Bethie MICHEL, reconnait l'abandon du toit Conjugal par l'époux dans les circonstances sus-décrites. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Patrice MONDÉSIR et la femme née Bethie MICHEL pour les causes sus-énoncées. Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Saint Louis du Sud de transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Patrick HENRY de ce siège pour la signification de la présente décision.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Louis Fils JOSEPH, juge, en présence de Me Aldrin JOASSAINT, Substitut commissaire du gouvernement et avec l'assistance du citoyen Jean Claude Novembre greffier du siège en audience ordinaire civile , et publique de ce jour jeudi quatorze novembre deux mille dix neuf, An 216ème de l'indépendance.

Il est ordonné. ....etc.... En foi de quoi..... etc ......

Yvener Charles

Officier de l'état civil

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public accueille l'action du demandeur, le sieur Rodriguez SAINT LOUIS, en la forme; maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi vingt six juillet deux mille dix neuf contre la dame née Tracy ALVAREZ ; Admet en conséquence le divorce des époux Rodriguez SAINT LOUIS. La dame née Tracy ALVAREZ ; pour incompatibilité de caractère et injures graves et publiques. Fait prévus à l'article 217 du code civil haïtien ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'épouse ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port au Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ; Compense les dépens vu la qualité des parties Commet l'huissier Johnny JEAN pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Berge O. SUPRIS, juge du tribunal de première instance du ressort de Port au Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt six juillet deux mille dix neuf en présence du substitut du commissaire gouvernement. Jean Rolex MEROVE, faisant office du Ministère public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège

Il est ordonné. .. ect. ....En foi de quoi ... etc …

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce des époux Eddy SERAPHIN, la femme née André Rose JEAN pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Est de Port au Prince à transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Maxime CANDIO pour la signification de ce jugement compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous par nous. Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt neuf juillet deux mille vingt en présence de Me. WESLEY Paul, Substitut du commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège, Il est ordonné .....etc..... En foi de quoi .... etc ......

PAR CES MOTIFS

Le tribunal , après examen sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à la susdite audience, pour le profit, déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce de la dame Joana FLEURIMONT d'avec son époux Amaral Junior EDMOND, pour injures graves et publiques, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de Fond-des-Nègres de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Coder GESTE de ce Tribunal pour la signification de ce jugement .Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Nerva VILMONT, juge Doyen en audience civile, ordinaire et publique en date du mardi seize juin deux mille quinze, en présence de Me. Hervé JEAN LOUIS, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Willy BERNABE, greffier du siège

Il est ordonné. ....ect .... En foi de quoi.... etc. ....

Suite de la page (9)

process as "unserious" and "absurd," while reiterating the calls on President Jovenel Moise to resign.

The 50th legislature came to an end in January 2020," he said. "The elections were due to take place in October 2020 and a new president must be inaugurated on Feb. 7, 2021."

The Struggling People's Organization (OPL) and the Democratic and Popular Sector (SDP) described the CEP's attempts to establish new political reality as a "comedy" while announcing general strikes.

Opposition parties considered the referendum invalid because the 1987 Constitution prohibits its modification through popular consultation. They also call for a three-year transitional government to replace Moïse and later organize general elections.



André Michel (with the mic), chief spokesman of the Democratic and Popular Sector opposition front, rejects the election schedule, saying Jovenel Moïse must step down on Feb. 7, 2021.

Suite de la page (5)

solution finale : entretenir la croissance économique, quoi qu'il en coûte, par accélération de la décroissance démographique.

Les événements de ce 6 janvier au Capitole sont un marqueur de ce temps que nous ne cessons d'appeler l'indigence pour tous. Les coups d'État à la Trump, les violences policières en France, les mafieux, les escrocs et les délinquants au pouvoir (Berlusconi, Sarkozy, Trump, Bolsonaro et j'en passe), ne seront plus une spécificité des shitholes. Il y aura des Michel Martelly et des Moïse Jovenel pour tous les peuples. Haïti est un laboratoire de la bêtise humaine.

Et la grande bêtise des courants progressistes du monde est de croire qu'il peut y avoir de la démocratie effective uniquement pour les mégapoles en laissant une démocratie de rabais pour les shitholes. Ces bien-pensants oublient que les écosystèmes sont liés et partagent leurs valeurs par indigence transposée : tant qu'il y aura des écosystèmes délaissés et fragilisés, ils concentreront les médiocrités humaines jusqu'à leur limite de rupture, pour les libérer et les répandre au loin, en faisant voler en mille éclats les impostures. L'histoire devra retenir le 6 janvier 2020 comme une date clé dans la progression de cette humaine défaillance qui se déploie comme une spirale indigente …

Preuve s'il en fallait que la théorie de l'indigence que je postule depuis 2013 est cohérente et pertinente. Et même qu'il est peut-être venu le temps de la formuler en une axiomatique intelligible avant que la vague de répression qui va s'abattre sur Haïti ne m'emporte sur un tas de détritus pour devenir une statistique indifférenciée dans les rapports des droits humains des instituions occidentales. Car c'est la théorie de l'indigence qui nous le dit : quand, dans une mégapole, la Police a le droit de ficher les convictions politiques des citoyens pour mieux les traquer et les réprimer, c'est un permis de génocider qui est donné aux mécréants dans les shitholes.

Mediapart 7 Janvier 2021

Suite de la page (9) Haiti's Earthquake 11 Year Later: Review of the Failure of a Reconstruction Policy

perceives reconstruction, a world dominated by the emblematic figure of Haitian businessmanRéginald Boulos, who saw in the disaster a "huge opportunity", clearly wanting to send the message that "Haiti is open for business." The slogan was later taken up by the presidential candidate Michel Martelly. [It had also been a slogan of Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier's regime in the 1970s and 1980s - Ed.]

But if there was "business" participation in this reconstruction, for the most part it was not to be Haitian. Because, as Bellerive notes, it is also about giving foreign companies "their share of the pie, because humanitarian aid does not last, but interests do." This maxim came to benefit the Dominican senator Felix Bautista who, through his companies, obtained a "good part of the cake."

"As for Haitian companies," says the author, "they would have little more than the crumbs that fell on the ground." 11

Bourjolly's book testifies to the bankruptcy of a reconstruction policy under the aegis of an organization designed and directed by "foreigners." Having been a part of the IHRC himself, as the Haitian Executive branch's representative, the author attests, from the inside, to the failure of this policy, the mechanisms which led to this failure, in particular in the structure and functioning of this commission. For that alone, we must be grateful to him: the documents he makes available to the public certainly have great historical value.

However, the book goes beyond the strict framework of post-earthquake reconstruction. There are also two chapters, one devoted to the introduction into Haiti of cholera by soldiers of the UN Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH) and the other to the "political transition" in Haiti. These two "events" also bear the imprint of foreign interference on the country.

These failures and tragedies - in fact, this immeasurable suffering endured by the vast majority of the Haitian people - again raise the question of the nature and role of the State in Haiti. It is on the basis of this questioning, to the extent that we take a critical historical look at it, that we must develop new perspectives for the future. Because as long as "our" State functions as an oppressive structure in the service of foreign interests and of the oligarchy, a State which objectively, as the anthropologist Michel-Rolph Trouillot notes, works against the nation, as long as we will be in this situation, then there will be no possibility of change.

While the earthquake caused the tragedy, it is not responsible for these root causes. These are linked to a type of State, a system of government, a socio-economic structure, and a choice of society. One can certainly mention "the resignation of the elites … [and the existence] of a government [which is] incompetent or overwhelmed by the circumstances." 12

But we cannot ignore the choice of a neoliberal policy, reinforced over the past 40 years: the fact that "the Haitian state - that is to say the government - has long since abdicated its responsibilities towards the majority of Haitian citizens and, at least since the Duvalier era, has handed over to bilateral and multilateral aid donors, to non-governmental organizations (NGOs), the responsibility of providing services to the population. More NGOs per capita operate in Haiti than in any other country in the world, and they provide 70% of health care in rural areas and 80% of public services. This, in turn, has led to extreme carelessness (laisser-aller)and the almost total privatization of all basic services." 13

Alain St. Victor is a Haitian historian and teacher living in Canada. Translated from French and slightly edited by Kim Ives.

Notes:

1) Haïti-séisme : Crise humanitaire majeure. Les dernières données, un mois et demi après, Alterpresse, 27 février 2010

2) Haïti-séisme : La mesure du défi de la reconstruction, Alterpresse, 12 février 2010

3) Haïti Demain, Objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction, CIAT, Mars 2010

4) Haiti-Séisme : La Katrina d'Haïti, par Tontongi, Alterpresse, 22 janvier 2010

5) Une reconstruction avec et pour Haïti, Collectif d'auteurs haïtiens-québécois, Le Devoir, 30 janvier 2010

6) Comment reconstruire Haïti par Robert Zoellick, président du Groupe de la Banque mondiale, Politico, le 1er février 2010

7) Haiti government gets one penny of U.S. quake aid dollar, Associated Press, January 27 2010

8) Jean-Mary Bourjolly, Haïti : Un pays à désenvelopper. Des ratés de la commission chargée de coordonner l'aide post-séisme aux convulsions d'une reconstruction politique et institutionnelle infructueuse, Les Éditions JFD, 2020

9) Ibid. p 12

10) Ibid. p36

11) Ibid. p109

12) Haiti-Séisme : La tragédie haïtienne et le parrainage international par Castro Desroches, Alterpresse, 29 janvier 2010

13) Beyond the Earthquake : A Wake-Up Call for Haiti, by Alex Dupuy, Latin American Perspectives, vol. 37, n.3, May 2010

Suite de la page (8)

d'un groupe qui, de toute évidence, ne se reconnait pas dans les propositions qu'a mises sur la table la Direction Politique de l'Opposition Démocratique. Le document contenant les propositions de ce groupe porte les signatures de deux anciens parlementaires : Steven Benoît et Hugues Célestin.

En revanche, les deux groupes ont un point commun, ils demandent tous le départ du Président Jovenel Moïse le 7 février 2021. Sauf que, à la différence des propositions de la DIRPOD, « Entente Nationale pour une Transition de Rupture » veut un « départ ordonné du pouvoir en place ». Pour commencer, le groupe conduit par l'ex-sénateur de l'Ouest, Steven Benoît, veut créer une « Coordination Nationale de Transition » (CNT), une instance qui « se chargera de l'élaboration d'une Charte de transition ; travaillera à obtenir la démission des dix sénateurs encore en fonction ; organisera des élections pour un Président provisoire chargé de diriger le pouvoir de transition et enfin la formation d'un « Conseil d'Etat » dont la mission est de contrôler les actions du pouvoir Exécutif tout en assurant la production législative ». Comme l'on peut le constater, cette histoire de « Conseil d'Etat » devient une obsession dans la vision des hommes politiques en Haïti s'agissant d'un pouvoir de transition.

En tout cas, d'après ce qu'avancent ceux qui prévoient la mise en place de la CNT, les membres de ce « Conseil d'Etat » qui aura un rôle très politique dans la mesure où il remplacera le Parlement le temps que cette institution redevienne fonctionnel, seront choisis parmi les partis politiques, les organisations de la Société civile et parmi les membres de la CNT. Outre ces tâches déjà dévolues à la CNT, elle aura aussi à définir les critères d'éligibilité et les mécanismes pour devenir Président provisoire du pouvoir de transition sans oublier que la CNT aura le dernier mot sur les personnalités appelées à intégrer le gouvernement intérimaire, à devenir directeurs généraux, etc. Les initiateurs de la CNT n'ont pas donné de chiffre ni le nombre de personnes devant constituer ce « Cénacle » ayant les prérogatives d'un Parlement. Selon les propositions de cette branche de l'opposition dite : Entente Nationale pour une Transition de Rupture, c'est la Coordination Nationale de Transition qui sera le maitre d'œuvre de la mise en place du pouvoir de transition au lendemain du départ du Président Jovenel Moïse. Pour finir, selon l'Entente Nationale pour une Transition de Rupture, le Président de la transition et le gouvernement seront les dépositaires du pouvoir Exécutif et l'incarnation de la continuité de l'Etat.

De concert avec le « Conseil d'Etat », le pouvoir Exécutif provisoire fixe la politique de la nation et établit une feuille de route en vue d'implémenter en urgence les revendications de la population. Ils doivent sans attendre mettre en place les mécanismes pour réaliser des élections générales démocratiques, transparentes et libres. Ce nouveau gouvernement intérimaire prendra des mesures sur le plan : économique, sociale et sécuritaire en conformité aux revendications populaires. Bref, rien de bien spécifique ni qui le différencie du plan ou des propositions de la Direction Politique de l'Opposition Démocratique. Cette année 2020 aura battu tous les records en matière de propositions de la part de l'opposition non seulement pour renverser le Président de la République, Jovenel Moïse, avant la fin de son mandat mais aussi pour présenter différents plans de mise en place dans le cadre d'une transition après son départ que l'opposition espère pour le 7 février 2021. En attendant que cette date arrive, le locataire du Palais national poursuit son petit bonhomme de chemin comme si de rien n'était. Il tente même le tout pour le tout en parsemant d'embûches le chemin de l'opposition avec une série de décrets et d'arrêtés présidentiels à la limite anticonstitutionnels qui fait craindre le pire non seulement pour ses opposants politiques mais pour l'avenir même de la démocratie et de la liberté en Haïti.

C.C

Québec : un statut pour tous les travailleurs !



Solidarité sans frontières (Ssf) appelle toutes les personnes sans statut à se joindre au mouvement afin que nous unissions nos voix et nos forces pour crier haut et fort : *un statut pour tous et toutes*



Un statut pour tous et toutes! C'est la moindre des choses en ces temps de pandémie

Dans le contexte d'une deuxième vague de pandémie, où les chiffres augmentent de jour en jour, Solidarité sans frontières appelle à une manif en dansant pour revendiquer un statut pour tous et toutes, sans aucune exception. Personne ne doit être laissé pour compte.

La pandémie, dans la première et la deuxième vague, a rendu visible et a aggravé la situation des migrant.e.s ayant un statut précaire et en particulier les sans-papiers. Maintenant, tout le monde sait qui sont les gens obligés de travailler dans les pires emplois et dans les pires conditions. Malgré le fait que leur travail soutient la vie confortable de beaucoup d'autres personnes au Canada, ces travailleurs et travailleuses ont souvent été nié d'accès aux normes du travail, à la protection de l'emploi, aux soins de santé, à la garderie pour leurs enfants, à l'aide sociale ou aux prestations d'urgence. Une personne sur 23 au Canada n'a pas de statut permanent et est touchée par ces injustices de différentes manières. Malgré cette nouvelle prise de conscience et ces chiffres, ni le gouvernement québécois ni le gouvernement canadien n'ont pris de mesures sérieuses, choisissant plutôt de détourner l'attention sur une poignée de réfugié.e.s travaillant dans le secteur de la santé qu'ils ont décidé de «récompenser» en offrant une voie de régularisation potentiellement plus rapide et plus sûre.

Les nouvelles mesures COVID mises en place par le gouvernement de la CAQ de Legault montrent clairement où se situent ses priorités: avec les capitalistes et non avec les communautés ouvrières, pauvres et racialisées. L'État du Québec n'a pas mis en place des mesures qui permettraient aux travailleurs, dont beaucoup ont un statut d'immigration précaire, de travailler en sécurité ou de rester chez eux et de ralentir ainsi la transmission du virus. Au lieu de cela, ils mettent en place un couvre-feu, qui sera appliqué par des forces de police systématiquement racistes. Entre autres choses, le couvre-feu marginalise même davantage des membres des communautés précaires, dont les personnes sans papiers qui sont obligées de travailler la nuit, les exposant à être arrêtées et, dans certains cas, détenues et déportées.

Pour sa part, le gouvernement libéral de Trudeau n'a fait preuve que d'une indifférence impitoyable à l'égard de l'exclusion des sans-papiers des programmes de prestation d'urgence et a ignoré les appels pour un statut pour tous et toutes. Mais, depuis mars, la plupart des expulsions ont été suspendues et les centres de détention pour migrant.e.s à travers le pays ont été vidés. Cette nouvelle normalité devrait être étendue à tous et toutes, rendue permanente et officialisée par un programme complet de régularisation.

Ssf appelle toutes les personnes sans statut à se joindre au mouvement, peu importe leur statut: sans-papiers, étudiant.e.s internationaux, travailleurs et travailleuses temporaires, réfugié.e.s. Jeunes ou vieux, travaillant ou non, criminalisé.e.s ou pas. Nous demandons à toutes ces personnes discriminées en matière de statut d'immigration de nous tendre la main afin que nous unissions nos voix et nos forces pour crier haut et fort : *un statut pour tous et toutes*.

Nous invitons également toutes les personnes et organismes qui partagent les idéaux de justice et d'égalité et qui soutiennent la cause des sans statut.

Tou.te.s ensemble pour dire : Stop à l'injustice, à la discrimination et à l'exploitation des personnes sans statut ! Unissons nos forces et nos voix pour demander au gouvernement un programme de régularisation complet : un statut pour tous et toutes! C'est la moindre des choses en ces temps de pandémie.

Samedi 30 janvier 2021 à midi

Complexe Guy-Favreau, 200 Réne Lévesque ouest (Métro Place d'armes)

Covid-19

* Nous demandons aux participant-es de maintenir une distance physique de 2 mètres entre eux et elles (chaque personne aura sa zone de danse désignée!)

* Nous demandons également aux participant-es à la manifestation de porter des masques

Israël : Honneur aux 60 lycéens qui refusent de servir dans l'armée de l'Aparthied

Par Oren Ziv

Lueur d'espoir, en ce début d'année, avec la sortie fracassante d'une lettre ouverte de 60 lycéens juifs israéliens, qui annoncent leur refus de faire leur service obligatoire (3 ans pour les garçons, 2 ans pour les filles) dans l'armée de l'occupation.

Dénonçant l'oppression du peuple palestinien de manière plus explicite que la plupart de leurs prédécesseurs, ces nouveaux « refuzeniks » précisent qu'il n'est pas question pour eux de servir un régime « d'apartheid ».

« En refusant de servir dans l'armée, nous ne tournons pas le dos à la société israélienne. Bien au contraire, nous prenons publiquement nos responsabilités, et sommes conscients des répercussions de notre initiative. La conscription, pas moins que notre refus, est un acte politique. Il serait totalement inconséquent que pour pouvoir dénoncer la violence systématique et le racisme, il nous faille d'abord participer à ce système d'oppression que nous critiquons », écrivent-ils, à l'attention des pseudo-pacifistes qui érigent quand même le service militaire en « mission sacrée ».

La « Lettre des 60 » est la première du genre à aller au-delà de la dénonciation de l'occupation des territoires palestiniens (de Gaza et de Cisjordanie) conquis en 1967, et à se référer à l'expulsion massive des Palestiniens en 1948, relève le journal israélien en ligne +972. « On nous demande de revêtir un uniforme taché de sang. Avec la Nakba et l'occupation, la société israélienne s'est construite sur des bases pourries, et cela rejaillit dans tous les aspects de la vie : le racisme, les discours politiques de haine, la brutalité de la police, et bien d'autres choses encore ».



Shahar Peretz (à gauche) et Daniel Peldi, deux des promoteurs de la lettre. Photo Oren Ziv.

Ces jeunes mettent aussi l'accent sur l'articulation entre le néo-libéralisme à l'oeuvre en Israël et le militarisme : « Tandis que les citoyens des territoires palestiniens occupés sont de plus en plus pauvres, les riches deviennent encore plus riches à leurs dépens. Les ouvriers palestiniens sont systématiquement exploités, et les industries d'armements utilisent les territoires occupés comme terrain d'expérimentation pour booster leurs ventes. Le développement de l'occupation se fait également au détriment de nos propres intérêts de citoyens, quand on sait que l'argent du contribuable sert dans une large mesure aux industries dites de sécurité et au financement des colonies, au lieu d'être alloué à l'éducation et à la santé ».

Une partie des signataires ont prévu de se déclarer objecteurs de conscience, et de prendre ainsi quasi automatiquement le chemin de la prison militaire. Le jeune Hallel Rabin, pour sa part, a été récemment relâché, après avoir fait 56 jours de prison militaire. « Nous devons admettre que l'armée perpètre au quotidien des crimes de guerre. Ce sera sans moi, et je me dois de crier aussi fort que je le peux que l'occupation n'est jamais justifiée ; l'envie de refuser de faire mon service remonte en fait à mon enfance, j'ai commencé à y penser quand je n'avais que 8 ans ; espérons que notre lettre collective *suite à la page(18)*



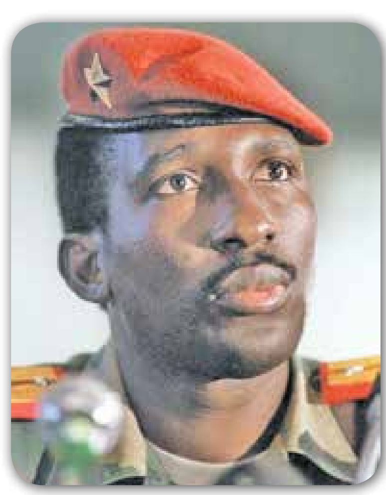
Shahar Peretz, lors d'une manifestation contre le plan d'annexion de Trump-Netanyahou. Photo Oren Ziv

Burkina Faso : Procès Thomas Sankara, la chambre de contrôle va statuer le 19 janvier prochain

Le dossier Thomas Sankara pourrait connaitre son épilogue cette année 2021. Tout est fin prêt pour que le procès se tienne après trente trois ans de procédure interminable. La chambre de contrôle du tribunal militaire va statuer sur le dossier ce 19 janvier.

Dans une interview accordée à Libre info le 29 décembre 2020, Me Benewendé Sankara l'un des avocats du dossier Sankara déclarait: "La chambre de contrôle a pour mission de vérifier pour voir si la procédure a été respectée. S'il n'y a pas de vice dans la procédure et la chambre de contrôle va certainement un jour programmer le dossier et à ce niveau-là il y aura un débat autour de la procédure. Si cette étape se termine ça veut dire qu'on va aller vers le procès devant le Tribunal."

Blaise Compaoré, l'ancien chef d'Etat et compagnon de Thomas Sankara fait partie des personnes citées dans le dossier Thomas Sankara. Un mandat d'arrêt international a été émis contre lui qui vit en Côte d'Ivoire depuis l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. "Le juge d'instruction dans l'affaire Sankara a émis un mandat d'arrêt international contre Blaise Compaoré, ça veut dire qu'il y a des charges qui pèsent sur l'ex président Blaise Compaoré. Et d'ailleurs il y a Hyacinthe Kafando aussi qui est en fuite. Le juge d'instruction émet un mandat d'arrêt parce qu'il veut les entendre, s'ils ne viennent pas, on n'a pas pu exécuter le mandat. Si on ne peut pas exécuter le mandat ce qui reste, c'est la voie de la contumace, ça veut dire faire le procès à défaut contre eux parce qu'ils ne veulent pas se défendre, donc on peut continuer la procédure." déclarait Me Sankara dans son entretien accordé à Libre info en décembre dernier.



L'ancien président assassiné Thomas Sankara

Le jugement pourrait se tenir dans un contexte où les autorités burkinabè préparent la réconciliation nationale. Selon le Président Kaboré cette réconciliation nationale devrait tenir compte de tous les dossiers de 1960 à nos jours, avait déclaré Roch Kaboré dans sa campagne.

Pour rappel les tests ADN réalisés sur les restes du père de la révolution burkinabè ont été infructueux. Contrairement à l'ADN, l'enquête balistique a permis de connaitre les balles qui ont été utilisées dixit Me Sankara: « on connait les balles qui ont été utilisées. Les balles ont été retrouvées dans les tombes ».

Libreinfo 12 Janvier 2021

Congo : Commémoration de l'assassinat de Laurent-Desiré Kabila

Le 16 janvier 2021 ramènera le 20ème anniversaire de l'assassinat du président Congolais Mzee Laurent Désiré KABILA sous les balles de l'un de ses gardes personnels. C'est dans une ambiance électrisée avec des chants patriotiques et révolutionnaires que le peuple congolais se recueillera en ce jour pour demander justice et dénoncer l'impérialisme international le commanditaire de ce crime.



Laurent Désiré KABILA

Une gerbe de fleurs sera déposée sur la tombe où repose à jamais le soldat du peuple.

Pleins Feux Sur : Théophile Jadotte (P-au-P - ?)

« La basse dégagée »

Par Ed Rainer Sainvill

La trajectoire de Théo ne prédisait pas un destin de musicien. Puisque c'est dans le football qu'il a surtout excellé dans son adolescence. En plus d'un flair inné pour la peinture qui l'a autorisé à être admis très jeune à l'Académie Des Beaux Arts. À ce point, il n'est qu'un jeune mélomane, sachant que la musique est latente, dans le sang. Avec une prédilection de chanteur et de batteur qui sont pour lui les plus attractifs membres d'un groupe musical. Les conjectures successives voulant qu'Haïti soit un lieu de passage pour diverses générations. Incluant celle de Théo qui doit aussi faire face à l'inévitable exode de la jeunesse en terre étrangère. Du fait, Théophile s'est retrouvé à NY au début des années 1980 où son sens musical commence à être manifeste dans les High School Band de la ''big apple", où il résidait avec sa famille. Expérimentant la batterie, puis la guitare. Avant de s'adonner exclusivement à la basse.

En fait, c'est l'époque dominée par les tonitruances des: Kòkò du « Skahshah » qui l'a emballé par son groove pittoresque. Puis de Tinès Vincent son préféré dont il a hérité des tics et détours pluriels. De Tidòf dont il a admiré la sureté du tempo. Et de son oracle Joe Charles dont il vénère la profusion en musicalité et en réglage harmonique. Tout en étant aussi instillé des contemporains comme : Youyou Legagneur, Gérald Kébreau, Bobby Raymond avec lesquels il a évolué plus étroitement. Autant d'influences qui vont tisser le tempo aspergeant et fluide du jeune bassiste; s'appliquant assidument à extérioriser les multiples approches de l'environnement sonore. Et conjointement, continue ses excursions de footballeur épatant au mythique Central Park de Manhattan, milieu de sa résidence. C'est en ce lieu qu'un autre gamin du coin, en l'occurrence Kenny Desmangles future vedette en son propre droit, est venu l'inviter à prendre part à la formation d'un nouveau groupe.



Théo Jadotte

À ce carrefour, c'est l'étape des associations universitaires de Hunter College pour Théo ; où se démène aussi un jeune étudiant et futur sénateur nommé Steven Benoit. Qui va être le manager de « Zouke », le premier groupe musical ; ayant permis à T. Jadotte de mettre son savoir en évidence. Mais, cette initiative d'un groupe de collégiens, fonctionnant au cœur de la cité qui ne dort jamais ne va être rien de plus qu'un passage transitoire pour Théo. Lequel a décidé d'emmener ses actes ailleurs, en allant s'installer dans les banlieues de Queens ; où il y a des oreilles plus réceptives au groove du ***konpa.*** Entamant ses journées d'adulte indépendant, de professionnel, de peintre et décorateur suffisant. Il prit part à la fondation du groupe « Rapadoo», puis de « Siwèl » avec Kenny Desmangles, Ralph Ménélas, Gérald Kébrau et autres. Apprenant ses sujets à travers les vibrations en vogue. Afin de se munir d'un style personnel.

A la phase subséquente, Théo rallie dans un bref ''stint" le « Zo de Ti-Lesly ». Lequel a dominé le milieu du synthé électro dont le « Top Vice » en est le premier pourvoyeur. Pourtant le « Zo » grâce aux connaissances de son maestro dans le domaine de la digitalisation allait faire des vagues dans les milieux du spectacle. Incluant une raclée sans précédent, administrée aux «Phantoms», lors d'un parcours carnavalesque sur Eastern Pway. Par la suite, ce groupe qui avait la majorité des spectacles, fut dévalisé par Jojo Lorquet pour le compte de « Sweet Miky» .Et Ti Lesly dégouté de cette épisode, s'est retiré illico du milieu du show-biz. Une occasion pour Théo de rejoindre le groupe « Lakol » de NY, emmené par Tantann, au sein duquel il a su trouver sa voie de bassiste intuitif, mettant à nu son phrasé mélodique. Tout en maintenant le tempo avec fluidité et justesse. Et ensuite, a joué avec les « Phantoms » dans une collaboration marquante, prouvant sa progression à travers quelques œuvres du groupe telles : ***''Granmoun pa jwe"***, ***''10 ans déjà",*** en plus d'une tournée européenne qui l'a installé sur les scènes du Zénith de Paris.

Une ascension qui l'a propulsé dans le collimateur du groupe « Konpa Kreyol » qui l'engage sur le champ. Pour venir étaler sa marque flamboyante dans ce brin de ***konpa*** charrié par une porte-voix anodine, celle de Joe Zenny. Auquel on a demandé de venir apporter de l'équilibre. S'imposant en fanfare comme l'une des vedettes de cette formation. Jusqu'à la débandade qui a causé le départ du maestro Dupoux. En renommant le groupe « Kreyol La », qui a scellé la prise en charge de TiJoe. En tous cas, entre les deux versions, Théo a joué environ deux décades. S'illustrant en pilier de cette formation à laquelle il a apporté une assise à la fois métronomique et d'aria. Distillant un toucher colorant comme s'il se sert de son intuition de peintre pour allier des touches incompatibles et les rendre symbiotiques. Il a aussi contribué à quelques compositions de l'ensemble telles : ***fanm kreyòl, move flannè, kore m la*** etc. A travers les productions ***: Gen, Gen, Gen***…prélude à tant de chambardement social, ainsi que : ***Viktwa, Evolution*** entre autres.

Et finalement au comble d'un parcours qui l'a vu jeter son tablier à la troupe à ''Ti Joe" Zenny à laquelle il avait apporté tant d'assurance et d'exposition. Préférant aller sillonner d'autres avenues musicales plus compatibles à son âme d'idéaliste. Une expérience dont il dit qu'elle lui a permis de se rendre compte *: ''… de l'absence de fair-play et d'intégrité dans le show-biz environnant. Et dénonçant l'hypocrisie et coup de couteaux dans le dos avec cet esprit de sauve qui peut et de bassesse qui sont la cause de ce manque de créativité dans la musique locale. Avec autant de préjudices et de destruction qui n'avancent pas la mission des artistes authentiques".* Cependant, après un certain sabbatique, Théo vient de rebondir avec son nouveau canevas, le groupe « Enkwayab » qu'il dit mettre sur pied juste pour la relève. N'étant constitué que de jeunes et talentueux musiciens prêts pour représenter leur temps. Ayant eu le privilège d'auditionner l'un de leur vidéo introductif, disons que la bande à Théo n'est pas venue pour faire les figurants.

Suite de la page (13)

elles sont plus que de l'art. Ce sont des déclarations politiques, des protestations enflammées contre la réaction et l'obscurantisme. Comme pour souligner cette protestation, Goya quitta l'Espagne et le régime répressif du traître Ferdinand VII, son ancien protecteur. Goya n'était pas le seul à détester le monarque espagnol. Beethoven refusa de lui envoyer ses œuvres.

En 1814, alors que s'ouvrait le Congrès de Vienne, Beethoven était au sommet de sa carrière. Mais sa créativité fut affectée par la vague de réaction qui balayait l'Europe et enterrait les espoirs de toute une génération. En 1812, lorsque l'armée de Napoléon fut arrêtée aux portes de Moscou, Beethoven travaillait sur la Septième et la Huitième Symphonie. Puis, après 1815, silence. Il faudra attendre près d'une décennie avant qu'il n'écrive une nouvelle symphonie – la dernière et la plus grandiose.

Les années 1815-1820 virent un déclin brutal de la production musicale de Beethoven, comparée à l'énorme productivité de la période précédente. En cinq ans, il ne composa que six œuvres majeures, dont le cycle de lieder – des poèmes chantés – An die ferne Geliebte (« A la bien-aimée lointaine »), les dernières sonates pour piano et violoncelle, la 28e sonate pour piano et la magnifique sonate Hammerklavier, une œuvre pleine de dissonance et de contradictions – à l'image, sans doute, de la vie personnelle du compositeur.

Il était alors complètement sourd. On lit des histoires poignantes sur sa lutte pour entendre quelque chose de ses propres compositions. Elles avaient un caractère toujours plus contemplatif et introverti. Le mouvement lent de la sonate Hammerklavier, par exemple, est ouvertement tragique, et reflète un sentiment de résignation (écouter). La surdité de Beethoven le condamnait à une affreuse solitude, qu'aggravaient de fréquentes périodes de difficultés matérielles. Il devenait toujours plus maussade et soupçonneux, ce qui renforçait encore son isolement.

Après la mort de son frère, il développa une obsession vis-à-vis de son neveu Karl, dont il voulait absolument assurer l'éducation. Il utilisa ses relations pour obtenir la charge de l'enfant, et refusa toute visite à sa mère. Manquant d'expérience dans ce domaine, le compositeur traita l'enfant avec une sévérité et une rigidité excessives. En conséquence, Karl fit une tentative de suicide – un coup terrible, pour Beethoven. Les choses s'arrangèrent, par la suite, mais cette affaire n'apporta que souffrances à tout le monde.

Quelle était la raison de cette étrange obsession ? Malgré sa nature passionnée, Beethoven n'avait pas réussi à former une relation satisfaisante avec une femme. Il n'avait pas d'enfants. Il concentrait toutes ses émotions dans sa musique. L'humanité en bénéficiera éternellement, mais cela laissait un vide dans la vie personnelle de l'artiste. Plus tout jeune homme, sourd, esseulé et redoutant le naufrage de tous ses espoirs, il cherchait désespérément à combler ce vide, dans son âme.

Frustré dans la sphère politique, Beethoven se jeta dans ce qu'il imaginait être cette vie de famille qu'il n'avait jamais eue. Les révolutionnaires connaissent bien ce genre de situation. Alors qu'aux époques d'ascension révolutionnaire, les problèmes personnels et familiaux semblent n'avoir aucune importance, ils en acquièrent beaucoup plus dans les périodes de réaction, au point que certains militants abandonnent la lutte pour chercher refuge dans le cocon familial.

Il est vrai que cette affaire ne nous montre pas Beethoven sous son meilleur jour, et des esprits superficiels ont tenté de l'utiliser pour salir le nom de Beethoven. Mais comme le faisait remarquer Hegel, nul n'est un héros pour son valet, qui connaît tous les défauts, toutes les excentricités et tous les vices de son maître. Le valet peut critiquer ces défauts. Mais son champ de vision ne va pas au-delà de ces détails triviaux – ce qui explique pourquoi il ne sera jamais qu'un valet, et non un grand homme. Malgré tous ses défauts, Beethoven était l'un des plus grands hommes que l'histoire ait connus.

Isolement

Malgré tout, malgré cette longue période de réaction, Beethoven ne perdit jamais sa foi en l'avenir de l'humanité et la révolution. C'est devenu un lieu commun, aujourd'hui, que d'évoquer son grand humanisme. C'est exact, mais cela ne va pas assez loin. On ne peut placer Beethoven sur le même plan que des pacifistes et des vieilles dames bienveillantes qui consacrent un peu de leur temps à de « nobles causes ». Autrement dit, on ne peut placer un géant sur le même plan qu'un pygmée.

L'idéal de Beethoven n'était pas un vague humanisme qui souhaite que le monde soit meilleur – mais qui est incapable de s'élever au-dessus des complaintes impuissantes et des bonnes intentions pieuses. Beethoven n'était pas

---

Suite de la page (17)

éveillera la conscience d'autres adolescents qui se posent des questions à ce sujet, mais ne savent pas comment s'y prendre », déclare Neve Shabtai, un lycéen de 16 ans en classe de 1ère.

Shahar Peretz, 18 ans, prévoit de signifier officiellement son refus l'été prochain, quand elle sera appelée sous les drapeaux. « On s'adresse aux futurs conscrits, mais aussi aux jeunes déjà incorporés, pour qu'ils réfléchissent au sens de ce qu'on leur fait faire, l'occupation militaire d'une population civile et son cortège d'invasion des maisons des habitants palestiniens et l'arrestation de leurs enfants », commente-t-elle.

Les signataires espèrent aussi que leur initiative va pouvoir quelque peu profiter du climat créé depuis plusieurs mois par les manifestations récurrentes contre Netanyahou, qui rassemblent chaque semaine, devant la résidence du chef du gouvernement, des citoyens opposants à sa politique et à ses turpitudes personnelles (Netanyahou est mis en examen dans plusieurs dossiers de corruption), mais encore majoritairement indifférents au crime commis contre la Palestine. « Il faut que nous allions vers ces jeunes qui manifestent rue Balfour (où se trouve la résidence de Netanyahou à Jérusalem, NDLR), et que nous les sensibilisions », indique ainsi Yael Amber, 19 ans, qui a été réformé pour raisons médicales.

Enfin, pour Shabtai Levy, un autre des signataires de cette « Lettre des Shministim" (le surnom donné aux élèves de 1ère et Terminales), il était essentiel de ne pas faire l'impasse sur la Nakba, un crime que le régime interdit, sinon d'évoquer, en tout cas de commémorer. « Comment parler d'un éventuel accord de paix si on ne comprend pas que la situation est la conséquence directe de ce qui s'est passé en 1948. Les conquêtes de 1967 ne sont que le prolongement de la Nakba de 1948 », conclut-il.

CAPJPO-EuroPalestine
10 janvier 2021

un humaniste bourgeois mais un militant républicain et un ardent défenseur de la Révolution Française. Il refusait de se soumettre à la réaction ambiante ou au statu quo. Il conserva cet esprit révolutionnaire jusqu'au bout. Cette détermination d'acier lui permit de supporter sans fléchir toutes les épreuves de la vie.

Il passa les neuf dernières années de sa vie dans la plus complète surdité. Il perdit ses plus chers amis, un par un. Désespérément seul, Beethoven en était réduit à communiquer par écrit. Il négligeait complètement son apparence, au point de ressembler à un clochard. Et pourtant, même dans ces circonstances tragiques, il travaillait à ses plus grands chefs d'œuvres.

Comme Goya dans sa période noire, il ne travaillait plus pour le public, mais pour lui-même. Il exprimait ses pensées les plus intimes. La musique de ses dernières années est le produit de la maturité. C'est une musique très profonde, qui transcende le romantisme et montre la voie vers notre monde torturé.

A cette époque, la musique de Beethoven n'était pas du tout à la mode. Elle allait contre l'esprit du temps. En période de réaction, le public ne demande pas de profondes idées. De même, plus tard, après la défaite de la Commune de Paris, les opérettes frivoles d'Offenbach faisaient fureur. La bourgeoisie parisienne voulait oublier la tempête révolutionnaire – et boire du champagne en se régalant des pitreries de chœurs féminins. Les airs joyeux mais superficiels d'Offenbach reflétaient parfaitement cet état d'esprit.

C'est à cette époque que Beethoven composa la Missa Solemnis, la Grande Fugue et les derniers Quatuors à corde (1824-26). Cette musique était très en avance sur son temps. Elle plongeait très profondément dans l'âme humaine. Elle était si extraordinairement originale que nombre des contemporains de Beethoven le croyaient devenu fou. Il n'y prêta pas la moindre attention. Il se moquait de l'opinion publique et ne faisait jamais mystère de ses propres jugements. C'était dangereux. Seul son statut de compositeur célèbre le préserva de la prison.

N'oublions pas que l'Autriche, à l'époque, était un des principaux centres de la réaction en Europe. Comme la vie politique, la vie culturelle suffoquait. La police secrète de l'Empereur veillait à chaque coin de rue. La censure traquait toute activité potentiellement subversive. Dans ce contexte, les respectables bourgeois viennois ne voulaient pas écouter de la musique appelant à la lutte pour un monde meilleur. Ils préféraient se chatouiller l'oreille avec les opéras comiques de Rossini – un compositeur à la mode. La magnifique Missa Solemnis de Beethoven n'eut aucun succès.

Les tourments du compositeur se reflétèrent dans l'étrange composition connue sous le nom de Grande Fugue. C'est une musique profondément personnelle qui en dit long sur l'état d'esprit de Beethoven, à l'époque (écouter). C'est un monde de conflits, de contradictions irrésolues et de dissonances. Ce n'est pas ce que le public voulait entendre.

A suivre

La Riposte Socialiste
17 Décembre 2020

Suite de la page (12)

La LADDH, le CFDA et le SNAPAP sont tous les trois membres réguliers d'EuroMed Droits.

L'ACDA et Riposte internationale sont des ONG très impliquées dans les rassemblements du Hirak qui se déroulent sur la place de la République à Paris. Les relations de l'ACDA avec des ONG algériennes financées par la NED comme, par exemple, le Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ) ou le CFDA ne sont plus à démontrer.

Autre intervenant dans « la bataille d'Alger », le FORSEM le Forum de solidarité euro-méditerranée, selon les informations qui figurent sur son site, cette ONG est « fondée par des militants associatifs et des universitaires solidaires des soulèvements populaires dont certains pays de la rive sud de la méditerranée sont le théâtre depuis fin 2010 ». Parmi les membres du « Comité scientifique » de ce Forum, on trouve le sociologue algérien Lahouari Addi, qui a déclaré en être le cofondateur. Précisions : pendant de nombreuses années ce sociologue a été membre, de l'« International Forum for Democratic Studies Research Council », le think tank de la NED ?

Tout comme les trois ONG algériennes citées précédemment, l'Institut du Caire pour les études des droits de l'homme (CIHRS) est aussi associé à EuroMed Droits comme « membre régional ». Il est financé par la NED et collabore régulièrement avec l'Open Society Foundations.

Le dernier organisme de notre liste est supposé faire la paix par le rire. Il s'agit de Cartooning for Peace qui entend donc avoir une mission politique en Algérie. Cofondé par Jean Plantu, le caricaturiste du Monde, Cartooning for Peace regroupe des dessinateurs de presse algériens, tels Dilem ou Le Hic. Mais Le Monde collabore, lui aussi, avec une des fondations Soros par l'intermédiaire de l'OSIWA (Open Society Initiative for West Africa).

Intéressons-nous maintenant à Maria Arena, la Présidente de la Sous-commission des Droits de l'Homme du Parlement européen, qui a été si loquace sur la situation en Algérie, encensant au passage un des « ténors autoproclamés du Hirak », Karim Tabbou. Il faut savoir que cette députée européenne fait partie des 226 parlementaires figurant dans la liste des « alliés fiables » de George Soros.

Ce qui est attristant et cruel, c'est de ressentir le même opprobre que celui qui a frappé l'Algérie durant les « années noires ». Ou revivre cette funeste saison que peut être le « Printemps », quand c'est l'arme qui a détruit, ou gravement blessé, certaines républiques arabes, celles où les activistes cités par Ron Nixon s'en sont donné à cœur joie.

Cette fois l'attaque en cours relève des théories de Gene Sharp, « penseur » américain et concepteur des révolutions « sans violence ». Contre l'Algérie, le bataillon des ONG est donc en marche. Il serait utile que les vrais démocrates d'Occident, correctement informés, ouvrent les yeux sur la guerre que leurs États et l'Europe tentent de rallumer. Avec pour argument les « Droits de l'Homme », alors qu'il s'agit tout au fond d'une entreprise néocoloniale, née dans les esprits de néo-conservateurs qui pilotent la tentative depuis Washington. Qui peut rêver d'une nouvelle Libye, d'une nouvelle Syrie ou d'un nouveau Yémen en Algérie ?

Ahmed BENSAADA
Le Grand Soir 18 décembre 2020

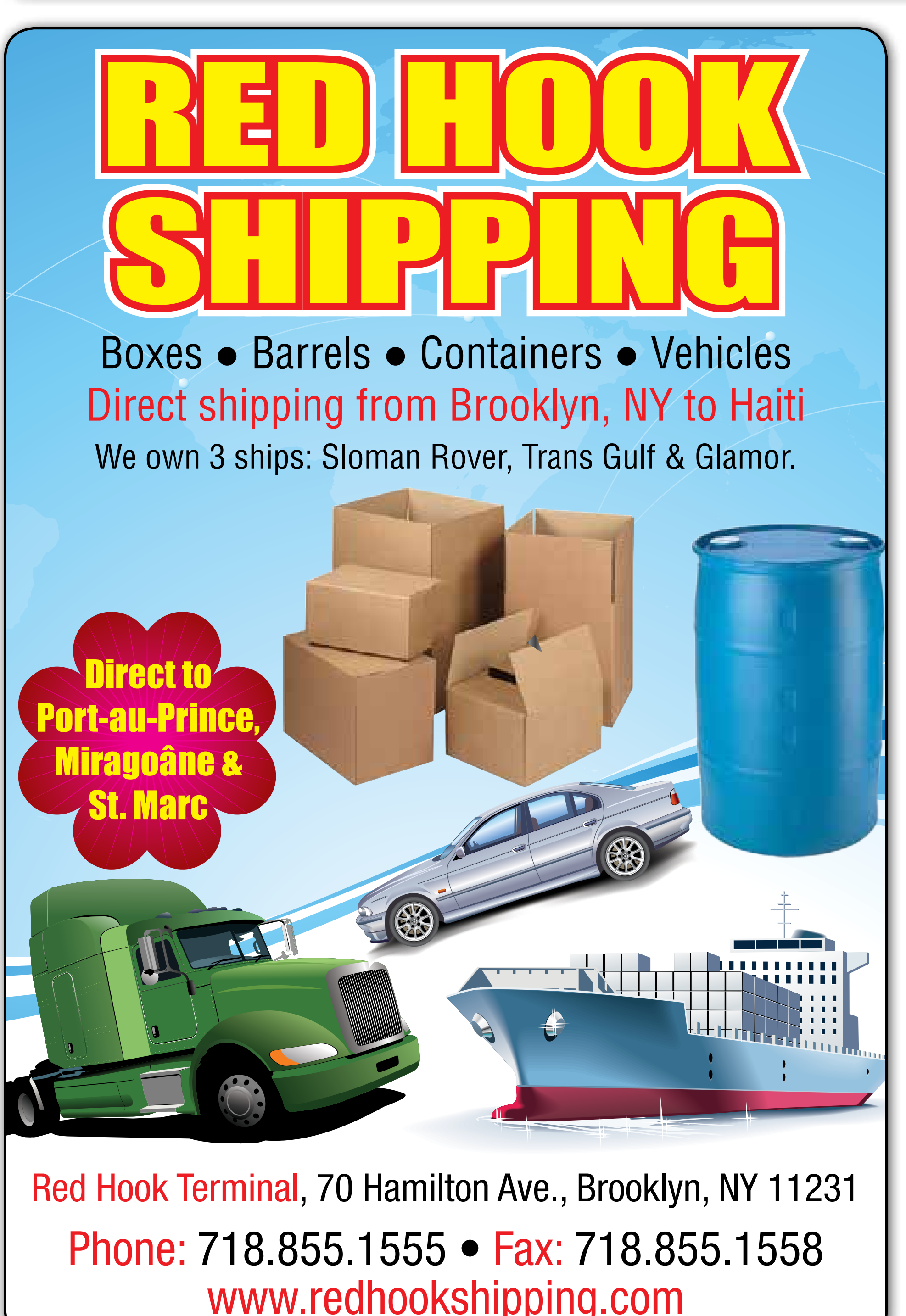
Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com







RED HOOK SHIPPING
Boxes • Barrels • Containers • Vehicles
Direct shipping from Brooklyn, NY to Haiti
We own 3 ships: Sloman Rover, Trans Gulf & Glamor.
Direct to Port-au-Prince, Miragoâne & St. Marc
Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave., Brooklyn, NY 11231
Phone: 718.855.1555 • Fax: 718.855.1558
www.redhookshipping.com



AROMARK SHIPPING
YON KONEKSYON DIREK POU AYITI
973-690-5363
Shipping full container loads to Port-au-Prince & Cap Haïtien, and cars, trucks, buses, and construction equipment to Port-au-Prince. Receiving vehicles Mon thru Fri from 9 AM till 4 PM, Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave. Brooklyn, NY 11231 IN SEABOARD TRAILER OFFICE.
YON KONEKSYON DIREK POU HAITI
WEEKLY SAILING FROM NY & NJ PORTS
FASTEST TRANSIT TIME IN THE INDUSTRY
12 DAYS TO HAITI
Call us today at 917.299.3640 or 917.416.4625
Serving the Haitian community since 1995.
Nou pi rapid, nou garanti!
Email: solutions@vmtrucking.com
www.HaitiShipping.com